

Recueil des Actes Administratifs

*Etabli en application des dispositions des articles L5211-47 et R 5211-41
du Code Général des Collectivités Territoriales*



au Siège de la Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura
3 rue Victor Bérard – 39300 CHAMPAGNOLE
ainsi que sur le site Internet (<https://www.champagnolenozerojura.fr>)

2022
1^{er} semestre

SOMMAIRE



Délibérations

N°	Libellé	page
Conseil de communauté du 25 janvier 2022		
2022-1-01	Contrat de Relance et de Transition Ecologique avec l'Etat (CRTE)	2-3
2022-1-02	SCIC HLM La Maison pour Tous, souscription parts sociales et adhésion au pacte d'associés	4
2022-1-03	Financement des travaux rue du Martelage à Champagnole, fonds de concours	5-6
2022-1-04	ZA Sirod, échange de terrains avec la SCI JRL	7
2022-1-05	AIE, avenant à la convention avec la Région	8
2022-1-06	Ouverture de crédits d'investissement sur l'exercice 2022	9
2022-1-07	Groupe scolaire Cize-Ney, montants des fonds de concours	10-11
Conseil de communauté du 24 février 2022		
2022-2-01	Tour du Jura 2022, attribution de subvention	13-14
2022-2-02	Opération Grand Site (OGS) Vallée du Hérisson et Plateau des 7 Lacs	15 à 17
2022-2-03	Construction d'une caserne de gendarmerie à Champagnole	18 à 19
2022-2-04	Convention pour la servitude de passage des canalisations d'assainissement	20
2022-2-05	Mise en séparatif rue d'Ain à Champagnole, demande de subvention à l'Agence de l'Eau	21-22
2022-2-06	Collecte et traitement des OM à Foncine le Haut et Foncine le Bas, avenant au contrat de prestation de service	23-24
2022-2-07	Débat d'Orientations Budgétaires 2022 (DOB)	25
2022-2-08	Ouverture de crédits d'investissement sur l'exercice 2022	26-27
2022-2-09	Fonds de concours aux communes dans le cadre de la DST Relance	28 à 32
2022-2-10	Maison de santé, demande de subvention à la Région	33-34
2022-2-11	Projet de centrale photovoltaïque au sol à Loulle et Mont sur Monnet, accompagnement du porteur de projet	35
Conseil de communauté du 24 mars 2022		
2022-3-01	Modification des représentants au Comité Syndical du Sictom	37
2022-3-02	Aide à l'Immobilier d'Entreprise, modification du règlement d'intervention	38
2022-3-03	Union commerciale et artisanale de Champagnole et ses environs, attribution de subvention	39
2022-3-04	Conventions Spéciales de Déversement (CSD)	40
2022-3-05	Projet système d'assainissement à Cerniébaud, demande de subvention à l'Agence de l'Eau	41-42
2022-3-06	Comptes de gestion 2021	43 à 57
2022-3-07	Comptes administratifs 2021	58 à 72
2022-3-08	Bilan des acquisitions et cessions 2021	73-74
2022-3-09	Affectation des résultats	75 à 78

2022-3-10	Taux de fiscalité 2022	79
2022-3-11	Budgets 2022	80 à 94
2022-3-12	Fonds de concours aux communes dans le cadre de la DST Relance	95-96
2022-3-13	Tarif de la redevance d'usage de l'abattoir	97
2022-3-14	Contrat Local de Santé	98-99
Conseil de communauté du 5 mai 2022		
2022-4-01	Achat bâtiment Thevenin Zone Commerciale de Champagnole	101
2022-4-02	Achat de terrain à Ardon	102
2022-4-03	Modification du tableau des effectifs	103
2022-4-04	Convention Spéciale de Déversement Etablissement Gresset	104
2022-4-05	Obligation de contrôle des branchements en assainissement collectif	105
2022-4-06	Charte Qualité Nationale des Réseaux d'assainissement	106
2022-4-07	Accord transactionnel avec Véolia Eau	107
2022-4-08	Taxe de séjour 2023	108-109
2022-4-09	Conventions avec le Département / tronçon Pont du Navoy – Chalain et franchissement de l'Ain à Pont du Navoy	110
2022-4-10	Fonds de concours aux communes dans le cadre de la Dotation Relance Jura	111 à 113
2022-4-11	Association CNJ Séniors, demande de subvention	114-115
2022-4-12.1	ArchéoJuraSites, attribution de subvention	116
2022-4-12.2	Galerie Biz'Art Biz'Art, attribution de subvention	117
2022-4-12.3	Jouef 39, attribution de subvention	118
2022-4-12.4	Moulin de Brainans, attribution de subvention concert fin d'année	119
2022-4-12.5	Moulin de Brainans, attribution de subvention Festival Nuits (Re)Belles	120
2022-4-12.6	Les Rois Vagabonds, attribution de subvention	121
2022-4-12.7	CNJ Organisation, attribution de subvention	122
2022-4-13	Préau école de Mignovillard, marchés de travaux	123 à 124

Arrêtés

DATE	INTITULE	Page
25 janvier 2022	Arrêté concernant le renouvellement de la ligne de trésorerie	126
25 février 2022	Arrêté portant délégation temporaire de fonction et de signature pour la Présidence de la Commission Appel d'Offres	127
13 mai 2022	Arrêté concernant un emprunt complémentaire de 400 000 € pour les travaux d'un bâtiment commercial (Keystone)	128

25 janvier 2022



SEANCE DU 25 JANVIER 2022

N° 2022.1.01

Objet :

Contrat de Relance et de
Transition Ecologique avec
l'Etat

Nombre de délégués : 92

Nombre de présents : 66

Pouvoirs : 3

Nombre de votants : 69

Date de la convocation 19 janvier 2022

Date d'affichage : 26 janvier 2021

Présents : M. Pascal VOLPOET, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. David ALPY, M. Clément PERNOT, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, M. Pascal GRENIER, Mme Ghislaine BENOIT, Mme Rahma TBATOU, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, M. Victor POUX, M. Jean-Marie PRIN suppléant, Mme Sylvie GUY, Mme Monique FANTINI, M. Alexandre GOBET, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Michel BOURGEOIS, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gilbert BLONDEAU, M. Emmanuel FERREUX, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, Mme Alexandra LIEGEON suppléante, M. Christian DRECQ, M. Michel BONNET, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gilles CICOLINI, M. Gérard CART-LAMY, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, Mme Anne-Marie MIVELLE, M. Jean-Marie VOISIN, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, M. Patrice MAIRE, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Nicolas DOLE suppléant, M. Yves LACROIX, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, M. Philippe MENETRIER, M. Emile BEZIN

Suppléants sans voix délibérative : M. Henri HUMBERT, M. Stéphane ROUSSEAU, M. Alain CUBY

Excusés : Mme Chantal MARTIN, M. Guy SAILLARD, M. Sébastien BONJOUR, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Philippe WERMEILLE, M. Sylvain CRINQUAND, M. Florent SERRETTE, M. Dominique CHAUVIN, M. Thibaut FERREUX, Mme Véronique CASSUS, M. Alexandre DELIAVAL, M. Pascal GREFFIET, Mme Evelyne COMTE, Mme Nicole DACLIN, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : M. Florent SERRETTE donne pouvoir à Mme Anne-Marie MIVELLE / Mme Sophie BAILLY-BAZIN donne pouvoir à M. Olivier LAURENT, Mme Bénédicte RIGOULET donne pouvoir à Mme Michèle GIROD

Secrétaire de Séance : M. David DUSSOUILLEZ

Présents à titre consultatif : M. Olivier BAUNE, Antoine GINDRE, M. Morgan BOURDENET

Rapporteur : M. Rémi HUGON

La Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura, en séance du 8 juillet 2021, avait validé la mise en œuvre du CRTE sur le territoire intercommunal.

Dans le but de refonder sa politique de contractualisation avec les territoires, ainsi que de soutenir les projets territoriaux dans le cadre du plan de relance, l'État a mis en place le Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE).

Ce contrat a pour vocation de devenir le nouvel outil privilégié de contractualisation avec l'État et est appelé à progressivement remplacer les contrats existants.

Cette logique de guichet unique devrait permettre de mobiliser plus facilement les partenaires publics, de simplifier l'accès aux différentes aides financières et techniques proposées, et de garantir la cohérence de l'intervention de l'État sur le territoire.

Les projets sollicitant un soutien public et inscrits dans le CRTE doivent désormais faire l'objet d'un examen attentif quant à leur empreinte carbone et à leurs impacts sur la biodiversité, conformément aux ambitions nationales et aux objectifs des contrats régionaux.

Un comité, composé des Vice-présidents et des techniciens, s'est rencontré à plusieurs reprises afin d'élaborer ce contrat et de déterminer les grands axes de travail.

Le Contrat de Relance et de Transition Écologique de la Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura se construit ainsi autour de 5 axes principaux et de leurs orientations stratégiques (ci-annexés) :

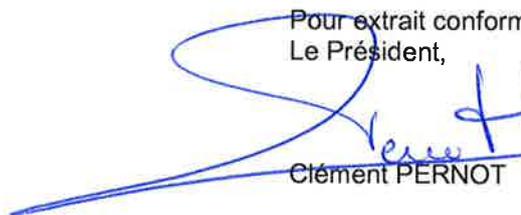
- L'aménagement du territoire dans un principe de développement durable
- Le développement de l'économie locale
- La structuration du territoire selon les dynamiques démographiques
- La valorisation des atouts environnementaux et paysagers
- Œuvrer pour la transition écologique

Le CRTE a pour objectif de regrouper tous les grands projets du territoire sur la durée du mandat 2020-2026 et c'est pour cela que les communes avaient été sollicitées pour faire remonter les projets à venir sur notre territoire.

Après sa signature, le contrat pourra faire l'objet d'amendements afin de pouvoir compléter et ajuster les différentes actions inscrites en son sein.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **VALIDE** le Contrat de Relance et de Transition Écologique,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme
Le Président,

Clément PERNOT



SEANCE DU 25 JANVIER 2022

N° 2022.1.02

Objet :

SCIC HLM La Maison pour Tous
Souscription de parts sociales et
adhésion au pacte d'associés

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 66
Pouvoirs : 3
Nombre de votants : 69
Date de la convocation 19 janvier 2022
Date d'affichage : 26 janvier 2022

Présents : M. Pascal VOLPOET, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. David ALPY, M. Clément PERNOT, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, M. Pascal GRENIER, Mme Ghislaine BENOIT, Mme Rahma TBATOU, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, M. Victor POUX, M. Jean-Marie PRIN suppléant, Mme Sylvie GUY, Mme Monique FANTINI, M. Alexandre GOBET, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Michel BOURGEOIS, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gilbert BLONDEAU, M. Emmanuel FERREUX, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, Mme Alexandra LIEGEON suppléante, M. Christian DRECQ, M. Michel BONNET, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gilles CICOLINI, M. Gérard CART-LAMY, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, Mme Anne-Marie MIVELLE, M. Jean-Marie VOISIN, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, M. Patrice MAIRE, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Nicolas DOLE suppléant, M. Yves LACROIX, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, M. Philippe MENETRIER, M. Emile BEZIN

Suppléants sans voix délibérative : M. Henri HUMBERT, M. Stéphane ROUSSEAU, M. Alain CUBY

Excusés : Mme Chantal MARTIN, M. Guy SAILLARD, M. Sébastien BONJOUR, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Philippe WERMEILLE, M. Sylvain CRINQUAND, M. Florent SERRETTE, M. Dominique CHAUVIN, M. Thibaut FERREUX, Mme Véronique CASSUS, M. Alexandre DELIAVAL, M. Pascal GREFFET, Mme Evelyne COMTE, Mme Nicole DACLIN, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : M. Florent SERRETTE donne pouvoir à Mme Anne-Marie MIVELLE / Mme Sophie BAILLY-BAZIN donne pouvoir à M. Olivier LAURENT, Mme Bénédicte RIGOULET donne pouvoir à Mme Michèle GIROD

Secrétaire de Séance : M. David DUSSOUILLEZ

Présents à titre consultatif : M. Olivier BAUNE, Antoine GINDRE, M. Morgan BOURDENET

Rapporteur : M. Rémi HUGON

Lors du Conseil communautaire du 21 décembre 2020, M. David DUSSOUILLEZ a été désigné pour siéger au Conseil d'Administration de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) HLM La Maison Pour Tous, née du regroupement des trois organismes HLM jurassiens.

Aujourd'hui, afin d'être associée à cette SCIC, la Communauté de communes doit souscrire des parts sociales. Le nombre de parts à souscrire a été défini en fonction du nombre d'habitants de chaque Communauté de communes avec un montant de 3,8385 € par habitants.

Au regard de la population de notre territoire, (22.113 habitants / INSEE 2016), le nombre de parts sociales à souscrire (1,52 € la part) s'élève à 55.843 €, soit un montant total de 84.881,36 €.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré à l'unanimité étant précisé que M. Clément PERNOT ne prend pas part au vote,

- **APPROUVE** la souscription des parts sociales au sein de la SCIC HLM La Maison Pour Tous,
- **APPROUVE** l'adhésion au pacte d'associés,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme
Le Président,

Clément PERNOT



SEANCE DU 25 JANVIER 2022

N° 2022.1.03

Objet :

Financement des travaux rue du
Martelage à Champagnole,
Fonds de concours

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 66
Pouvoirs : 3
Nombre de votants : 69
Date de la convocation 19 janvier 2022
Date d'affichage : 26 janvier 2021

Présents : M. Pascal VOLPOET, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. David ALPY, M. Clément PERNOT, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, M. Pascal GRENIER, Mme Ghislaine BENOIT, Mme Rahma TBATOU, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, M. Victor POUX, M. Jean-Marie PRIN suppléant, Mme Sylvie GUY, Mme Monique FANTINI, M. Alexandre GOBET, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Michel BOURGEOIS, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gilbert BLONDEAU, M. Emmanuel FERREUX, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, Mme Alexandra LIEGEON suppléante, M. Christian DRECQ, M. Michel BONNET, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gilles CICOLINI, M. Gérard CART-LAMY, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, Mme Anne-Marie MIVELLE, M. Jean-Marie VOISIN, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, M. Patrice MAIRE, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Nicolas DOLE suppléant, M. Yves LACROIX, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, M. Philippe MENETRIER, M. Emile BEZIN

Suppléants sans voix délibérative : M. Henri HUMBERT, M. Stéphane ROUSSEAU, M. Alain CUBY

Excusés : Mme Chantal MARTIN, M. Guy SAILLARD, M. Sébastien BONJOUR, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Philippe WERMEILLE, M. Sylvain CRINQUAND, M. Florent SERRETTE, M. Dominique CHAUVIN, M. Thibaut FERREUX, Mme Véronique CASSUS, M. Alexandre DELIAVAL, M. Pascal GREFFET, Mme Evelyne COMTE, Mme Nicole DACLIN, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : M. Florent SERRETTE donne pouvoir à Mme Anne-Marie MIVELLE / Mme Sophie BAILLY-BAZIN donne pouvoir à M. Olivier LAURENT, Mme Bénédicte RIGOULET donne pouvoir à Mme Michèle GIROD

Secrétaire de Séance : M. David DUSSOUILLEZ

Présents à titre consultatif : M. Olivier BAUNE, Antoine GINDRE, M. Morgan BOURDENET

Rapporteur : M. Rémi HUGON

Par délibération du Conseil communautaire en date du 1^{er} octobre 2018, la rue du Martelage ainsi que la rue Sœur Hélène à Champagnole ont été définies comme voiries d'intérêt communautaire.

Ainsi, l'objectif est d'améliorer ces voiries vétustes pour une meilleure accessibilité aux commerces et entreprises de la zone (ERASTEEL, Monsieur STORE et Garage LUCAS notamment), tout en assurant la sécurité des citoyens et en développant de nouveaux cheminements doux. Les travaux portent sur la voirie, ainsi que les trottoirs avec pistes cyclables.

Par délibération en date du 24 septembre 2020, le Conseil communautaire a validé le marché de travaux avec l'entreprise SAS Roger Martin pour un montant total de 331 197.06 € TTC.

Dans cette même délibération il était précisé que le Conseil communautaire autorisait le Président à solliciter les subventions et fonds de concours auprès de la Ville de Champagnole.

Les travaux étant terminés il convient de définir le montant des fonds de concours à verser par la Ville soit 30 % du solde à charge après prise en compte de la subvention et du FCTVA.

Dépenses TTC		Recettes	
Annonces, MO, Travaux	361 664.62 €	Subvention DSIL (35 % du HT)	85 332.39 €
		FCTVA	59 327.46 €
		Fonds concours Ville	65 101.43 €
		Autofinancement	151 903.34 €
Total	361 664.62 €	Total	361 664.62 €

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **APPROUVE** le plan de financement ci-dessus concernant les travaux rue du Martelage à Champagnole,
- **APPROUVE** le montant des fonds de concours qui seront reversés par la Ville de Champagnole à la Communauté de communes soit 65 101.43 €,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme.
Le Président,

Clément PERNOT



SEANCE DU 25 JANVIER 2022

N° 2022.1.04

Objet :
ZA SIROD
Echange de terrains avec la SCI
JRL

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 66
Pouvoirs : 3
Nombre de votants : 69
Date de la convocation 19 janvier 2022
Date d'affichage : 26 janvier 2021

Présents : M. Pascal VOLPOET, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. David ALPY, M. Clément PERNOT, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, M. Pascal GRENIER, Mme Ghislaine BENOIT, Mme Rahma TBATOU, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, M. Victor POUX, M. Jean-Marie PRIN suppléant, Mme Sylvie GUY, Mme Monique FANTINI, M. Alexandre GOBET, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Michel BOURGEOIS, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gilbert BLONDEAU, M. Emmanuel FERREUX, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, Mme Alexandra LIEGEON suppléante, M. Christian DRECCQ, M. Michel BONNET, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gilles CICOLINI, M. Gérard CART-LAMY, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, Mme Anne-Marie MIVELLE, M. Jean-Marie VOISIN, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, M. Patrice MAIRE, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Nicolas DOLE suppléant, M. Yves LACROIX, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, M. Philippe MENETRIER, M. Emile BEZIN

Suppléants sans voix délibérative : M. Henri HUMBERT, M. Stéphane ROUSSEAU, M. Alain CUBY

Excusés : Mme Chantal MARTIN, M. Guy SAILLARD, M. Sébastien BONJOUR, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Philippe WERMEILLE, M. Sylvain CRINQUAND, M. Florent SERRETTE, M. Dominique CHAUVIN, M. Thibaut FERREUX, Mme Véronique CASSUS, M. Alexandre DELIAVAL, M. Pascal GREFFET, Mme Evelyne COMTE, Mme Nicole DACLIN, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : M. Florent SERRETTE donne pouvoir à Mme Anne-Marie MIVELLE / Mme Sophie BAILLY-BAZIN donne pouvoir à M. Olivier LAURENT, Mme Bénédicte RIGOULET donne pouvoir à Mme Michèle GIROD

Secrétaire de Séance : M. David DUSSOUILLEZ

Présents à titre consultatif : M. Olivier BAUNE, Antoine GINDRE, M. Morgan BOURDENET

Rapporteur : M. Rémi HUGON

Dans le cadre de son développement, l'entreprise BAUD DIMEP porte un projet d'extension et de réaménagement de son site qui amène la Collectivité à créer et étendre la voirie intercommunale sur la ZA de SIROD en cédant une partie de son terrain actuellement utilisé en tant que parking par l'entreprise pour acquérir, en contrepartie, l'emprise nécessaire à la voirie.

La Collectivité envisage la cession d'une emprise de terrain à bâtir à usage industriel, commercial ou artisanal d'une superficie totale de 1 113 m², à prélever des parcelles cadastrées Section ZD sous les numéros 174 (893 m²) et 180 (1 017 m²). Cette emprise sera échangée contre un terrain de même superficie (1 113 m²) identifiée en jaune sur le même plan, à prélever des parcelles cadastrées Section ZD sous les numéros 181 (946 m²) et 195 (17 364 m²) appartenant à la Société BAUD DIMEP.

Aussi, le parking, actuellement propriété de la Communauté de communes (cf. plan en bleu) serait cédé à l'entreprise Baud Dimep en contrepartie d'une bande de terrain longeant le bâtiment de l'entreprise (cf. plan en jaune).

Le service des domaines, dans son avis du 6 janvier 2022, a estimé la valeur vénale du terrain cadastré ZD 174 et 180 à 4€/m² HT, assorti d'une marge de manœuvre d'appréciation de 10%.

Néanmoins, puisqu'il s'agit d'un échange sans soulte, les deux terrains étant d'une surface équivalente au m² près, il convient de s'affranchir de la valeur vénale indiquée.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **VALIDE** l'échange de terrains entre la Collectivité et l'entreprise BAUD DIMEP sans soulte,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme.
Le Président,

Clément PERNOT



SEANCE DU 25 JANVIER 2022

N° 2022.1.05

Objet :

Aide à l'Immobilier d'Entreprise
Modification du règlement
d'intervention

Nombre de délégués : 92

Nombre de présents : 66

Pouvoirs : 3

Nombre de votants : 69

Date de la convocation 19 janvier 2022

Date d'affichage : 26 janvier 2021

Présents : M. Pascal VOLPOET, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. David ALPY, M. Clément PERNOT, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, M. Pascal GRENIER, Mme Ghislaine BENOIT, Mme Rahma TBATOU, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, M. Victor POUX, M. Jean-Marie PRIN suppléant, Mme Sylvie GUY, Mme Monique FANTINI, M. Alexandre GOBET, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Michel BOURGEOIS, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gilbert BLONDEAU, M. Emmanuel FERREUX, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, Mme Alexandra LIEGEON suppléante, M. Christian DRECQ, M. Michel BONNET, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gilles CICOLINI, M. Gérard CART-LAMY, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, Mme Anne-Marie MIVELLE, M. Jean-Marie VOISIN, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, M. Patrice MAIRE, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Nicolas DOLE suppléant, M. Yves LACROIX, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, M. Philippe MENETRIER, M. Emile BEZIN

Suppléants sans voix délibérative : M. Henri HUMBERT, M. Stéphane ROUSSEAU, M. Alain CUBY

Excusés : Mme Chantal MARTIN, M. Guy SAILLARD, M. Sébastien BONJOUR, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Philippe WERMEILLE, M. Sylvain CRINQUAND, M. Florent SERRETTE, M. Dominique CHAUVIN, M. Thibaut FERREUX, Mme Véronique CASSUS, M. Alexandre DELIAVAL, M. Pascal GREFFET, Mme Evelyne COMTE, Mme Nicole DACLIN, M. Daniel DAVID
Pouvoirs : M. Florent SERRETTE donne pouvoir à Mme Anne-Marie MIVELLE / Mme Sophie BAILLY-BAZIN donne pouvoir à M. Olivier LAURENT, Mme Bénédicte RIGOULET donne pouvoir à Mme Michèle GIROD

Secrétaire de Séance : M. David DUSSOUILLEZ

Présents à titre consultatif : M. Olivier BAUNE, Antoine GINDRE, M. Morgan BOURDENET

Rapporteur : M. Rémi HUGON

Par délibération en date du 11 avril 2017, la Communauté de communes a adopté la mise en place du dispositif d'Aide à l'Immobilier d'Entreprise (AIE).

Ce dispositif vise à soutenir les investissements immobiliers des entreprises industrielles souhaitant s'implanter ou s'agrandir sur le territoire.

La compétence d'Aide à l'Immobilier d'Entreprises a été confiée exclusivement aux communes et EPCI. Pour cela, la Région peut intervenir dans le cadre de l'AIE, seulement en complément des aides de la Communauté de communes.

Lors de sa séance du 30 mai 2017, le Conseil communautaire a approuvé le règlement d'intervention relatif à l'Aide à l'Immobilier d'Entreprise. Ce document présente les différentes modalités pour pouvoir bénéficier d'une subvention dans le cadre de ce dispositif.

Lors de sa délibération du 30 avril 2021, le Conseil communautaire a plafonné, pour les projets concernant les lieux de vente de produits alimentaires complémentaires à une activité de production et/ou transformation, l'intervention de la Collectivité à 5 000€ par projet. Les autres projets, activités de production, transformation et services aux entreprises, dont le code NAF est compris entre 10xx et 33xx: industries manufacturières, restent plafonnés à hauteur de 100 000 € par projet.

L'intervention de la Communauté de communes reste conditionnée à l'intervention de la région et inversement.

Le règlement voté, couvert par la première période 2017/2021 est arrivé à échéance au 31 décembre 2021. Dans l'attente de l'adoption du nouveau Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII), il convient de proroger la durée de la Convention en vigueur. Aussi, la présente délibération a pour objet principal de porter la durée de validité au 31 décembre 2022 afin de couvrir l'année.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **VALIDE** la prorogation de la Convention relative à d'aide à l'immobilier d'entreprise avec le conseil régional Bourgogne Franche-Comté,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme.
Le Président,

Clément PERNOT



SEANCE DU 25 JANVIER 2022

N° 2022.1.06

Objet :

Ouverture de crédits
d'investissement sur l'exercice
2022

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 66
Pouvoirs : 3
Nombre de votants : 69
Date de la convocation 19 janvier 2022
Date d'affichage : 26 janvier 2021

Présents : M. Pascal VOLPOET, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. David ALPY, M. Clément PERNOT, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, M. Pascal GRENIER, Mme Ghislaine BENOIT, Mme Rahma TBATOU, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, M. Victor POUX, M. Jean-Marie PRIN suppléant, Mme Sylvie GUY, Mme Monique FANTINI, M. Alexandre GOBET, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Michel BOURGEOIS, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gilbert BLONDEAU, M. Emmanuel FERREUX, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, Mme Alexandra LIEGEON suppléante, M. Christian DRECCQ, M. Michel BONNET, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gilles CICOLINI, M. Gérard CART-LAMY, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, Mme Anne-Marie MIVELLE, M. Jean-Marie VOISIN, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, M. Patrice MAIRE, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Nicolas DOLE suppléant, M. Yves LACROIX, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, M. Philippe MENETRIER, M. Emile BEZIN

Suppléants sans voix délibérative : M. Henri HUMBERT, M. Stéphane ROUSSEAU, M. Alain CUBY

Excusés : Mme Chantal MARTIN, M. Guy SAILLARD, M. Sébastien BONJOUR, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Philippe WERMEILLE, M. Sylvain CRINQUAND, M. Florent SERRETTE, M. Dominique CHAUVIN, M. Thibaut FERREUX, Mme Véronique CASSUS, M. Alexandre DELIAVAL, M. Pascal GREFFET, Mme Evelyne COMTE, Mme Nicole DACLIN, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : M. Florent SERRETTE donne pouvoir à Mme Anne-Marie MIVELLE / Mme Sophie BAILLY-BAZIN donne pouvoir à M. Olivier LAURENT, Mme Bénédicte RIGOULET donne pouvoir à Mme Michèle GIROD

Secrétaire de Séance : M. David DUSSOUILLEZ

Présents à titre consultatif : M. Olivier BAUNE, Antoine GINDRE, M. Morgan BOURDENET

Rapporteur : M. Clément PERNOT

Dans l'attente du vote du budget 2022, la Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura ne peut engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement que dans la limite des restes à réaliser de l'exercice 2021.

Afin de faciliter les dépenses d'investissement du 1^{er} trimestre 2022 et de pouvoir faire face à des dépenses d'investissement imprévues et urgentes, il est proposé au Conseil communautaire, en vertu de l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, d'autoriser le Président à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget 2021.

Ces crédits seront repris lors du vote du budget primitif 2022 :

Budget général :

Chapitre 21 compte 21831 : 5 000 € (Matériel informatique, lecteur de données...)

Compte 2138 : 45 000 € (Travaux supplémentaires bâtiment B Keystone)

Concernant cette ouverture de crédit il est également demandé au Conseil communautaire d'approuver l'avenant n° 2 correspondant et autorisant le Président à le signer

Compte 2138 : 755 000 € (Travaux bâtiment ARTICA)

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **APPROUVE** les ouvertures de crédits telles que présentées ci-dessus,
- **APPROUVE** l'avenant n°2 correspondant à l'ouverture de crédit pour les travaux supplémentaires du bâtiment B Keystone,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à ce dossier

Pour extrait conforme.

Le Président,

Clément PERNOT



SEANCE DU 25 JANVIER 2022

N° 2022.1.07

Objet :

Fonds de concours pour les
travaux du Groupe Scolaire
CIZE-NEY

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 66
Pouvoirs : 3
Nombre de votants : 69
Date de la convocation 19 janvier 2022
Date d'affichage : 26 janvier 2021

Présents : M. Pascal VOLPOET, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. David ALPY, M. Clément PERNOT, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, M. Pascal GRENIER, Mme Ghislaine BENOIT, Mme Rahma TBATOU, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, M. Victor POUX, M. Jean-Marie PRIN suppléant, Mme Sylvie GUY, Mme Monique FANTINI, M. Alexandre GOBET, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Michel BOURGEOIS, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gilbert BLONDEAU, M. Emmanuel FERREUX, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, Mme Alexandra LIEGEON suppléante, M. Christian DRECQ, M. Michel BONNET, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gilles CICOLINI, M. Gérard CART-LAMY, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, Mme Anne-Marie MIVELLE, M. Jean-Marie VOISIN, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, M. Patrice MAIRE, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Nicolas DOLE suppléant, M. Yves LACROIX, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, M. Philippe MENETRIER, M. Emile BEZIN

Suppléants sans voix délibérative : M. Henri HUMBERT, M. Stéphane ROUSSEAU, M. Alain CUBY

Excusés : Mme Chantal MARTIN, M. Guy SAILLARD, M. Sébastien BONJOUR, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Philippe WERMEILLE, M. Sylvain CRINQUAND, M. Florent SERRETTE, M. Dominique CHAUVIN, M. Thibaut FERREUX, Mme Véronique CASSUS, M. Alexandre DELIAVAL, M. Pascal GREFFET, Mme Evelyne COMTE, Mme Nicole DACLIN, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : M. Florent SERRETTE donne pouvoir à Mme Anne-Marie MIVELLE / Mme Sophie BAILLY-BAZIN donne pouvoir à M. Olivier LAURENT, Mme Bénédicte RIGOULET donne pouvoir à Mme Michèle GIROD

Secrétaire de Séance : M. David DUSSOUILLEZ

Présents à titre consultatif : M. Olivier BAUNE, Antoine GINDRE, M. Morgan BOURDENET

Rapporteur : M. Gérard AUTHIER

Afin de faire face à l'augmentation du nombre d'élèves au groupe scolaire de Cize-Ney, des travaux d'aménagement pour la création d'une nouvelle salle de classe ont dû être réalisés. Il s'agissait d'aménager une partie de la salle de motricité en salle de classe.

Afin d'être accompagnés dans ces travaux, un contrat de maîtrise d'œuvre avec le cabinet Catherine Bouhand a été signé pour un montant de 1 300 € HT soit 1 560.00 € TTC. Les travaux ont été confiés aux entreprises suivantes :

Entreprise Grappe pour l'électricité pour un montant de 2 626 € HT
Entreprise Reverchon pour la peinture pour un montant de 7 168.60 € HT
Entreprise FCE pour l'aménagement pour un montant de 4 180 € HT
Socotec pour la mission CSPS pour un montant de 260 € HT

Le montant total des travaux s'élève à 15 534.60 € HT soit 18 641.52 € TTC.

Conformément aux dispositions prévues par les statuts pour la compétence bâtiments scolaires et au vu du montant définitif des travaux, il convient de calculer le montant des fonds de concours dû par les communes concernées en fonction du nombre d'habitants pour chacune d'elles.

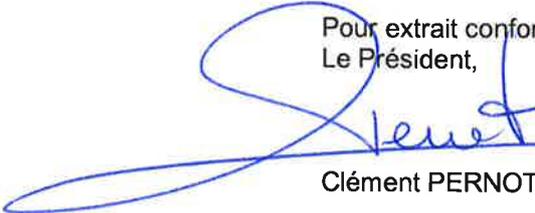
Dépenses TTC	
Travaux	18 641.52 €
TOTAL	18 641.52 €

Recettes	
FCTVA (16.404 %)	3 057.94 €
Communes	7 791.79 €
Communauté de communes	7 791.79 €
TOTAL	18 641.52 €

Communes	Habitants	Montant participation
CIZE	826	4 503.86 €
NEY	603	3 287.93 €
	1 429	7 791.79 €

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **APPROUVE** le plan de financement définitif concernant les travaux d'aménagement d'une classe au groupe scolaire de Cize-Ney,
- **APPROUVE** la participation des communes de CIZE et de NEY telle que présentée ci-dessus,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme
Le Président,

Clément PERNOT



24 février 2022





**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

SEANCE DU 24 FEVRIER 2022

N° 2022.2.01

Objet :
Tour du Jura 2022

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 67
Pouvoirs : 5
Nombre de votants : 72
Date de la convocation 18 février 2022
Date d'affichage : 25 février 2022

Présents : Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. David ALPY, M. Clément PERNOT, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, M. Pascal TISSOT, Mme Rahma TBATOU, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Michèle GIROD, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Philippe CUEVAS, M. Jean-Marie PRIN suppléant, Mme Sylvie GUY, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Alain REYMOND, M. Alexandre GOBET, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Michel BOURGEOIS, M. Gérard AUTHIER, Mme Odile DUBOZ suppléante, Mme Geneviève MOREAU, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, M. Emmanuel FERREUX, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Fabien PETETIN, M. Serge CHARTIER suppléant, Mme Alexandra LIEGEON suppléante, M. Christian DRECQ, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gilles CICOLINI, M. Gérard CART-LAMY, M. Thierry DAVID, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, M. Patrice MAIRE, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Dominique CHAUVIN, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, M. Emile BEZIN

Suppléants sans voix délibérative : M. Henri HUMBERT, M. Stéphane ROUSSEAU, M. Alain CUBY

Excusés : M. Michel DOLE, M. Guy SAILLARD, M. Sébastien BONJOUR, M. Laurent OLIVIER, M. Victor POUX, Mme Marine LACROIX, M. Jean-Noël TRIBUT, Mme Justine DOMERGUE, M. Christophe FELIX, M. Jacky DOLE, M. Jacques HUGON, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, M. Jean-Marie VOISIN, Mme Véronique CASSUS, M. Alexandre DELIAVAL, M. Pascal GREFFET, Mme Evelyne COMTE, M. Philippe MENETRIER, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : M. Laurent OLIVIER donne pouvoir à Mme Sophie BAILLY-BAZIN / Mme Anne-Marie MIVELLE donne pouvoir à M. Jean-Paul LEBLOND / M. Florent SERRETTE donne pouvoir à M. Thierry DAVID / M. Victor POUX donne pouvoir à M. David DUSSOUILLEZ / Mme Marine LACROIX donne pouvoir à M. Philippe CUEVAS

Secrétaire de Séance : Mme Catherine ROUSSET

Présents à titre consultatif : M. Olivier BAUNE, Mme Bérengère COURTOIS, M. Morgan BOURDENET, M. François JACQUIER

Rapporteur : M. Clément PERNOT

La prochaine édition du Tour du Jura se déroulera le samedi 16 avril 2022 sur le territoire intercommunal. Cette épreuve professionnelle de cyclisme accueillera vingt des plus grandes équipes françaises et internationales. Le peloton s'élancera du centre-ville de Champagnole aux alentours de 10h et le parcours, de 160 à 170 km, sera tracé principalement sur le territoire de la Communauté de communes. L'arrivée se fera, quant à elle, à Nozeroy vers 14h.

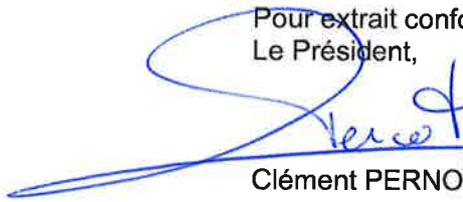
35 communes du territoire seront traversées lors de l'épreuve : Champagnole, Crotenay, Pont-du-Navoy, Monnet-la-Ville, Mont-sur-Monnet, Loulle, Ney, Syam, Les Planches-en-Montagne, Les Chalesmes, Bief-des-Maisons, Gillois, Sirod, Lent, Équevillon, Saint-Germain-en-Montagne, Le Moutoux, Le Latet, Vers-en-Montagne, Andelot-en-Montagne, Chapois, Mournans-Charbonny, Onglières, Censeau, Mignovillard, La Latette, Longcochon, Mièges, Nozeroy, Rix-Trébief, Billecul, La Favière, Conte, Plénise et Doye (documents en date du 14/02/2022, suite à réunion en Préfecture).

Cet évènement cycliste de grande envergure permet d'offrir à la population et aux touristes présents une manifestation sportive exceptionnelle. Il met également en valeur les atouts du territoire de belle manière dans les médias – la course sera retransmise en direct sur la chaîne L'Équipe assurant une audience d'environ 500 000 téléspectateurs – et lui offre des retombées économiques et touristiques non négligeables.

Le club organisateur sollicite un financement, par le biais d'une convention, auprès de la Communauté de communes à hauteur de 35 000 € HT pour l'organisation de l'évènement. À cette occasion, la Ville de Champagnole, quant à elle, mettra à disposition ses infrastructures et services techniques.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **APPROUVE** la convention et le financement de 35 000 € HT au club « Jura cyclisme Pays de Revermont », pour l'organisation du Tour du Jura 2022 sur le territoire de la Communauté de communes, étant précisé que l'octroi de la subvention sera conditionné à la tenue de l'évènement,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme.
Le Président,

Clément PERNO





**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

SEANCE DU 24 FEVRIER 2022

N° 2022.2.02

Objet :

Opération Grand Site (OGS)
Vallée du Hérisson et Plateau
des 7 Lacs

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 67
Pouvoirs : 5
Nombre de votants : 72
Date de la convocation 18 février 2022
Date d'affichage : 25 février 2022

Présents : Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. David ALPY, M. Clément PERNOT, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, M. Pascal TISSOT, Mme Rahma TBATOU, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOLET, Mme Michèle GIROD, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Philippe CUEVAS, M. Jean-Marie PRIN suppléant, Mme Sylvie GUY, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Alain REYMOND, M. Alexandre GOBET, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Michel BOURGEOIS, M. Gérard AUTHIER, Mme Odile DUBOZ suppléante, Mme Geneviève MOREAU, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, M. Emmanuel FERREUX, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Fabien PETETIN, M. Serge CHARTIER suppléant, Mme Alexandra LIEGEON suppléante, M. Christian DRECQ, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gilles CICOLINI, M. Gérard CART-LAMY, M. Thierry DAVID, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, M. Patrice MAIRE, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Dominique CHAUVIN, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, M. Emile BEZIN

Suppléants sans voix délibérative : M. Henri HUMBERT, M. Stéphane ROUSSEAU, M. Alain CUBY

Excusés : M. Michel DOLE, M. Guy SAILLARD, M. Sébastien BONJOUR, M. Laurent OLIVIER, M. Victor POUX, Mme Marine LACROIX, M. Jean-Noël TRIBUT, Mme Justine DOMERGUE, M. Christophe FELIX, M. Jacky DOLE, M. Jacques HUGON, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, M. Jean-Marie VOISIN, Mme Véronique CASSUS, M. Alexandre DELIAVAL, M. Pascal GREFFET, Mme Evelyne COMTE, M. Philippe MENETRIER, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : M. Laurent OLIVIER donne pouvoir à Mme Sophie BAILLY-BAZIN / Mme Anne-Marie MIVELLE donne pouvoir à M. Jean-Paul LEBLOND / M. Florent SERRETTE donne pouvoir à M. Thierry DAVID / M. Victor POUX donne pouvoir à M. David DUSSOUILLEZ / Mme Marine LACROIX donne pouvoir à M. Philippe CUEVAS

Secrétaire de Séance : Mme Catherine ROUSSET

Présents à titre consultatif : M. Olivier BAUNE, Mme Bérengère COURTOIS, M. Morgan BOURDENET, M. François JACQUIER

Rapporteur : M. Clément PERNOT

Depuis 1976, dans le cadre d'une politique nationale impulsée par l'État, sont menés des projets ambitieux de réhabilitation et de gestion des sites classés les plus prestigieux et les plus fréquentés du patrimoine national. A titre d'exemple, La Baie de Somme, le cirque de Navacelles, le Marais poitevin, les Gorges de l'Hérault, le Pont du Gard... Ces Grands Sites de France, labellisés ou en projet, sont des sites fragiles. C'est pourquoi ils nécessitent une gestion active, de proximité, assurée par les collectivités locales.

Fortes des démarches menées avec le soutien des services de l'État et ceux du Département du Jura depuis le printemps 2021, lors du comité de pilotage du 21 janvier 2022, les trois communautés de communes concernées – Terre d'Émeraude Communauté (TEC), la Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura (CNJ) et la Communauté de communes la Grandvallièrre (GV) souhaitent, à travers une convention de partenariat administratif et financier, formaliser les modalités d'une coopération permettant d'avancer de façon volontariste dans l'Opération Grand Site de France (OGS) « Vallée du Hérisson – Plateau des 7 Lacs », en vue d'une labellisation dans les meilleurs délais.

Chaque Communauté de communes concernée assurera sur le territoire qui lui est propre :

- la maîtrise d'ouvrage d'éventuelles études qui lui seraient spécifiques
- la maîtrise d'ouvrage des travaux engendrés par la démarche Grand Site de France
- les actions d'animation et de communication.

Il est convenu, pour chaque Communauté de communes, la mise en place de l'organisation et des actions suivantes, à savoir :

- le souhait de confier à TEC le rôle de gestionnaire, coordonnateur de la démarche Grand Site de France.
- de mettre en place un comité de pilotage (COFIL) et un comité technique (COTECH) pour associer les acteurs locaux institutionnels et non institutionnels à la démarche.

Composition des instances :

COFIL	COTECH
Communautés de communes	Communautés de communes
Communes	Communes
Conseil Départemental	Conseil Départemental
Conseil Régional	Conseil Régional
État et ses services	État et ses services
PNR Haut-Jura	Comité départemental du tourisme
Banque des territoires	Comité régional du tourisme
Commissariat de massif du Jura	Offices de tourisme
	+ autres partenaires en fonction des thématiques de travail

- de mettre à disposition les moyens nécessaires à l'élaboration du plan de gestion, au suivi des actions sur leur territoire, à la mobilisation de ses instances et des acteurs de son territoire.
 - de mettre à disposition du personnel, selon les besoins et ses possibilités
 - que chacune s'engage à inscrire à son budget propre la quote-part des actions suivantes à financer :
- 1) Étude de fréquentation : menée sur une année à l'échelle du périmètre géographique de l'OGS comportant 3 volets (volet quantitatif, volet qualitatif, mise en place d'un observatoire)
 - 2) Schéma d'aménagement : intervention d'un architecte-paysagiste pour un rendu niveau « Avant-Projet Sommaire » sur un nombre de site qui sera déterminé en fonction de l'enveloppe budgétaire après choix du prestataire.

Le plan de financement prévisionnel des points 1 et 2 s'établit comme suit :

Budget	Financements	TEC	CNJ	GV
86 800€ HT	- - 50% DREAL, soit 43 400 € - - Région 20 000 € - Banque des territoires 23 400 €	-	-	-

- 3) Comptages routiers : comptages prévus sur 7 semaines (3 semaines haute-saison, 2 semaines moyenne saison, 2 semaines basse-saison) et 8 emplacements réputés pour concentrer un grand nombre de véhicules.

Le plan de financement prévisionnel s'établit comme suit :

Budget	Financements	TEC	CNJ	GV
18 000€ HT	- 50% DREAL, soit 9 000 €	3 000 € HT	3 000 € HT	3 000 € HT

- 4) Acquisition éco-compteurs : pour permettre la mise en place d'un observatoire pérenne de la fréquentation, il est nécessaire de prévoir des éco-compteurs sur 5 emplacements stratégiques.

Le plan de financement prévisionnel s'établit comme suit :

Budget	Financements	TEC	CNJ	GV
5 x 3 500 € HT = 17 500 € HT	- 50% DREAL, soit 8 750 €	déjà équipée	4 375 € HT	4 375 € HT

- 5) En fonction de l'avancement de la démarche et des besoins éventuels qui apparaîtront, de nouvelles actions pourront être prévues.

La présente convention est conclue pour une période allant de sa signature jusqu'au 31 décembre 2024. Une nouvelle convention pourra être conclue en fonction du degré d'avancement des actions et de la démarche de labellisation Grand Site de France.

Vu le courrier du Ministère de la Transition écologique et solidaire en date du 28 septembre 2017 autorisant le lancement de l'Opération Grand Site « Vallée du Hérisson-Plateau des 7 Lacs » ;

Vu la note argumentaire précisant les enjeux de l'Opération Grand Site (OGS) ;

Considérant que le périmètre de l'OGS comprend 9 communes qui sont situées sur 3 Communautés de communes : Terre d'Emeraude Communauté, Communauté de communes la Grandvallièrre et Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura ;

Vu les statuts de ces 3 Communautés de communes ;

Considérant les conclusions de la réunion du 11 mai 2021, initiée par la Préfecture du Jura et relative à la relance des démarches pour obtenir la labellisation Grand Site de France des deux territoires jurassiens concernés par la démarche (Vignobles et Reculées du Jura et Vallée du Hérisson – Plateau des 7 Lacs) ;

Considérant les conclusions du Comité de Pilotage (COFIL) institué pour la gestion des différentes démarches permettant d'avancer vers la labellisation Grand Site de France en date du 21 janvier 2022 ;

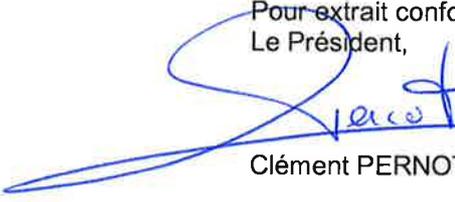
Considérant la nécessité de structurer un partenariat pour porter les démarches de concertation et les études qui permettront d'obtenir le label Grand Site de France ;

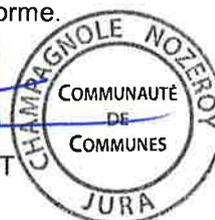
Considérant que les Communautés de communes Terre d'Emeraude Communauté / Communauté de communes la Grandvallièrre / Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura doivent statuer de la même façon sur les principes d'une convention ;

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **APPROUVE** la convention de partenariat en vue du lancement de l'opération Grands Sites « Vallée du Hérisson – Plateau des 7 lacs » et en vue d'une d'avancée vers la labellisation Grand Site de France,
- **APPROUVE** le programme d'actions tel que présenté ci-dessus,
- **APPROUVE** la participation de la Communauté de communes, à savoir 3 000 € pour les comptages routiers et 4 375 € pour les comptages piétons,
- **AUTORISE** le Président à signer la convention et tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme.
Le Président,


Clément PERNOT



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

SEANCE DU 24 FEVRIER 2022

N° 2022.2.03

Objet :

Construction d'une caserne de
Gendarmerie à Champagnole



Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 67
Pouvoirs : 5
Nombre de votants : 72
Date de la convocation 18 février 2022
Date d'affichage : 25 février 2022

Présents : Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. David ALPY, M. Clément PERNOT, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, M. Pascal TISSOT, Mme Rahma TBATOU, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOLET, Mme Michèle GIROD, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Philippe CUEVAS, M. Jean-Marie PRIN suppléant, Mme Sylvie GUY, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Alain REYMOND, M. Alexandre GOBET, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Michel BOURGEOIS, M. Gérard AUTHIER, Mme Odile DUBOZ suppléante, Mme Geneviève MOREAU, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, M. Emmanuel FERREUX, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Fabien PETETIN, M. Serge CHARTIER suppléant, Mme Alexandra LIEGEON suppléante, M. Christian DRECQ, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gilles CICOLINI, M. Gérard CART-LAMY, M. Thierry DAVID, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, M. Patrice MAIRE, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Dominique CHAUVIN, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, M. Emile BEZIN

Suppléants sans voix délibérative : M. Henri HUMBERT, M. Stéphane ROUSSEAU, M. Alain CUBY

Excusés : M. Michel DOLE, M. Guy SAILLARD, M. Sébastien BONJOUR, M. Laurent OLIVIER, M. Victor POUX, Mme Marine LACROIX, M. Jean-Noël TRIBUT, Mme Justine DOMERGUE, M. Christophe FELIX, M. Jacky DOLE, M. Jacques HUGON, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, M. Jean-Marie VOISIN, Mme Véronique CASSUS, M. Alexandre DELIAVAL, M. Pascal GREFFET, Mme Evelyne COMTE, M. Philippe MENETRIER, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : M. Laurent OLIVIER donne pouvoir à Mme Sophie BAILLY-BAZIN / Mme Anne-Marie MIVELLE donne pouvoir à M. Jean-Paul LEBLOND / M. Florent SERRETTE donne pouvoir à M. Thierry DAVID / M. Victor POUX donne pouvoir à M. David DUSSOUILLEZ / Mme Marine LACROIX donne pouvoir à M. Philippe CUEVAS

Secrétaire de Séance : Mme Catherine ROUSSET

Présents à titre consultatif : M. Olivier BAUNE, Mme Bérengère COURTOIS, M. Morgan BOURDENET, M. François JACQUIER

Rapporteur : M. Clément PERNOT

Lors de sa séance du 1^{er} octobre 2018, le Conseil communautaire a approuvé le principe de la construction d'une nouvelle caserne de gendarmerie sur la commune de Champagnole.

Par courrier reçu le 29 octobre 2018, le Lieutenant-Colonel, commandant le Groupement de gendarmerie du Jura, sollicite une nouvelle délibération de principe. Afin de recueillir l'accord de la Direction Générale de la Gendarmerie Nationale (DGGN), il a été précisé, dans la délibération en date du 19 décembre 2018, que cette opération pourrait être réalisée dans le cadre du dispositif prévu par le décret n°93-130 du 28 janvier 1993, qui se résume comme suit:

- construction de 30 unités de logement (UL) à un coût plafond de 192.900 € (révisé chaque trimestre) par unité, soit 5.787.000 €,
- possibilité d'obtenir une aide dans le cadre de la DETR,
- bail de 9 ans avec loyer fixe.

Par courrier du 24 avril 2019, le Commandant du groupement de gendarmerie du Jura a précisé que l'augmentation des effectifs nécessitait de prévoir une unité de logement supplémentaire (UL), soit 31 UL au lieu de 30 UL.

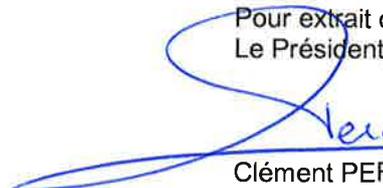
Ce projet a ensuite fait l'objet d'un agrément par le Ministre de l'intérieur le 31 mars 2021, notifiée par courrier du 18 mai 2021 qui précise que la surface de l'emprise foncière sera comprise entre 7.600 et 9.800 m² ou 13.800 à 16.600 m² dans l'hypothèse d'une construction locative de type pavillonnaire.

Par courrier reçu le 10 décembre 2021, le Commandant du groupement de gendarmerie du Jura a informé la Communauté de Communes d'une réorganisation du peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie (PSIG) qui entraîne un redimensionnement du projet à 36 UL, au lieu de 31. Ce projet permettra ainsi d'accueillir 35 militaires logés par nécessité absolue de service et 3 gendarmes volontaires.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **CONFIRME** l'intention de construire une caserne composée de locaux de services techniques, logements et studios, soit 36 unités de logement,
- **APPROUVE** les conditions du décret du 28 janvier 1993 pour le cadre juridique et financier du projet,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme.
Le Président,


Clément PERNOT





**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

SEANCE DU 24 FEVRIER 2022

N° 2022.2.04

Objet :

Convention pour la servitude de passage des canalisations d'assainissement

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 67
Pouvoirs : 5
Nombre de votants : 72
Date de la convocation 18 février 2022
Date d'affichage : 25 février 2022

Présents : Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. David ALPY, M. Clément PERNOT, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, M. Pascal TISSOT, Mme Rahma TBATOU, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOLET, Mme Michèle GIROD, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Philippe CUEVAS, M. Jean-Marie PRIN suppléant, Mme Sylvie GUY, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Alain REYMOND, M. Alexandre GOBET, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Michel BOURGEOIS, M. Gérard AUTHIER, Mme Odile DUBOZ suppléante, Mme Geneviève MOREAU, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, M. Emmanuel FERREUX, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Fabien PETETIN, M. Serge CHARTIER suppléant, Mme Alexandra LIEGEON suppléante, M. Christian DRECQ, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gilles CICOLINI, M. Gérard CART-LAMY, M. Thierry DAVID, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, M. Patrice MAIRE, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Dominique CHAUVIN, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, M. Emile BEZIN

Suppléants sans voix délibérative : M. Henri HUMBERT, M. Stéphane ROUSSEAU, M. Alain CUBY

Excusés : M. Michel DOLE, M. Guy SAILLARD, M. Sébastien BONJOUR, M. Laurent OLIVIER, M. Victor POUX, Mme Marine LACROIX, M. Jean-Noël TRIBUT, Mme Justine DOMERGUE, M. Christophe FELIX, M. Jacky DOLE, M. Jacques HUGON, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, M. Jean-Marie VOISIN, Mme Véronique CASSUS, M. Alexandre DELIAVAL, M. Pascal GREFFET, Mme Evelyne COMTE, M. Philippe MENETRIER, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : M. Laurent OLIVIER donne pouvoir à Mme Sophie BAILLY-BAZIN / Mme Anne-Marie MIVELLE donne pouvoir à M. Jean-Paul LEBLOND / M. Florent SERRETTE donne pouvoir à M. Thierry DAVID / M. Victor POUX donne pouvoir à M. David DUSSOUILLEZ / Mme Marine LACROIX donne pouvoir à M. Philippe CUEVAS

Secrétaire de Séance : Mme Catherine ROUSSET

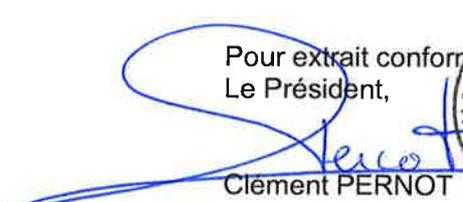
Présents à titre consultatif : M. Olivier BAUNE, Mme Bérengère COURTOIS, M. Morgan BOURDENET, M. François JACQUIER

Rapporteur : M. Rémi HUGON

Monsieur le Président informe l'assemblée, que seul le Président de la Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura est autorisé à signer les conventions de passage sur les terrains privés avec les différents propriétaires concernant le passage de réseau d'assainissement.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **AUTORISE** le Président à signer les conventions de passage sur les terrains privés avec les différents propriétaires,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme
Le Président,

Clément PERNOT





N° 2022.2.05

Objet :

Mise en séparatif de la Rue
d'Ain à Champagnole
Demande de subvention à
l'Agence de l'Eau

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 67
Pouvoirs : 5
Nombre de votants : 72
Date de la convocation 18 février 2022
Date d'affichage : 25 février 2022

Présents : Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. David ALPY, M. Clément PERNOT, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, M. Pascal TISSOT, Mme Rahma TBATOU, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOLET, Mme Michèle GIROD, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Philippe CUEVAS, M. Jean-Marie PRIN suppléant, Mme Sylvie GUY, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Alain REYMOND, M. Alexandre GOBET, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Michel BOURGEOIS, M. Gérard AUTHIER, Mme Odile DUBOZ suppléante, Mme Geneviève MOREAU, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, M. Emmanuel FERREUX, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Fabien PETETIN, M. Serge CHARTIER suppléant, Mme Alexandra LIEGEON suppléante, M. Christian DRECQ, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gilles CICOLINI, M. Gérard CART-LAMY, M. Thierry DAVID, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, M. Patrice MAIRE, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Dominique CHAUVIN, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, M. Emile BEZIN

Suppléants sans voix délibérative : M. Henri HUMBERT, M. Stéphane ROUSSEAU, M. Alain CUBY

Excusés : M. Michel DOLE, M. Guy SAILLARD, M. Sébastien BONJOUR, M. Laurent OLIVIER, M. Victor POUX, Mme Marine LACROIX, M. Jean-Noël TRIBUT, Mme Justine DOMERGUE, M. Christophe FELIX, M. Jacky DOLE, M. Jacques HUGON, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, M. Jean-Marie VOISIN, Mme Véronique CASSUS, M. Alexandre DELIAVAL, M. Pascal GREFFET, Mme Evelyne COMTE, M. Philippe MENETRIER, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : M. Laurent OLIVIER donne pouvoir à Mme Sophie BAILLY-BAZIN / Mme Anne-Marie MIVELLE donne pouvoir à M. Jean-Paul LEBLOND / M. Florent SERRETTE donne pouvoir à M. Thierry DAVID / M. Victor POUX donne pouvoir à M. David DUSSOUILLEZ / Mme Marine LACROIX donne pouvoir à M. Philippe CUEVAS

Secrétaire de Séance : Mme Catherine ROUSSET

Présents à titre consultatif : M. Olivier BAUNE, Mme Bérengère COURTOIS, M. Morgan BOURDENET, M. François JACQUIER

Rapporteur : M. Rémi HUGON

La rue d'Ain, située dans le « vieux Champagnole », nécessite une réhabilitation lourde concernant le traitement de la voirie, de l'eau potable, du pluvial et de l'assainissement des eaux usées.

Il s'avère que certains de ces travaux relèvent de la maîtrise d'ouvrage de la Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura, et que d'autres travaux relèvent de la compétence de la Commune de Champagnole aux termes du Code Général des Collectivités Territoriales et des statuts de la Communauté de communes.

Une cohérence, dans la mise en œuvre de l'ensemble de ces travaux qui sont extrêmement imbriqués dans un centre ancien, est indispensable.

Par délibération en date du 23 novembre 2021, la Communauté de communes a confié à la ville de Champagnole la maîtrise d'ouvrage des travaux qui sont de sa compétence et toutes les missions de coordination avec l'ensemble des concessionnaires, qui interviennent dans le projet de réhabilitation de la rue d'Ain.

Il a donc été convenu qu'un seul maître de l'ouvrage gère l'ensemble des travaux nécessaires au projet.

L'opération prévoit la réhabilitation de la Rue d'Ain à Champagnole et notamment le réseau assainissement pour un montant évalué en phase PRO de 74 353,00 €HT.

Ce projet de mise en séparatif fera l'objet d'une demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau ainsi que du Département du Jura.

A ce jour, le plan de financement est établi comme suit :

DEPENSES	Montants (€HT)
Travaux	74 353,00 €
TOTAL HT	74 353,00 €

RECETTES	Montants (HT)	Taux
Etat (DETR)	0 €	0 %
Agence de l'Eau	22 305,90 €	30 %
Département	14 870,60 €	20 %
Autofinancement	37 176,50 €	50 %
TOTAL	74 353,00 €	100 %

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **APPROUVE** le projet et le plan de financement présentés ci-dessus (dont l'autofinancement et son éventuelle majoration après programmation),
- **AUTORISE** le Président et par délégation le Vice-président, à solliciter les subventions auprès de l'Agence de l'Eau et du Département,
- **AUTORISE** le Président et par délégation le Vice-président, à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme
Le Président,

Clément PERNOT



N° 2022.2.06

Objet :

Contrat de prestation de service
pour la collecte et le traitement des
déchets sur les Communes de
Foncine-le-Haut et Foncine-le-Bas



Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 67
Pouvoirs : 5
Nombre de votants : 72
Date de la convocation 18 février 2022
Date d'affichage : 25 février 2022

Présents : Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. David ALPY, M. Clément PERNOT, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, M. Pascal TISSOT, Mme Rahma TBATOU, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOLET, Mme Michèle GIROD, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Philippe CUEVAS, M. Jean-Marie PRIN suppléant, Mme Sylvie GUY, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Alain REYMOND, M. Alexandre GOBET, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Michel BOURGEOIS, M. Gérard AUTHIER, Mme Odile DUBOZ suppléante, Mme Geneviève MOREAU, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, M. Emmanuel FERREUX, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Fabien PETETIN, M. Serge CHARTIER suppléant, Mme Alexandra LIEGEON suppléante, M. Christian DRECQ, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gilles CICOLINI, M. Gérard CART-LAMY, M. Thierry DAVID, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARECHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, M. Patrice MAIRE, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Dominique CHAUVIN, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, M. Emile BEZIN

Suppléants sans voix délibérative : M. Henri HUMBERT, M. Stéphane ROUSSEAU, M. Alain CUBY

Excusés : M. Michel DOLE, M. Guy SAILLARD, M. Sébastien BONJOUR, M. Laurent OLIVIER, M. Victor POUX, Mme Marine LACROIX, M. Jean-Noël TRIBUT, Mme Justine DOMERGUE, M. Christophe FELIX, M. Jacky DOLE, M. Jacques HUGON, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, M. Jean-Marie VOISIN, Mme Véronique CASSUS, M. Alexandre DELIAVAL, M. Pascal GREFFET, Mme Evelyne COMTE, M. Philippe MENETRIER, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : M. Laurent OLIVIER donne pouvoir à Mme Sophie BAILLY-BAZIN / Mme Anne-Marie MIVELLE donne pouvoir à M. Jean-Paul LEBLOND / M. Florent SERRETTE donne pouvoir à M. Thierry DAVID / M. Victor POUX donne pouvoir à M. David DUSSOUILLEZ / Mme Marine LACROIX donne pouvoir à M. Philippe CUEVAS

Secrétaire de Séance : Mme Catherine ROUSSET

Présents à titre consultatif : M. Olivier BAUNE, Mme Bérengère COURTOIS, M. Morgan BOURDENET, M. François JACQUIER

Rapporteur : M. Rémi HUGON

Les Communes de Foncine-le-Haut et Foncine-le-Bas appartiennent au Schéma Départemental du Doubs concernant la collecte et le traitement des ordures ménagères.

Par délibération du 29 janvier 2016, un groupement de commandes, désignant comme coordinateur la commune de Foncine-le-Haut, a été constitué afin d'engager un appel d'offres ouvert pour l'établissement d'un marché de prestations de services relatif à :

- L'organisation, la collecte et la valorisation des ordures ménagères.
- La gestion des apports, le gardiennage, le transport et le traitement des déchets issus de la déchèterie.
- La collecte du verre en apport volontaire et la valorisation.
- La mise en place de la collecte en apport volontaire des emballages et papiers, la collecte, le tri et la valorisation.
- La communication associée à ces prestations.

Ce marché de prestations de service a été lancé pour une durée de 3 ans renouvelable une fois.

La Communauté de communes des Hauts du Doubs (CCHD), mitoyenne à ces communes et ayant les compétences demandées, a été retenue pour effectuer les prestations du marché présentées ci-dessus. Ce marché a été notifié le 7 juin 2016.

La CCHD étant adhérente au syndicat de Préval, la communication et le traitement des déchets ont été transférés au syndicat.

En 2017, dans le cadre de l'application de la Loi NOTRe, la Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura est devenue pouvoir adjudicateur du marché et la Communauté de communes Lacs et Montagnes du Haut-Doubs (ex-CCHD) nouveau titulaire du marché.

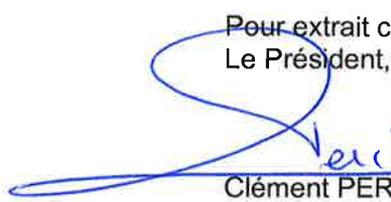
Le terme du contrat actuel est fixé au 30 avril 2022.

Cependant, l'harmonisation de la collecte et du traitement des déchets sur le territoire de la CCCNJ est prévue pour le 1^{er} janvier 2024 et sera réalisée par le SICTOM. Aussi, afin de pouvoir assurer la collecte et le traitement des déchets sur Foncine-le-Haut et Foncine-le-Bas, une nouvelle procédure de mise en concurrence doit être relancée.

Il est donc nécessaire de prolonger le contrat actuel, sans modification de ce dernier. La prolongation permettra de mener une nouvelle procédure de mise en concurrence et de passation du prochain marché.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **APPROUVE** la modification de marché n°3 au contrat de prestation de service, qui prolonge sa durée de 6 mois jusqu'au 31 octobre 2022,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme
Le Président,

Clément PERNOT



The stamp is circular with the text 'CHAMPAGNOLE NOZERUY' at the top, 'COMMUNAUTÉ DE COMMUNES' in the center, and 'JURA' at the bottom.



Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 67
Pouvoirs : 5
Nombre de votants : 72
Date de la convocation 18 février 2022
Date d'affichage : 25 février 2022

N° 2022.2.07

Objet :
Débat d'Orientation Budgétaire
(DOB) 2022

Présents : Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. David ALPY, M. Clément PERNOT, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, M. Pascal TISSOT, Mme Rahma TBATOU, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Michèle GIROD, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Philippe CUEVAS, M. Jean-Marie PRIN suppléant, Mme Sylvie GUY, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Alain REYMOND, M. Alexandre GOBET, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Michel BOURGEOIS, M. Gérard AUTHIER, Mme Odile DUBOZ suppléante, Mme Geneviève MOREAU, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, M. Emmanuel FERREUX, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Fabien PETETIN, M. Serge CHARTIER suppléant, Mme Alexandra LIEGEON suppléante, M. Christian DRECQ, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gilles CICOLINI, M. Gérard CART-LAMY, M. Thierry DAVID, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, M. Patrice MAIRE, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Dominique CHAUVIN, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, M. Emile BEZIN

Suppléants sans voix délibérative : M. Henri HUMBERT, M. Stéphane ROUSSEAU, M. Alain CUBY

Excusés : M. Michel DOLE, M. Guy SAILLARD, M. Sébastien BONJOUR, M. Laurent OLIVIER, M. Victor POUX, Mme Marine LACROIX, M. Jean-Noël TRIBUT, Mme Justine DOMERGUE, M. Christophe FELIX, M. Jacky DOLE, M. Jacques HUGON, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, M. Jean-Marie VOISIN, Mme Véronique CASSUS, M. Alexandre DELIAVAL, M. Pascal GREFFET, Mme Evelyne COMTE, M. Philippe MENETRIER, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : M. Laurent OLIVIER donne pouvoir à Mme Sophie BAILLY-BAZIN / Mme Anne-Marie MIVELLE donne pouvoir à M. Jean-Paul LEBLOND / M. Florent SERRETTE donne pouvoir à M. Thierry DAVID / M. Victor POUX donne pouvoir à M. David DUSSOUILLEZ / Mme Marine LACROIX donne pouvoir à M. Philippe CUEVAS

Secrétaire de Séance : Mme Catherine ROUSSET

Présents à titre consultatif : M. Olivier BAUNE, Mme Bérengère COURTOIS, M. Morgan BOURDENET, M. François JACQUIER

Rapporteur : M. Philippe WERMEILLE

La tenue du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) est obligatoire dans les régions, les départements, les communes de plus de 3.500 habitants, leurs établissements administratifs et **les groupements de communes de plus de 3.500 habitants** (article L 2312-1 du code général des collectivités territoriales).

Ce débat doit avoir lieu dans un délai de deux mois précédant le vote du budget. Il n'a aucun caractère décisionnel. Sa tenue doit néanmoins faire l'objet d'une délibération afin que le représentant de l'Etat puisse s'assurer du respect de la loi.

Il permet à l'assemblée délibérante :

- de discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront retenues dans l'élaboration du budget primitif,
- d'être informée sur l'évolution financière de la collectivité.

Le document établi à l'occasion du DOB, préalable à la préparation du budget 2022, adressé avec convocation, est présenté en séance.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après avoir entendu les commentaires du Président,

- **PREND ACTE** de la présentation du Débat d'Orientation Budgétaire 2022

Pour extrait conforme.
Le Président,

Clément PERNOT



N° 2022.2.08

Objet :

Ouverture de crédits d'investissement
sur l'exercice 2022



Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 67
Pouvoirs : 5
Nombre de votants : 72
Date de la convocation 18 février 2022
Date d'affichage : 25 février 2022

Présents : Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. David ALPY, M. Clément PERNOT, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, M. Pascal TISSOT, Mme Rahma TBATOU, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Michèle GIROD, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Philippe CUEVAS, M. Jean-Marie PRIN suppléant, Mme Sylvie GUY, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Alain REYMOND, M. Alexandre GOBET, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Michel BOURGEOIS, M. Gérard AUTHIER, Mme Odile DUBOZ suppléante, Mme Geneviève MOREAU, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, M. Emmanuel FERREUX, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Fabien PETETIN, M. Serge CHARTIER suppléant, Mme Alexandra LIEGEON suppléante, M. Christian DRECCQ, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gilles CICOLINI, M. Gérard CART-LAMY, M. Thierry DAVID, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, M. Patrice MAIRE, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Dominique CHAUVIN, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, M. Emile BEZIN

Suppléants sans voix délibérative : M. Henri HUMBERT, M. Stéphane ROUSSEAU, M. Alain CUBY

Excusés : M. Michel DOLE, M. Guy SAILLARD, M. Sébastien BONJOUR, M. Laurent OLIVIER, M. Victor POUX, Mme Marine LACROIX, M. Jean-Noël TRIBUT, Mme Justine DOMERGUE, M. Christophe FELIX, M. Jacky DOLE, M. Jacques HUGON, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, M. Jean-Marie VOISIN, Mme Véronique CASSUS, M. Alexandre DELIAVAL, M. Pascal GREFFET, Mme Evelyne COMTE, M. Philippe MENETRIER, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : M. Laurent OLIVIER donne pouvoir à Mme Sophie BAILLY-BAZIN / Mme Anne-Marie MIVELLE donne pouvoir à M. Jean-Paul LEBLOND / M. Florent SERRETTE donne pouvoir à M. Thierry DAVID / M. Victor POUX donne pouvoir à M. David DUSSOUILLEZ / Mme Marine LACROIX donne pouvoir à M. Philippe CUEVAS

Secrétaire de Séance : Mme Catherine ROUSSET

Présents à titre consultatif : M. Olivier BAUNE, Mme Bérengère COURTOIS, M. Morgan BOURDENET, M. François JACQUIER

Rapporteur : M. Philippe WERMEILLE

Dans l'attente du vote du budget 2022, la Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura ne peut engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement que dans la limite des restes à réaliser de l'exercice 2021.

Afin de faciliter les dépenses d'investissement du 1^{er} trimestre 2022 et de pouvoir faire face à des dépenses d'investissement imprévues et urgentes, il est proposé au Conseil communautaire, en vertu de l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, d'autoriser le Président à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget 2021.

Ces crédits seront repris lors du vote du budget primitif 2022 :

Budget général :

Chapitre 20 Compte 202 : 1 000 € (Documents d'urbanisme, annonces cartes communales)
 Compte 2051 : 17 500 € (refonte site internet tourisme)

Chapitre 21 Compte 21838 : 2 000 € informatique ordinateur portable + diverses fournitures
 Compte 2188 : 540 € (signalisation Source Ain)
 Compte 2188 : 510 € (machine à laver services techniques)
 Compte 2188 : 1 530 € (étagère + casiers R-1 services techniques)
 Compte 2138 : 260 € (travaux CSTI services techniques)

Chapitre 16 – 1641 Recette : emprunt complémentaire Keystone 420 000 €

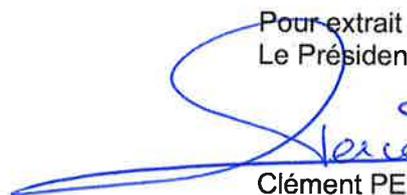
Budget assainissement collectif :

Chapitre 21 Compte 2151 : 4 100 € (Travaux réseaux assainissement Lent)

Chapitre 23 Compte 2315 : 360 € (Relevé topo assainissement Doye)

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **APPROUVE** les ouvertures de crédits énumérées ci-dessus,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme
Le Président,

Clément PERNOT



N° 2022.2.09

Objet :

Fonds de concours aux communes
dans le cadre de la DST Relance



Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 67
Pouvoirs : 5
Nombre de votants : 72
Date de la convocation 18 février 2022
Date d'affichage : 25 février 2022

Présents : Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. David ALPY, M. Clément PERNOT, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, M. Pascal TISSOT, Mme Rahma TBATOU, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Michèle GIROD, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Philippe CUEVAS, M. Jean-Marie PRIN suppléant, Mme Sylvie GUY, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Alain REYMOND, M. Alexandre GOBET, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Michel BOURGEOIS, M. Gérard AUTHIER, Mme Odile DUBOZ suppléante, Mme Geneviève MOREAU, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, M. Emmanuel FERREUX, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Fabien PETETIN, M. Serge CHARTIER suppléant, Mme Alexandra LIEGEON suppléante, M. Christian DRECQ, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gilles CICOLINI, M. Gérard CART-LAMY, M. Thierry DAVID, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, M. Patrice MAIRE, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Dominique CHAUVIN, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, M. Emile BEZIN

Suppléants sans voix délibérative : M. Henri HUMBERT, M. Stéphane ROUSSEAU, M. Alain CUBY

Excusés : M. Michel DOLE, M. Guy SAILLARD, M. Sébastien BONJOUR, M. Laurent OLIVIER, M. Victor POUX, Mme Marine LACROIX, M. Jean-Noël TRIBUT, Mme Justine DOMERGUE, M. Christophe FELIX, M. Jacky DOLE, M. Jacques HUGON, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, M. Jean-Marie VOISIN, Mme Véronique CASSUS, M. Alexandre DELIAVAL, M. Pascal GREFFET, Mme Evelyne COMTE, M. Philippe MENETRIER, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : M. Laurent OLIVIER donne pouvoir à Mme Sophie BAILLY-BAZIN / Mme Anne-Marie MIVELLE donne pouvoir à M. Jean-Paul LEBLOND / M. Florent SERRETTE donne pouvoir à M. Thierry DAVID / M. Victor POUX donne pouvoir à M. David DUSSOUILLEZ / Mme Marine LACROIX donne pouvoir à M. Philippe CUEVAS

Secrétaire de Séance : Mme Catherine ROUSSET

Présents à titre consultatif : M. Olivier BAUNE, Mme Bérengère COURTOIS, M. Morgan BOURDENET, M. François JACQUIER

Rapporteur : M. David DUSSOUILLEZ

Par délibération en date du 24 septembre 2020, le Conseil communautaire a approuvé la mise en place du dispositif du « Plan de soutien aux forces vives jurassiennes » à l'initiative du Département.

Pour rappel, le dispositif DST – Relance est mis en place pour accompagner les projets sous maîtrise d'ouvrage communale et intercommunale. L'objectif est d'accompagner ces porteurs de projets qui feront appel aux entreprises locales pour leurs travaux.

Plusieurs dossiers ont été votés par le Département qui a déterminé le montant de subvention attribué pour chaque projet :

Maître d'ouvrage	Objet du projet	Montant total HT	Montant d'aide départementale attribué	Montant d'aide sollicité à la CC	Taux d'aide	DETR sollicitée
Ardon	Mise en œuvre du schéma communal de défense extérieure contre l'incendie : installation de 4 citernes souples, y compris travaux annexes, à Gratteroche, au Moulin et à proximité de la salle polyvalente "La Pass'rel"	63 258 €	15 815 €	15 815 €	25%	x
Arsure-Arsurette	Mise en conformité de l'assainissement autonome du bâtiment communal mairie-logement	13 850 €	4 615 €	4 615 €	33%	-
Arsure-Arsurette	Mise en conformité de l'assainissement autonome du	19 000 €	6 335 €	6 335 €	33%	-

	bâtiment communal du Chalet des Arches					
Arsure-Arsurette	Sécurisation des abords du Chalet des Arches par l'installation de crochets à neige sur le toit	3 375 €	1 125 €	1 125 €	33%	-
Bief-des-Maisons	Changement des menuiseries extérieures (porte et fenêtres) et réfection du sol du logement communal situé au 1 rue des Frettes	18 533 €	6 180 €	6 180 €	33%	-
Bief-des-Maisons	Changement des menuiseries extérieures (porte et fenêtre) de l'église	13 540 €	4 515 €	4 515 €	33%	-
Bief-du-Fourg	Construction de garages pour les logements communaux et d'un bâtiment de stockage du matériel des services techniques	78 063 €	19 515 €	19 515 €	25%	x
Billecul	Remplacement des menuiseries extérieures (fenêtres) du logement de la mairie situé au 10 Grande Rue	3 455 €	865 €	865 €	25%	x
Billecul	Remplacement des menuiseries extérieures (fenêtres, porte d'entrée et volets) du bâtiment communal situé 1 route de La Favière (logement ancienne école)	11 890 €	2 975 €	2 975 €	25%	x
Cerniébaud	Installation d'une barrière de protection bois-métal au niveau de l'aire de jeux	6 900 €	2 300 €	2 300 €	33%	-
Chaux-des-Crotenay	Réfection du chemin forestier et agricole situé au lieu-dit Les 4 Chemins	11 132 €	3 710 €	3 710 €	33%	-
Chaux-des-Crotenay	Création d'une piste forestière de débardage en terrain naturel dans le site classé de la Haute Vallée de la Saine	8 156 €	2 720 €	2 720 €	33%	-
Chaux-des-Crotenay	Ravalement de la façade d'un mur mitoyen situé au 19 Grande Rue	6 235 €	2 080 €	2 080 €	33%	-
Cize	Réhabilitation du bâtiment de la mairie : création d'une terrasse pour le logement communal n°302 (1ère étage)	21 941 €	7 315 €	7 315 €	33%	-
Cize	Rénovation de deux terrains de pétanque	7 089 €	2 365 €	2 365 €	33%	-
Foncine-le-Haut	Remplacement des menuiseries extérieures de deux logements communaux situés au 46 Grande Rue	30 785 €	7 695 €	7 695 €	25%	x
Foncine-le-Haut	Reprise de l'isolation et de l'étanchéité à l'air des menuiseries extérieures du Pôle Santé situé au 8 rue du village	17 370 €	4 345 €	4 345 €	25%	x
Foncine-le-Haut	Couverture de l'escalier dit "Tire-cul" reliant la Grande Rue à la rue de l'Eglise dans le cœur du village	21 297 €	5 325 €	5 325 €	25%	x
Foncine-le-Haut	Défense extérieure contre l'incendie : installation de 3 réserves souples couvrant les hameaux de Sous le Bayard, Les Berthets et Chevry Sud	33 975 €	8 495 €	8 495 €	25%	x
Foncine-le-Haut	Création d'un espace ludique nocturne sur le site du télésiège (projecteurs LED)	7 800 €	1 950 €	1 950 €	25%	x
Fraroz	Réfection du mur d'enceinte de la mairie	10 310 €	3 435 €	3 435 €	33%	-

La Latette	Rénovation des logements communaux situés dans le bâtiment de l'ancienne mairie : réfection des peintures et sols du logement du 1er étage et installation d'un chauffage central avec chaudière à granulés bois pour l'ensemble des logements	68 124 €	22 710 €	22 710 €	33%	-
Le Frasnois	Réfection de chemins et d'espaces de stationnement non revêtus (sites touristiques)	11 729 €	2 930 €	2 930 €	25%	x
Le Frasnois	Installation de 13 volets roulants à alimentation autonome solaire et rénovation de la toiture des logements communaux situés 4 route des Lacs	27 022 €	6 755 €	6 755 €	25%	x
Le Frasnois	Transformation du garage communal situé sous la salle des fêtes 2 route des Lacs en 2 garages supplémentaires pour les logements communaux	24 662 €	6 165 €	6 165 €	25%	x
Le Frasnois	Valorisation de l'ancienne horloge (Cretin 1881) de l'église : création d'un espace d'exposition dans la mairie et automatisation du mécanisme de fonctionnement	17 516 €	4 380 €	4 380 €	25%	x
Le Larderet	Rénovation du logement communal situé au rez-de-chaussée du bâtiment de la mairie (peintures, cuisine et salle de bains)	21 496 €	5 375 €	5 375 €	25%	x
Le Moutoux	Réhabilitation de la fontaine du village - 2ème tranche - Mise en eau	8 480 €	2 120 €	2 120 €	25%	x
Les Chalesmes	Réhabilitation de l'église et du cimetière - 2ème tranche : réfection du toit du clocher et de la sacristie, remplacement partiel du parquet intérieur et installation d'une barrière vers le jardin du souvenir	30 646 €	7 660 €	7 660 €	25%	x
Les Planches-en-Montagne	Mise en œuvre du schéma communal de défense extérieure contre l'incendie : installation de 2 réserves métalliques enterrées route de Nozeroy et le long du chemin rural CR15 entre les lieux-dits Prés de Crans et Les Bosses (réfection du chemin comprise)	87 127 €	21 780 €	21 780 €	25%	x
Les Planches-en-Montagne	Réfection des peintures intérieures de l'église	21 698 €	5 425 €	5 425 €	25%	x
Loulle	Rénovation de l'atelier communal et de ses dépendances - 2ème tranche : charpente	40 823 €	13 610 €	13 610 €	33%	-
Marigny	Réhabilitation de l'éclairage public communal : remplacement des 84 luminaires du village et du hameau de Villard-sur-Ain par des ampoules LED	47 653 €	11 915 €	11 915 €	25%	x
Mièges	Aménagement du jardin du souvenir dans le cimetière communal	3 774 €	945 €	945 €	25%	x
Mièges	Rénovation du logement communal de la Serpentine : isolation extérieure du bâtiment, élargissement de l'ouverture de la porte du garage et remplacement des menuiseries extérieures (fenêtres, volets et portes)	68 373 €	17 095 €	17 095 €	25%	x

Nozeroy	Remplacement des menuiseries extérieures (portes et fenêtres) du bâtiment de la salle du 3ème âge et du local du ski club situé 2B Grande Rue (côté place Jean l'Antique)	9 538 €	2 385 €	2 385 €	25%	x
Nozeroy	Remplacement des menuiseries extérieures (portes et fenêtres) du RdC du bâtiment occupé par l'office de tourisme situé 15 place des Annonciades	8 350 €	2 090 €	2 090 €	25%	x
Onglières	Rénovation du logement nord situé à l'étage du bâtiment de la mairie (menuiseries extérieures, volets roulants, plafonds et sols)	18 237 €	4 560 €	4 560 €	25%	x
Saffloz	Remplacement d'une chaudière vétuste fonctionnant au fioul par une chaudière à granulés de bois avec ballon d'eau chaude dans le logement communal situé au 52 rue Saint-Exupéry	21 992 €	7 330 €	7 330 €	33%	-
Sirod	Création d'une aire de sport et de loisirs sur l'esplanade de la salle des fêtes	32 523 €	10 840 €	10 840 €	33%	-
Sirod	Amélioration de la défense extérieure contre l'incendie : installation de poteaux incendie rue de la Chapelle et rue des Commères, création d'un point d'accès au bord de la rivière d'Ain rue de la Chapelle et d'une aire de stationnement avec poteau d'aspiration au réservoir	16 126 €	4 030 €	4 030 €	25%	x
Sirod	Rénovation de la salle des fêtes : isolation et mise aux normes de la cuisine, remplacement de menuiseries intérieures et de radiateurs, réaménagement des salles annexes, amélioration de l'issue de secours et de l'accessibilité PMR et réfection de la toiture	94 789 €	23 695 €	23 695 €	25%	x
Sirod	Réhabilitation du bâtiment de l'ancienne école situé 20 rue de la Vallée (salle de réunion et locaux de rangement au RdC et 2 logements communaux à l'étage) : remplacement de la porte d'entrée principale et réfection de la cage d'escalier	22 081 €	5 520 €	5 520 €	25%	x
Valempoulières	Sécurisation du chemin piétonnier situé entre le lotissement et la salle des fêtes par la mise en place de deux mats d'éclairage public	3 055 €	1 020 €	1 020 €	33%	-
Valempoulières	Eglise : réfection partielle de la charpente du campanile	5 927 €	1 975 €	1 975 €	33%	-
Valempoulières	Remplacement de la porte de la Chapelle rue de la Faye	11 240 €	3 745 €	3 745 €	33%	-
Valempoulières	Aménagement de chemins forestiers (La Litarde, Les Nantureux et Granjeu) et d'une place de retournement à La Boichaille	16 090 €	5 365 €	5 365 €	33%	-
Vers-en-Montagne	Mise en œuvre du schéma communal de défense extérieure contre l'incendie : installation d'une citerne souple, y compris travaux annexes, dans la partie nord du village	31 972 €	7 995 €	7 995 €	25%	x
TOTAL		1 178 997 €	323 090 €	323 090 €		

Au total, 327 dossiers ont bénéficié de l'aide de la Communauté de communes dans le cadre de la DST Relance, pour un montant global de 1 875 372 €.

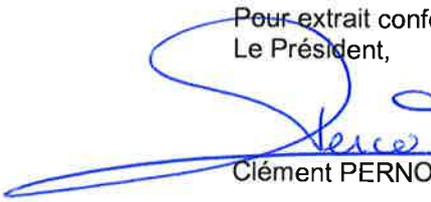
Pour rappel, la procédure de paiement pour les subventions DST-Relance attribuées par la Communauté de communes est la suivante :

- les communes font parvenir leur demande de paiement du solde de la subvention qui leur a été attribuée auprès du Département selon la procédure établie
- une fois le paiement du solde effectué par le Département, la Communauté de communes verse à son tour le solde de la subvention intercommunale

Les communes présentent donc leur demande de paiement uniquement au Département.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **VALIDE** l'attribution de subventions par la Communauté de communes pour les projets listés ci-dessus, pour un montant total de 323 090 €,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme.
Le Président,

Clément PERNOT





N° 2022.2.10

Objet :

Maison de santé

Demande de subvention à la Région

Nombre de délégués : 92

Nombre de présents : 67

Pouvoirs : 5

Nombre de votants : 72

Date de la convocation 18 février 2022

Date d'affichage : 25 février 2022

Présents : Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. David ALPY, M. Clément PERNOT, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, M. Pascal TISSOT, Mme Rahma TBATOU, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Michèle GIROD, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Philippe CUEVAS, M. Jean-Marie PRIN suppléant, Mme Sylvie GUY, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMELLE, M. Alain REYMOND, M. Alexandre GOBET, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Michel BOURGEOIS, M. Gérard AUTHIER, Mme Odile DUBOZ suppléante, Mme Geneviève MOREAU, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, M. Emmanuel FERREUX, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Fabien PETETIN, M. Serge CHARTIER suppléant, Mme Alexandra LIEGEON suppléante, M. Christian DRECQ, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gilles CICOLINI, M. Gérard CART-LAMY, M. Thierry DAVID, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, M. Patrice MAIRE, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Dominique CHAUVIN, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, M. Emile BEZIN

Suppléants sans voix délibérative : M. Henri HUMBERT, M. Stéphane ROUSSEAU, M. Alain CUBY

Excusés : M. Michel DOLE, M. Guy SAILLARD, M. Sébastien BONJOUR, M. Laurent OLIVIER, M. Victor POUX, Mme Marine LACROIX, M. Jean-Noël TRIBUT, Mme Justine DOMERGUE, M. Christophe FELIX, M. Jacky DOLE, M. Jacques HUGON, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, M. Jean-Marie VOISIN, Mme Véronique CASSUS, M. Alexandre DELIAVAL, M. Pascal GREFFET, Mme Evelyne COMTE, M. Philippe MENETRIER, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : M. Laurent OLIVIER donne pouvoir à Mme Sophie BAILLY-BAZIN / Mme Anne-Marie MIVELLE donne pouvoir à M. Jean-Paul LEBLOND / M. Florent SERRETTE donne pouvoir à M. Thierry DAVID / M. Victor POUX donne pouvoir à M. David DUSSOUILLEZ / Mme Marine LACROIX donne pouvoir à M. Philippe CUEVAS

Secrétaire de Séance : Mme Catherine ROUSSET

Présents à titre consultatif : M. Olivier BAUNE, Mme Bérengère COURTOIS, M. Morgan BOURDENET, M. François JACQUIER

Rapporteur : M. Patrick VUITTENEZ

Par délibérations du 3 juin et du 8 juillet 2021, le Conseil communautaire a attribué les marchés de travaux pour la construction de la maison de santé à Champagnole pour un montant de 1.668.387,83 € HT.

A ce jour, le plan de financement actualisé est le suivant :

Dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Etudes 2017	37 020,00 €	7 404,00 €	44 424,00 €
Etudes + démolition 2019	46 118,16 €	9 223,63 €	55 341,79 €
Achat bâtiment Véolia	80 000,00 €		80 000,00 €
Honoraires + étude géo	6 388,00 €	1 277,60 €	7 665,60 €
Sous-total	169 526,16 €	17 905,23 €	187 431,39 €
Annonces et divers	5 737,70 €	1 147,54 €	6 885,24 €
MO, CT, CPS, plan topo et études de sol	135 690,00 €	27 138,00 €	162 828,00 €
Marchés de travaux	1 668 387,83 €	333 677,57 €	2 002 065,40 €
Avenants estimés (MO et travaux)	57 640,00 €	11 528,00 €	69 168,00 €
Branchements divers	7 431,83 €	1 486,37 €	8 918,20 €
Achat terrain	71 097,60 €		71 097,60 €
Sous-total	1 945 984,96 €	374 977,47 €	2 320 962,43 €
Total	2 115 511,12 €	392 882,70 €	2 508 393,82 €

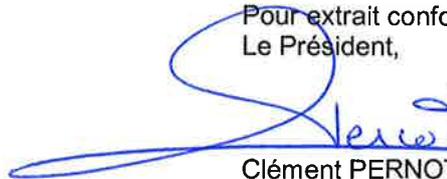
Recettes			
Subvention DETR 2019 démolition			42 269,00 €
Subvention DETR 2020			595 000,00 €
Subvention Département			100 000,00 €
Subvention Région			300 000,00 €
Leader	Instruction en cours		
FCTVA			386 690,87 €
	Total		1 423 959,87 €
	Autofinancement		1 084 433,95 €

Dans le cadre de l'instruction de la demande de subvention auprès de la Région, une délibération précisant le montant de l'aide demandée doit être produite.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **APPROUVE** l'actualisation du plan de financement du projet de maison de santé telle que présentée ci-dessus,
- **SOLLICITE** une subvention auprès du Conseil Régional d'un montant de 300.000 €,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme
Le Président,



Clément PERNOT



N° 2022.2.11

Objet :

Projet de centrale photovoltaïque à
Loulle et Mont Sur Monnet
Analyse territoriale et accompagnement



Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 67
Pouvoirs : 5
Nombre de votants : 72
Date de la convocation 18 février 2022
Date d'affichage : 25 février 2022

Présents : Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. David ALPY, M. Clément PERNOT, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, M. Pascal TISSOT, Mme Rahma TBATOU, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Michèle GIROD, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Philippe CUEVAS, M. Jean-Marie PRIN suppléant, Mme Sylvie GUY, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Alain REYMOND, M. Alexandre GOBET, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Michel BOURGEOIS, M. Gérard AUTHIER, Mme Odile DUBOZ suppléante, Mme Geneviève MOREAU, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, M. Emmanuel FERREUX, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Fabien PETETIN, M. Serge CHARTIER suppléant, Mme Alexandra LIEGEON suppléante, M. Christian DRECQ, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gilles CICOLINI, M. Gérard CART-LAMY, M. Thierry DAVID, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, M. Patrice MAIRE, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Dominique CHAUVIN, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, M. Emile BEZIN

Suppléants sans voix délibérative : M. Henri HUMBERT, M. Stéphane ROUSSEAU, M. Alain CUBY

Excusés : M. Michel DOLE, M. Guy SAILLARD, M. Sébastien BONJOUR, M. Laurent OLIVIER, M. Victor POUX, Mme Marine LACROIX, M. Jean-Noël TRIBUT, Mme Justine DOMERGUE, M. Christophe FELIX, M. Jacky DOLE, M. Jacques HUGON, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, M. Jean-Marie VOISIN, Mme Véronique CASSUS, M. Alexandre DELIAVAL, M. Pascal GREFFET, Mme Evelyne COMTE, M. Philippe MENETRIER, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : M. Laurent OLIVIER donne pouvoir à Mme Sophie BAILLY-BAZIN / Mme Anne-Marie MIVELLE donne pouvoir à M. Jean-Paul LEBLOND / M. Florent SERRETTE donne pouvoir à M. Thierry DAVID / M. Victor POUX donne pouvoir à M. David DUSSOUILLEZ / Mme Marine LACROIX donne pouvoir à M. Philippe CUEVAS

Secrétaire de Séance : Mme Catherine ROUSSET

Présents à titre consultatif : M. Olivier BAUNE, Mme Bérengère COURTOIS, M. Morgan BOURDENET, M. François JACQUIER

Rapporteur : M. Gérard CART-LAMY

La Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura désire accompagner au mieux les communes dans leurs projets.

Cévennes Energy est un développeur et producteur indépendant en énergies renouvelables. Cette société est porteuse du projet de centrale photovoltaïque sur les communes de Loulle et Mont-sur-Monnet, et sollicite la Communauté de Communes pour un accompagnement et des analyses complémentaires dans le cadre de leur étude.

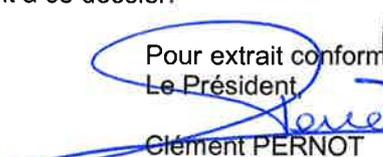
Nos missions spécifiques auront pour but d'évaluer les activités socio-économiques associées au projet, d'identifier les secteurs à enjeux forestiers qui devront être préservés, de réduire les co-visibilités et de développer la mise en valeur de l'équipement dans le cadre de l'activité touristique.

Nous assurerons également un rôle d'assistance et de conseils auprès du porteur de projet, en favorisant la mise en relation avec les différents acteurs du territoire.

Le coût global de notre mission est évalué à 35 000 €, transcrite sous forme de devis au porteur de projet, Cévennes Energy.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **VALIDE** les missions d'analyse et d'accompagnement,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme
Le Président

Clément PERNOT



24 mars 2022



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

SEANCE DU 24 MARS 2022

N° 2022.3.01

Objet :

Modification des représentants
au Comité Syndical du SICTOM



Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 61
Pouvoirs : 3
Nombre de votants : 64
Date de la convocation 18 mars 2022
Date d'affichage : 31 mars 2022

Présent(e)s : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérard COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, M. Philippe CUEVAS, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Bruno RAGOT, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Vincent JEANNOT suppléant, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, M. Denis MOREAU, M. Christian DRECQ, M. Laurent BERTHET-TISSOT, Mme Nelly SAILLARD suppléante, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Pierre TRIBOULET, M. Jean-Pierre MASNADA, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, Mme Nicole DACLIN suppléante, M. Emile BEZIN

Suppléant(e)s sans voix délibérative : M. Christophe FELIX, M. Henri HUMBERT

Excusé(e)s : Mme Chantal MARTIN, Mme Arielle BAILLY, M. Pascal GRENIER, M. Pascal TISSOT, Mme Michèle GIROD, Mme Sylvie GUY, M. Alain REYMOND, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, Mme Odile DUBOZ, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gérard CART-LAMY, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, M. Patrice MAIRE, M. Stéphane ROUSSEAU, M. Dominique CHAUVIN, M. Alexandre DELIAVAL, M. Patrick VUITTENEZ, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Pascal GREFFET, Mme Evelyne COMTE, M. Alain CUBY, M. Philippe MENETRIER, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : M. Gérard CART-LAMY donne pouvoir à M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Patrick VUITTENEZ donne pouvoir à M. Jean-Paul MAITRE, Mme Michèle GIROD donne pouvoir à Mme Bénédicte RIGOULET

Secrétaire de Séance : M. Alain CUSENIER

Présent(e)s à titre consultatif : Mme Bérengère COURTOIS, M. Antoine GINDRE, M. François JACQUIER

Rapporteur : M. Clément PERNOT

Par délibération du 15 septembre 2020, le Conseil communautaire a désigné ses représentants au Comité Syndical du SICTOM Jura Est Champagnole Nozeroy Arbois Poligny Salins.

Ainsi, la commune de LA LATETTE était représentée par Madame Marion ETHEVENIN en qualité de titulaire et Madame Marie-Thérèse DAVID, en qualité de suppléante.

A la demande de l'actuelle déléguée titulaire, le Conseil municipal propose de désigner :
Mme Marie-Thérèse DAVID, Maire, en qualité de titulaire
Mme Marion ETHEVENIN, Conseillère, en qualité de suppléante.

Le Conseil communautaire, après avoir procédé aux formalités d'usage, désigne les représentants de la commune de LA LATETTE au Comité Syndical du SICTOM conformément à la demande des intéressées.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **APPROUVE** la désignation des représentants de la commune de LA LATETTE au Comité Syndical du SICTOM Jura Est Champagnole Nozeroy Arbois Poligny Salins.
- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme.
Le Président,

Clément PERNOT



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

SEANCE DU 24 MARS 2022

N° 2022.3.02

Objet :

Aide à l'Immobilier d'Entreprise
Modification du règlement
d'intervention



Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 61
Pouvoirs : 3
Nombre de votants : 64
Date de la convocation 18 mars 2022
Date d'affichage : 31 mars 2022

Présent(e)s : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérard COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, M. Philippe CUEVAS, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Bruno RAGOT, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Vincent JEANNOT suppléant, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, M. Denis MOREAU, M. Christian DRECQ, M. Laurent BERTHET-TISSOT, Mme Nelly SAILLARD suppléante, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Pierre TRIBOULET, M. Jean-Pierre MASNADA, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, Mme Nicole DACLIN suppléante, M. Emile BEZIN

Suppléant(e)s sans voix délibérative : M. Christophe FELIX, M. Henri HUMBERT

Excusé(e)s : Mme Chantal MARTIN, Mme Arielle BAILLY, M. Pascal GRENIER, M. Pascal TISSOT, Mme Michèle GIROD, Mme Sylvie GUY, M. Alain REYMOND, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, Mme Odile DUBOZ, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gérard CART-LAMY, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, M. Patrice MAIRE, M. Stéphane ROUSSEAU, M. Dominique CHAUVIN, M. Alexandre DELIAVAL, M. Patrick VUITTENEZ, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Pascal GREFFET, Mme Evelyne COMTE, M. Alain CUBY, M. Philippe MENETRIER, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : M. Gérard CART-LAMY donne pouvoir à M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Patrick VUITTENEZ donne pouvoir à M. Jean-Paul MAITRE, Mme Michèle GIROD donne pouvoir à Mme Bénédicte RIGOULET

Secrétaire de Séance : M. Alain CUSENIER

Présent(e)s à titre consultatif : Mme Bérengère COURTOIS, M. Antoine GINDRE, M. François JACQUIER

Rapporteur : M. Rémi HUGON

Par délibération en date du 11 avril 2017, la Communauté de communes a adopté la mise en place du dispositif d'Aide à l'Immobilier d'Entreprise (AIE). Ce dispositif vise à soutenir les investissements immobiliers des entreprises industrielles souhaitant s'implanter ou s'agrandir sur le territoire.

La compétence d'Aide à l'Immobilier d'Entreprise a été confiée exclusivement aux communes et EPCI. Pour cela, la Région peut intervenir dans le cadre de l'AIE, seulement en complément des aides de la Communauté de communes. Lors de sa séance du 30 mai 2017 le Conseil communautaire a approuvé le règlement d'intervention relatif à l'Aide à l'Immobilier d'Entreprise. Ce document présente les différentes modalités pour pouvoir bénéficier d'une subvention dans le cadre de ce dispositif.

Afin de répondre de manière plus adéquate aux besoins du territoire, le Conseil a approuvé, par délibération du 15 avril 2021, l'éligibilité au régime de l'AIE des projets concernant des lieux de vente de produits alimentaires complémentaires à une activité de production et/ou transformation. Pour ces projets, l'aide de la Communauté de communes sera plafonnée à 5 000 € par projet, sous réserve du versement d'une aide régionale.

Dans cette même optique et toujours dans un souci de répondre aux besoins du territoire, il est aujourd'hui proposé au Conseil communautaire d'ouvrir le règlement d'intervention aux projets concernant des activités artisanales de charpente/menuiserie/zinguerie, lesquelles comprennent une activité de production.

Sont spécifiquement visées les activités de charpente/menuiserie/zinguerie comprenant une part importante de leur activité en production (par exemple : une activité de charpente qui produit et façonne son bois sur site pour réaliser ses constructions).

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **APPROUVE** la modification du régime d'intervention d'aide à l'immobilier d'entreprise visant à rendre éligible les projets de Charpentier/Menuisier ayant une activité de production.
- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme.
Le Président,

Clément PERNOT



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

SEANCE DU 24 MARS 2022

N° 2022.3.03

Objet :

Union Commerciale et Artisanale de
Champagnole et des environs
Attribution de subvention



Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 61
Pouvoirs : 3
Nombre de votants : 64
Date de la convocation 18 mars 2022
Date d'affichage : 31 mars 2022

Présent(e)s : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, M. Philippe CUEVAS, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Bruno RAGOT, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Vincent JEANNOT suppléant, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, M. Denis MOREAU, M. Christian DRECQ, M. Laurent BERTHET-TISSOT, Mme Nelly SAILLARD suppléante, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARECHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Pierre TRIBOULET, M. Jean-Pierre MASNADA, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, Mme Nicole DACLIN suppléante, M. Emile BEZIN

Suppléant(e)s sans voix délibérative : M. Christophe FELIX, M. Henri HUMBERT

Excusé(e)s : Mme Chantal MARTIN, Mme Arielle BAILLY, M. Pascal GRENIER, M. Pascal TISSOT, Mme Michèle GIROD, Mme Sylvie GUY, M. Alain REYMOND, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, Mme Odile DUBOZ, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gérard CART-LAMY, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, M. Patrice MAIRE, M. Stéphane ROUSSEAU, M. Dominique CHAUVIN, M. Alexandre DELIAVAL, M. Patrick VUITTENEZ, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Pascal GREFFET, Mme Evelyne COMTE, M. Alain CUBY, M. Philippe MENETRIER, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : M. Gérard CART-LAMY donne pouvoir à M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Patrick VUITTENEZ donne pouvoir à M. Jean-Paul MAITRE, Mme Michèle GIROD donne pouvoir à Mme Bénédicte RIGOULET

Secrétaire de Séance : M. Alain CUSENIER

Présent(e)s à titre consultatif : Mme Bérengère COURTOIS, M. Antoine GINDRE, M. François JACQUIER

Rapporteur : M. Rémi HUGON

L'Union commerciale et artisanale de Champagnole et des environs anime la ville et met tout en œuvre pour représenter le monde du commerce et de l'artisanat. Cette association est aussi un interlocuteur privilégié auprès des structures publiques – Ville, Communauté de communes, Chambre de Commerce, Préfecture. Elle accompagne également les commerçants et artisans dans leurs démarches et œuvre autour de 3 objectifs principaux :

- La promotion des commerces champagnolais et des alentours : avec le souhait d'élargir son action aux commerces de l'ensemble du territoire intercommunal. De nombreuses actions de communication sont élaborées par l'Union commerciale, laquelle communique tout au long de l'année sur différents supports (presse, affichage, réseaux sociaux...).
- L'animation : avec comme préoccupation centrale le client. L'Union commerciale souhaite le récompenser pour sa fidélité et propose régulièrement des opérations ponctuant les saisons.
- La coopération : l'Union commerciale a pour but de développer les liens de collaboration entre les différents partenaires, commerçants et artisans du territoire.

L'Union commerciale et artisanale sollicite une subvention à hauteur de 3.000 € pour l'année 2022 lui permettant d'alléger les charges de son budget de fonctionnement (notamment loyer et électricité).

Par ailleurs, elle sollicite également la Communauté de communes pour l'attribution d'une subvention de « rattrapage » de 3.000 € pour l'année 2021 où aucune subvention de fonctionnement n'avait été allouée.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **APPROUVE** une subvention de 6.000 € au titre des années 2021 et 2022 à l'Union commerciale et artisanale « Champa Sympa ».
- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme.
Le Président,

Clément PERNOT



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

SEANCE DU 24 MARS 2022

N° 2022.3.04

Objet :
Conventions Spéciales de
Déversement



Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 61
Pouvoirs : 3
Nombre de votants : 64
Date de la convocation 18 mars 2022
Date d'affichage : 31 mars 2022

Présent(e)s : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, M. Philippe CUEVAS, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Bruno RAGOT, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Vincent JEANNOT suppléant, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, M. Denis MOREAU, M. Christian DRECQ, M. Laurent BERTHET-TISSOT, Mme Nelly SAILLARD suppléante, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Pierre TRIBOULET, M. Jean-Pierre MASNADA, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, Mme Nicole DACLIN suppléante, M. Emile BEZIN

Suppléant(e)s sans voix délibérative : M. Christophe FELIX, M. Henri HUMBERT

Excusé(e)s : Mme Chantal MARTIN, Mme Arielle BAILLY, M. Pascal GRENIER, M. Pascal TISSOT, Mme Michèle GIROD, Mme Sylvie GUY, M. Alain REYMOND, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, Mme Odile DUBOZ, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gérard CART-LAMY, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, M. Patrice MAIRE, M. Stéphane ROUSSEAU, M. Dominique CHAUVIN, M. Alexandre DELIAVAL, M. Patrick VUITTENEZ, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Pascal GREFFET, Mme Evelyne COMTE, M. Alain CUBY, M. Philippe MENETRIER, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : M. Gérard CART-LAMY donne pouvoir à M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Patrick VUITTENEZ donne pouvoir à M. Jean-Paul MAITRE, Mme Michèle GIROD donne pouvoir à Mme Bénédicte RIGOULET

Secrétaire de Séance : M. Alain CUSENIER

Présent(e)s à titre consultatif : Mme Bérengère COURTOIS, M. Antoine GINDRE, M. François JACQUIER

Rapporteur : M. Guy SAILLARD

L'article L-1331-10 du Code de la Santé Publique stipule que « tout déversement d'eaux usées autres que domestiques dans le réseau public de collecte doit être préalablement **autorisé** par le maire ou, lorsque la compétence en matière de collecte à l'endroit du déversement a été transférée à un établissement public de coopération intercommunale ou à un syndicat mixte, par le Président de l'établissement public ou du syndicat mixte, après avis délivré par la personne publique en charge du transport et de l'épuration des eaux usées ainsi que du traitement des boues en aval, si cette collectivité est différente. »

L'objectif de l'autorisation de déversement est la protection du système d'assainissement (réseau et STEP) et de son fonctionnement. L'essentiel est donc l'aptitude de la collectivité à transporter et traiter l'effluent industriel. Cette autorisation est complètement indépendante des autorisations préfectorales délivrées au titre des réglementations ICPE et Eau dont l'objectif est la protection de l'environnement.

L'autorisation de déversement (AAD) est un acte administratif unilatéral délivré par le Président de l'établissement public compétent en matière de collecte à l'endroit du déversement, après avis de la personne publique en charge du transport et de l'épuration des eaux usées et de celle en charge du traitement des boues en aval. Cette autorisation fixe les caractéristiques que doivent présenter les eaux usées pour être déversées au réseau de collecte des eaux usées et les conditions de surveillance du déversement.

L'autorisation de déversement peut être accompagnée d'une **convention de déversement (CSD)** entre l'établissement, la collectivité concernée et l'exploitant du service d'assainissement collectif qui définit les modalités juridiques, financières et techniques du raccordement de l'industriel ainsi que le partage des responsabilités entre tous les acteurs.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **AUTORISE** le Président à signer les Arrêtés d'Autorisation ainsi que les Conventions Spéciales de Déversement pour chacun des sites industriels suivants : Baud Industries sur la commune de Sirod, SNTS sur la commune de Champagnole et la Fruitière du Temps Comté sur la commune de Pont-du-Navoy.
- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme.
Le Président,

Clément PERNOT



N° 2022.3.05

Objet :

Projet de système d'assainissement
à Cerniébaud
Demande de subvention à l'Agence
de l'Eau



Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 61
Pouvoirs : 3
Nombre de votants : 64
Date de la convocation 18 mars 2022
Date d'affichage : 31 mars 2022

Présent(e)s : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérard COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, M. Philippe CUEVAS, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Bruno RAGOT, M. Philippe WERMELLE, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Vincent JEANNOT suppléant, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, M. Denis MOREAU, M. Christian DRECQ, M. Laurent BERTHET-TISSOT, Mme Nelly SAILLARD suppléante, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, M. Yves LACROIX, M. Pierre TRIBOULET, M. Jean-Pierre MASNADA, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, Mme Nicole DACLIN suppléante, M. Emile BEZIN

Suppléant(e)s sans voix délibérative : M. Christophe FELIX, M. Henri HUMBERT

Excusé(e)s : Mme Chantal MARTIN, Mme Arielle BAILLY, M. Pascal GRENIER, M. Pascal TISSOT, Mme Michèle GIROD, Mme Sylvie GUY, M. Alain REYMOND, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, Mme Odile DUBOZ, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gérard CART-LAMY, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, M. Patrice MAIRE, M. Stéphane ROUSSEAU, M. Dominique CHAUVIN, M. Alexandre DELIAVAL, M. Patrick VUITTENEZ, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Pascal GREFFET, Mme Evelyne COMTE, M. Alain CUBY, M. Philippe MENETRIER, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : M. Gérard CART-LAMY donne pouvoir à M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Patrick VUITTENEZ donne pouvoir à M. Jean-Paul MAITRE, Mme Michèle GIROD donne pouvoir à Mme Bénédicte RIGOULET

Secrétaire de Séance : M. Alain CUSENIER

Présent(e)s à titre consultatif : Mme Bérengère COURTOIS, M. Antoine GINDRE, M. François JACQUIER

Rapporteur : M. Guy SAILLARD

Pour rappel, le projet sur la commune de Cerniébaud est le suivant :

Le village dispose d'un réseau de type pluvial qui récupère les eaux usées du village ainsi que les eaux de pluies de toitures et de voiries. La plupart des habitations du village disposent d'une fosse septique et sont raccordées au réseau. Ce réseau se rejette au milieu naturel.

Le bourg de Cerniébaud se trouve dans le PPR de la source de la Papeterie. L'arrêté de DUP de protection de la source de la Papeterie du 24 mars 2015 impose la mise en conformité de l'assainissement dans un délai de 2 ans.

La solution retenue à l'issue de l'étude d'avant-projet prévoit la fourniture et la pose de 870 ml de canalisation PVC et 32 tabourets de branchement. Aussi, deux postes de refoulement sont prévus afin de refouler les eaux usées jusqu'à la STEP et 610 mètres linéaires de refoulement vers la station de traitement.

Le montant du projet s'élève à :

- 369 770 € HT pour les réseaux.
- 243 432 € HT pour la station d'épuration.

Soit un total de 640 201 € HT hors études et frais annexes.

Compte-tenu de la DUP de protection de la Source de la Papeterie, le projet est finalement éligible aux subventions de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse a minima pour la partie station de traitement des eaux usées.

Le projet avait été validé lors du Conseil communautaire du 15 Décembre 2021 (Délibération N°2021.9.11A).

Cette nouvelle délibération abroge ainsi la précédente.

A ce jour, le plan de financement est établi comme suit :

Dépenses

DEPENSES	Montants (€HT)	Station	Réseau
Maitrise d'œuvre (étude)	17 800 €	8 900 €	8 900 €
Travaux	613 201 €	243 431 €	369 770 €
Frais de publication	1 000 €	500 €	500 €
Etudes annexes (géotechnique, topographie,...)	32 601 €	16 301 €	16 301 €
TOTAL HT	664 602 €	269 131,5 €	395 470,5 €

Recettes

Taux des RECETTES	Taux	Station	Réseau
		Taux	Taux
Etat (DETR)	30,0%	30%	30%
Agence de l'Eau	30,0%	30%	30%
Département	20,0%	20%	20%
Autofinancement	20,0%	20%	20%
TOTAL	100%	100%	100%

Montants des RECETTES	Montants (HT)	Station	Réseau
		Montants (HT)	Montants (HT)
Etat (DETR)	199 380,60 €	80 739,45 €	118 641,15 €
Agence de l'Eau	199 380,60 €	80 739,45 €	118 641,15 €
Département	132 920,40 €	53 826,30 €	79 094,10 €
Autofinancement	132 920,40 €	53 826,30 €	79 094,10 €
TOTAL	664 602,00 €	269 131,50 €	395 470,50 €

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **APPROUVE** le projet et le plan de financement présentés ci-dessus (dont l'autofinancement et son éventuelle majoration après programmation),
- **AUTORISE** le Président et par délégation le Vice-président, à solliciter la subvention auprès de l'Etat, du Département du Jura et de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.
- **AUTORISE** le Président, et par délégation le Vice-président, à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme.
Le Président,

Clément PERNOT
Clément PERNOT



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

SEANCE DU 24 MARS 2022

N° 2022.3.06A

Objet :

Approbation du compte de gestion
2021
Budget général



Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 61
Pouvoirs : 3
Nombre de votants : 64
Date de la convocation 18 mars 2022
Date d'affichage : 31 mars 2022

Présent(e)s : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérard COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, M. Philippe CUEVAS, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Bruno RAGOT, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Vincent JEANNOT suppléant, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, M. Denis MOREAU, M. Christian DRECQ, M. Laurent BERTHET-TISSOT, Mme Nelly SAILLARD suppléante, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Pierre TRIBOULET, M. Jean-Pierre MASNADA, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, Mme Nicole DACLIN suppléante, M. Emile BEZIN

Suppléant(e)s sans voix délibérative : M. Christophe FELIX, M. Henri HUMBERT

Excusé(e)s : Mme Chantal MARTIN, Mme Arielle BAILLY, M. Pascal GRENIER, M. Pascal TISSOT, Mme Michèle GIROD, Mme Sylvie GUY, M. Alain REYMOND, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, Mme Odile DUBOZ, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gérard CART-LAMY, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, M. Patrice MAIRE, M. Stéphane ROUSSEAU, M. Dominique CHAUVIN, M. Alexandre DELIAVAL, M. Patrick VUITTENEZ, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Pascal GREFFET, Mme Evelyne COMTE, M. Alain CUBY, M. Philippe MENETRIER, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : M. Gérard CART-LAMY donne pouvoir à M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Patrick VUITTENEZ donne pouvoir à M. Jean-Paul MAITRE, Mme Michèle GIROD donne pouvoir à Mme Bénédicte RIGOULET

Secrétaire de Séance : M. Alain CUSENIER

Présent(e)s à titre consultatif : Mme Bérengère COURTOIS, M. Antoine GINDRE, M. François JACQUIER

Rapporteur : M. Philippe WERMEILLE

Le Conseil communautaire, après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2021 du Budget Général Champagnole Nozeroy Jura et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, des mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
2. Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires du Budget Général Champagnole Nozeroy Jura,
3. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives :

➤ **DECLARE** que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2021 du Budget Général Champagnole Nozeroy Jura, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Pour extrait conforme
Le Président,

Clément PERNOT



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

SEANCE DU 24 MARS 2022

N° 2022.3.06B

Objet :

Approbation du compte de gestion
2021
Budget annexe assainissement
collectif



Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 61
Pouvoirs : 3
Nombre de votants : 64
Date de la convocation 18 mars 2022
Date d'affichage : 31 mars 2022

Présent(e)s : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérard COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, M. David DUSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, M. Philippe CUEVAS, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Bruno RAGOT, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Vincent JEANNOT suppléant, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, M. Denis MOREAU, M. Christian DRECQ, M. Laurent BERTHET-TISSOT, Mme Nelly SAILLARD suppléante, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Pierre TRIBOULET, M. Jean-Pierre MASNADA, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, Mme Nicole DACLIN suppléante, M. Emile BEZIN

Suppléant(e)s sans voix délibérative : M. Christophe FELIX, M. Henri HUMBERT

Excusé(e)s : Mme Chantal MARTIN, Mme Arielle BAILLY, M. Pascal GRENIER, M. Pascal TISSOT, Mme Michèle GIROD, Mme Sylvie GUY, M. Alain REYMOND, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, Mme Odile DUBOZ, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gérard CART-LAMY, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, M. Patrice MAIRE, M. Stéphane ROUSSEAU, M. Dominique CHAUVIN, M. Alexandre DELIAVAL, M. Patrick VUITTENEZ, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Pascal GREFFET, Mme Evelyne COMTE, M. Alain CUBY, M. Philippe MENETRIER, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : M. Gérard CART-LAMY donne pouvoir à M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Patrick VUITTENEZ donne pouvoir à M. Jean-Paul MAITRE, Mme Michèle GIROD donne pouvoir à Mme Bénédicte RIGOULET

Secrétaire de Séance : M. Alain CUSENIER

Présent(e)s à titre consultatif : Mme Bérengère COURTOIS, M. Antoine GINDRE, M. François JACQUIER

Rapporteur : M. Philippe WERMEILLE

Le Conseil communautaire, après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2021 du Budget annexe assainissement collectif et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, des mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
2. Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires du Budget annexe assainissement collectif,
3. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives :

➤ **DECLARE** que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2021 du Budget annexe assainissement collectif, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Pour extrait conforme.
Le Président,

Clément PERNOT



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

SEANCE DU 24 MARS 2022

N° 2022.3.06C

Objet :

Approbation du compte de gestion
2021
Budget annexe assainissement
autonome



Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 61
Pouvoirs : 3
Nombre de votants : 64
Date de la convocation 18 mars 2022
Date d'affichage : 31 mars 2022

Présent(e)s : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérard COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, M. Philippe CUEVAS, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Bruno RAGOT, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Vincent JEANNOT suppléant, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, M. Denis MOREAU, M. Christian DRECQ, M. Laurent BERTHET-TISSOT, Mme Nelly SAILLARD suppléante, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Pierre TRIBOULET, M. Jean-Pierre MASNADA, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, Mme Nicole DACLIN suppléante, M. Emile BEZIN

Suppléant(e)s sans voix délibérative : M. Christophe FELIX, M. Henri HUMBERT

Excusé(e)s : Mme Chantal MARTIN, Mme Arielle BAILLY, M. Pascal GRENIER, M. Pascal TISSOT, Mme Michèle GIROD, Mme Sylvie GUY, M. Alain REYMOND, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, Mme Odile DUBOZ, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gérard CART-LAMY, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, M. Patrice MAIRE, M. Stéphane ROUSSEAU, M. Dominique CHAUVIN, M. Alexandre DELIAVAL, M. Patrick VUITTENEZ, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Pascal GREFFET, Mme Evelyne COMTE, M. Alain CUBY, M. Philippe MENETRIER, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : M. Gérard CART-LAMY donne pouvoir à M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Patrick VUITTENEZ donne pouvoir à M. Jean-Paul MAITRE, Mme Michèle GIROD donne pouvoir à Mme Bénédicte RIGOULET

Secrétaire de Séance : M. Alain CUSENIER

Présent(e)s à titre consultatif : Mme Bérengère COURTOIS, M. Antoine GINDRE, M. François JACQUIER

Rapporteur : M. Philippe WERMEILLE

Le Conseil communautaire, après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2021 du Budget annexe assainissement autonome et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, des mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
2. Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires du Budget annexe assainissement autonome,
3. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives :

➤ **DECLARE** que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2021 du Budget annexe assainissement autonome, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Pour extrait conforme.
Le Président,

Clément PERNOT



EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE DU 24 MARS 2022

N° 2022.3.06D

Objet :

Approbation du compte de gestion
2021
Budget annexe abattoir



Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 61
Pouvoirs : 3
Nombre de votants : 64
Date de la convocation 18 mars 2022
Date d'affichage : 31 mars 2022

Présent(e)s : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérard COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, M. Philippe CUEVAS, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Bruno RAGOT, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Vincent JEANNOT suppléant, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, M. Denis MOREAU, M. Christian DRECQ, M. Laurent BERTHET-TISSOT, Mme Nelly SAILLARD suppléante, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Pierre TRIBOULET, M. Jean-Pierre MASNADA, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, Mme Nicole DACLIN suppléante, M. Emile BEZIN

Suppléant(e)s sans voix délibérative : M. Christophe FELIX, M. Henri HUMBERT

Excusé(e)s : Mme Chantal MARTIN, Mme Arielle BAILLY, M. Pascal GRENIER, M. Pascal TISSOT, Mme Michèle GIROD, Mme Sylvie GUY, M. Alain REYMOND, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, Mme Odile DUBOZ, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gérard CART-LAMY, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, M. Patrice MAIRE, M. Stéphane ROUSSEAU, M. Dominique CHAUVIN, M. Alexandre DELIAVAL, M. Patrick VUITTENEZ, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Pascal GREFFET, Mme Evelyne COMTE, M. Alain CUBY, M. Philippe MENETRIER, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : M. Gérard CART-LAMY donne pouvoir à M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Patrick VUITTENEZ donne pouvoir à M. Jean-Paul MAITRE, Mme Michèle GIROD donne pouvoir à Mme Bénédicte RIGOULET

Secrétaire de Séance : M. Alain CUSENIER

Présent(e)s à titre consultatif : Mme Bérengère COURTOIS, M. Antoine GINDRE, M. François JACQUIER

Rapporteur : M. Philippe WERMEILLE

Le Conseil communautaire, après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2021 du Budget annexe abattoir et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, des mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
2. Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires du Budget annexe abattoir,
3. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives :

➤ **DECLARE** que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2021 du Budget annexe abattoir, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Pour extrait conforme.
Le Président,

Clément PERNOT



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

SEANCE DU 24 MARS 2022

N° 2022.3.06E

Objet :

Approbation du compte de gestion
2021
Budget annexe centre autistes



Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 61
Pouvoirs : 3
Nombre de votants : 64
Date de la convocation 18 mars 2022
Date d'affichage : 31 mars 2022

Présent(e)s : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, M. Philippe CUEVAS, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Bruno RAGOT, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Vincent JEANNOT suppléant, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, M. Denis MOREAU, M. Christian DRECQ, M. Laurent BERTHET-TISSOT, Mme Nelly SAILLARD suppléante, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Pierre TRIBOULET, M. Jean-Pierre MASNADA, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, Mme Nicole DACLIN suppléante, M. Emile BEZIN

Suppléant(e)s sans voix délibérative : M. Christophe FELIX, M. Henri HUMBERT

Excusé(e)s : Mme Chantal MARTIN, Mme Arielle BAILLY, M. Pascal GRENIER, M. Pascal TISSOT, Mme Michèle GIROD, Mme Sylvie GUY, M. Alain REYMOND, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, Mme Odile DUBOZ, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gérard CART-LAMY, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, M. Patrice MAIRE, M. Stéphane ROUSSEAU, M. Dominique CHAUVIN, M. Alexandre DELIAVAL, M. Patrick VUITTENEZ, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Pascal GREFFET, Mme Evelyne COMTE, M. Alain CUBY, M. Philippe MENETRIER, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : M. Gérard CART-LAMY donne pouvoir à M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Patrick VUITTENEZ donne pouvoir à M. Jean-Paul MAITRE, Mme Michèle GIROD donne pouvoir à Mme Bénédicte RIGOULET

Secrétaire de Séance : M. Alain CUSENIER

Présent(e)s à titre consultatif : Mme Bérengère COURTOIS, M. Antoine GINDRE, M. François JACQUIER

Rapporteur : M. Philippe WERMEILLE

Le Conseil communautaire, après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2021 du Budget annexe centre autistes et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, des mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
2. Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires du Budget annexe centre autistes,
3. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives :

➤ **DECLARE** que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2021 du Budget annexe centre autistes, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Pour extrait conforme.
Le Président,

Clément PERNOT



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

SEANCE DU 24 MARS 2022

N° 2022.3.06F

Objet :

Approbation du compte de gestion
2021
Budget annexe ADS



Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 61
Pouvoirs : 3
Nombre de votants : 64
Date de la convocation 18 mars 2022
Date d'affichage : 31 mars 2022

Présent(e)s : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, M. Philippe CUEVAS, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Bruno RAGOT, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Vincent JEANNOT suppléant, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, M. Denis MOREAU, M. Christian DRECQ, M. Laurent BERTHET-TISSOT, Mme Nelly SAILLARD suppléante, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Pierre TRIBOULET, M. Jean-Pierre MASNADA, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, Mme Nicole DACLIN suppléante, M. Emile BEZIN

Suppléant(e)s sans voix délibérative : M. Christophe FELIX, M. Henri HUMBERT

Excusé(e)s : Mme Chantal MARTIN, Mme Arielle BAILLY, M. Pascal GRENIER, M. Pascal TISSOT, Mme Michèle GIROD, Mme Sylvie GUY, M. Alain REYMOND, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, Mme Odile DUBOZ, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gérard CART-LAMY, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, M. Patrice MAIRE, M. Stéphane ROUSSEAU, M. Dominique CHAUVIN, M. Alexandre DELIAVAL, M. Patrick VUITTENEZ, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Pascal GREFFET, Mme Evelyne COMTE, M. Alain CUBY, M. Philippe MENETRIER, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : M. Gérard CART-LAMY donne pouvoir à M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Patrick VUITTENEZ donne pouvoir à M. Jean-Paul MAITRE, Mme Michèle GIROD donne pouvoir à Mme Bénédicte RIGOULET

Secrétaire de Séance : M. Alain CUSENIER

Présent(e)s à titre consultatif : Mme Bérengère COURTOIS, M. Antoine GINDRE, M. François JACQUIER

Rapporteur : M. Philippe WERMEILLE

Le Conseil communautaire, après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2021 du Budget annexe ADS et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, des mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
2. Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires du Budget annexe ADS,
3. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives :

➤ **DECLARE** que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2021 du Budget annexe ADS, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Pour extrait conforme.
Le Président,

Clément PERNOT



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

SEANCE DU 24 MARS 2022

N° 2022.3.06G

Objet :

Approbation du compte de gestion
2021
Budget annexe ordures ménagères



Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 61
Pouvoirs : 3
Nombre de votants : 64
Date de la convocation 18 mars 2022
Date d'affichage : 31 mars 2022

Présent(e)s : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérard COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, M. Philippe CUEVAS, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Bruno RAGOT, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Vincent JEANNOT suppléant, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, M. Denis MOREAU, M. Christian DRECQ, M. Laurent BERTHET-TISSOT, Mme Nelly SAILLARD suppléante, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Pierre TRIBOULET, M. Jean-Pierre MASNADA, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, Mme Nicole DACLIN suppléante, M. Emile BEZIN

Suppléant(e)s sans voix délibérative : M. Christophe FELIX, M. Henri HUMBERT

Excusé(e)s : Mme Chantal MARTIN, Mme Arielle BAILLY, M. Pascal GRENIER, M. Pascal TISSOT, Mme Michèle GIROD, Mme Sylvie GUY, M. Alain REYMOND, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, Mme Odile DUBOZ, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gérard CART-LAMY, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, M. Patrice MAIRE, M. Stéphane ROUSSEAU, M. Dominique CHAUVIN, M. Alexandre DELIAVAL, M. Patrick VUITTENEZ, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Pascal GREFFET, Mme Evelyne COMTE, M. Alain CUBY, M. Philippe MENETRIER, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : M. Gérard CART-LAMY donne pouvoir à M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Patrick VUITTENEZ donne pouvoir à M. Jean-Paul MAITRE, Mme Michèle GIROD donne pouvoir à Mme Bénédicte RIGOULET

Secrétaire de Séance : M. Alain CUSENIER

Présent(e)s à titre consultatif : Mme Bérengère COURTOIS, M. Antoine GINDRE, M. François JACQUIER

Rapporteur : M. Philippe WERMEILLE

Le Conseil communautaire, après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2021 du Budget annexe ordures ménagères et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, des mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
2. Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires du Budget annexe ordures ménagères,
3. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives :

➤ **DECLARE** que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2021 du Budget annexe ordures ménagères, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Pour extrait conforme.
Le Président,

Clément PERNOT



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

SEANCE DU 24 MARS 2022

N° 2022.3.06H

Objet :

Approbation du compte de gestion
2021
Budget annexe ZA Equevillon



Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 61
Pouvoirs : 3
Nombre de votants : 64
Date de la convocation 18 mars 2022
Date d'affichage : 31 mars 2022

Présent(e)s : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérard COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, M. Philippe CUEVAS, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Bruno RAGOT, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Vincent JEANNOT suppléant, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, M. Denis MOREAU, M. Christian DRECQ, M. Laurent BERTHET-TISSOT, Mme Nelly SAILLARD suppléante, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Pierre TRIBOULET, M. Jean-Pierre MASNADA, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, Mme Nicole DACLIN suppléante, M. Emile BEZIN

Suppléant(e)s sans voix délibérative : M. Christophe FELIX, M. Henri HUMBERT

Excusé(e)s : Mme Chantal MARTIN, Mme Arielle BAILLY, M. Pascal GRENIER, M. Pascal TISSOT, Mme Michèle GIROD, Mme Sylvie GUY, M. Alain REYMOND, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, Mme Odile DUBOZ, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gérard CART-LAMY, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, M. Patrice MAIRE, M. Stéphane ROUSSEAU, M. Dominique CHAUVIN, M. Alexandre DELIAVAL, M. Patrick VUITTENEZ, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Pascal GREFFET, Mme Evelyne COMTE, M. Alain CUBY, M. Philippe MENETRIER, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : M. Gérard CART-LAMY donne pouvoir à M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Patrick VUITTENEZ donne pouvoir à M. Jean-Paul MAITRE, Mme Michèle GIROD donne pouvoir à Mme Bénédicte RIGOULET

Secrétaire de Séance : M. Alain CUSENIER

Présent(e)s à titre consultatif : Mme Bérengère COURTOIS, M. Antoine GINDRE, M. François JACQUIER

Rapporteur : M. Philippe WERMEILLE

Le Conseil communautaire, après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2021 du Budget annexe ZA Equevillon et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, des mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
2. Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires du Budget annexe ZA Equevillon,
3. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives :

➤ **DECLARE** que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2021 du Budget annexe ZA Equevillon, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Pour extrait conforme.
Le Président,

Clément PERNOT



N° 2022.3.061

Objet :

Approbation du compte de gestion
2021
Budget annexe ZA La Planchette



Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 61
Pouvoirs : 3
Nombre de votants : 64
Date de la convocation 18 mars 2022
Date d'affichage : 31 mars 2022

Présent(e)s : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérard COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, M. Philippe CUEVAS, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Bruno RAGOT, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Vincent JEANNOT suppléant, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, M. Denis MOREAU, M. Christian DRECCQ, M. Laurent BERTHET-TISSOT, Mme Nelly SAILLARD suppléante, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Pierre TRIBOULET, M. Jean-Pierre MASNADA, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, Mme Nicole DACLIN suppléante, M. Emile BEZIN

Suppléant(e)s sans voix délibérative : M. Christophe FELIX, M. Henri HUMBERT

Excusé(e)s : Mme Chantal MARTIN, Mme Arielle BAILLY, M. Pascal GRENIER, M. Pascal TISSOT, Mme Michèle GIROD, Mme Sylvie GUY, M. Alain REYMOND, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, Mme Odile DUBOZ, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gérard CART-LAMY, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, M. Patrice MAIRE, M. Stéphane ROUSSEAU, M. Dominique CHAUVIN, M. Alexandre DELIAVAL, M. Patrick VUITTENEZ, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Pascal GREFFET, Mme Evelyne COMTE, M. Alain CUBY, M. Philippe MENETRIER, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : M. Gérard CART-LAMY donne pouvoir à M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Patrick VUITTENEZ donne pouvoir à M. Jean-Paul MAITRE, Mme Michèle GIROD donne pouvoir à Mme Bénédicte RIGOULET

Secrétaire de Séance : M. Alain CUSENIER

Présent(e)s à titre consultatif : Mme Bérengère COURTOIS, M. Antoine GINDRE, M. François JACQUIER

Rapporteur : M. Philippe WERMEILLE

Le Conseil communautaire, après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2021 du Budget annexe ZA La Planchette et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, des mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
2. Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires du Budget annexe ZA La Planchette,
3. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives :

➤ **DECLARE** que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2021 du Budget annexe ZA La Planchette, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Pour extrait conforme.
Le Président,

Clément PERNOT



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

SEANCE DU 24 MARS 2022

N° 2022.3.06J

Objet :

Approbation du compte de gestion
2021
Budget annexe ZA Mignovillard



Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 61
Pouvoirs : 3
Nombre de votants : 64
Date de la convocation 18 mars 2022
Date d'affichage : 31 mars 2022

Présent(e)s : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérard COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, M. Philippe CUEVAS, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Bruno RAGOT, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Vincent JEANNOT suppléant, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, M. Denis MOREAU, M. Christian DRECO, M. Laurent BERTHET-TISSOT, Mme Nelly SAILLARD suppléante, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Pierre TRIBOULET, M. Jean-Pierre MASNADA, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, Mme Nicole DACLIN suppléante, M. Emile BEZIN

Suppléant(e)s sans voix délibérative : M. Christophe FELIX, M. Henri HUMBERT

Excusé(e)s : Mme Chantal MARTIN, Mme Arielle BAILLY, M. Pascal GRENIER, M. Pascal TISSOT, Mme Michèle GIROD, Mme Sylvie GUY, M. Alain REYMOND, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, Mme Odile DUBOZ, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gérard CART-LAMY, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, M. Patrice MAIRE, M. Stéphane ROUSSEAU, M. Dominique CHAUVIN, M. Alexandre DELIAVAL, M. Patrick VUITTENEZ, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Pascal GREFFET, Mme Evelyne COMTE, M. Alain CUBY, M. Philippe MENETRIER, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : M. Gérard CART-LAMY donne pouvoir à M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Patrick VUITTENEZ donne pouvoir à M. Jean-Paul MAITRE, Mme Michèle GIROD donne pouvoir à Mme Bénédicte RIGOULET

Secrétaire de Séance : M. Alain CUSENIER

Présent(e)s à titre consultatif : Mme Bérengère COURTOIS, M. Antoine GINDRE, M. François JACQUIER

Rapporteur : M. Philippe WERMEILLE

Le Conseil communautaire, après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2021 du Budget annexe ZA Mignovillard et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, des mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
2. Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires du Budget annexe ZA Mignovillard,
3. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives :

➤ **DECLARE** que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2021 du Budget annexe ZA Mignovillard, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Pour extrait conforme.
Le Président,

Clément PERNOT



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

SEANCE DU 24 MARS 2022

N° 2022.3.06K

Objet :

Approbation du compte de gestion
2021
Budget annexe ZA Censeau



Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 61
Pouvoirs : 3
Nombre de votants : 64
Date de la convocation 18 mars 2022
Date d'affichage : 31 mars 2022

Présent(e)s : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérard COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, M. Philippe CUEVAS, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Bruno RAGOT, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Vincent JEANNOT suppléant, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, M. Denis MOREAU, M. Christian DRECQ, M. Laurent BERTHET-TISSOT, Mme Nelly SAILLARD suppléante, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Pierre TRIBOULET, M. Jean-Pierre MASNADA, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, Mme Nicole DACLIN suppléante, M. Emile BEZIN

Suppléant(e)s sans voix délibérative : M. Christophe FELIX, M. Henri HUMBERT

Excusé(e)s : Mme Chantal MARTIN, Mme Arielle BAILLY, M. Pascal GRENIER, M. Pascal TISSOT, Mme Michèle GIROD, Mme Sylvie GUY, M. Alain REYMOND, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, Mme Odile DUBOZ, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gérard CART-LAMY, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, M. Patrice MAIRE, M. Stéphane ROUSSEAU, M. Dominique CHAUVIN, M. Alexandre DELIAVAL, M. Patrick VUITTENEZ, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Pascal GREFFET, Mme Evelyne COMTE, M. Alain CUBY, M. Philippe MENETRIER, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : M. Gérard CART-LAMY donne pouvoir à M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Patrick VUITTENEZ donne pouvoir à M. Jean-Paul MAITRE, Mme Michèle GIROD donne pouvoir à Mme Bénédicte RIGOULET

Secrétaire de Séance : M. Alain CUSENIER

Présent(e)s à titre consultatif : Mme Bérengère COURTOIS, M. Antoine GINDRE, M. François JACQUIER

Rapporteur : M. Philippe WERMEILLE

Le Conseil communautaire, après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2021 du Budget annexe ZA Censeau et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, des mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
2. Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires du Budget annexe ZA Censeau,
3. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives :

➤ **DECLARE** que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2021 du Budget annexe ZA Censeau, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Pour extrait conforme.
Le Président,

Clément PERNOT



EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE DU 24 MARS 2022

N° 2022.3.06L

Objet :

Approbation du compte de gestion
2021
Budget annexe ZA Montrond



Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 61
Pouvoirs : 3
Nombre de votants : 64
Date de la convocation 18 mars 2022
Date d'affichage : 31 mars 2022

Présent(e)s : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérard COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, M. Philippe CUEVAS, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Bruno RAGOT, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Vincent JEANNOT suppléant, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, M. Denis MOREAU, M. Christian DRECQ, M. Laurent BERTHET-TISSOT, Mme Nelly SAILLARD suppléante, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Pierre TRIBOULET, M. Jean-Pierre MASNADA, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, Mme Nicole DACLIN suppléante, M. Emile BEZIN

Suppléant(e)s sans voix délibérative : M. Christophe FELIX, M. Henri HUMBERT

Excusé(e)s : Mme Chantal MARTIN, Mme Arielle BAILLY, M. Pascal GRENIER, M. Pascal TISSOT, Mme Michèle GIROD, Mme Sylvie GUY, M. Alain REYMOND, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, Mme Odile DUBOZ, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gérard CART-LAMY, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, M. Patrice MAIRE, M. Stéphane ROUSSEAU, M. Dominique CHAUVIN, M. Alexandre DELIAVAL, M. Patrick VUITTENEZ, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Pascal GREFFET, Mme Evelyne COMTE, M. Alain CUBY, M. Philippe MENETRIER, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : M. Gérard CART-LAMY donne pouvoir à M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Patrick VUITTENEZ donne pouvoir à M. Jean-Paul MAITRE, Mme Michèle GIROD donne pouvoir à Mme Bénédicte RIGOULET

Secrétaire de Séance : M. Alain CUSENIER

Présent(e)s à titre consultatif : Mme Bérengère COURTOIS, M. Antoine GINDRE, M. François JACQUIER

Rapporteur : M. Philippe WERMEILLE

Le Conseil communautaire, après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2021 du Budget annexe ZA Montrond et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, des mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
2. Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires du Budget annexe ZA Montrond,
3. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives :

➤ **DECLARE** que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2021 du Budget annexe ZA Montrond, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Pour extrait conforme.
Le Président,

Clément PERNOT



N° 2022.3.06M

Objet :

Approbation du compte de gestion
2021
Budget annexe ZA Sirod



Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 61
Pouvoirs : 3
Nombre de votants : 64
Date de la convocation 18 mars 2022
Date d'affichage : 31 mars 2022

Présent(e)s : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérard COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOLET, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, M. Philippe CUEVAS, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Bruno RAGOT, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Vincent JEANNOT suppléant, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, M. Denis MOREAU, M. Christian DRECQ, M. Laurent BERTHET-TISSOT, Mme Nelly SAILLARD suppléante, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Pierre TRIBOULET, M. Jean-Pierre MASNADA, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, Mme Nicole DACLIN suppléante, M. Emile BEZIN

Suppléant(e)s sans voix délibérative : M. Christophe FELIX, M. Henri HUMBERT

Excusé(e)s : Mme Chantal MARTIN, Mme Arielle BAILLY, M. Pascal GRENIER, M. Pascal TISSOT, Mme Michèle GIROD, Mme Sylvie GUY, M. Alain REYMOND, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, Mme Odile DUBOZ, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gérard CART-LAMY, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, M. Patrice MAIRE, M. Stéphane ROUSSEAU, M. Dominique CHAUVIN, M. Alexandre DELIAVAL, M. Patrick VUITTENEZ, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Pascal GREFFET, Mme Evelyne COMTE, M. Alain CUBY, M. Philippe MENETRIER, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : M. Gérard CART-LAMY donne pouvoir à M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Patrick VUITTENEZ donne pouvoir à M. Jean-Paul MAITRE, Mme Michèle GIROD donne pouvoir à Mme Bénédicte RIGOLET

Secrétaire de Séance : M. Alain CUSENIER

Présent(e)s à titre consultatif : Mme Bérengère COURTOIS, M. Antoine GINDRE, M. François JACQUIER

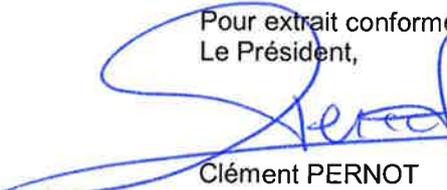
Rapporteur : M. Philippe WERMEILLE

Le Conseil communautaire, après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2021 du Budget annexe ZA Sirod et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, des mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
2. Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires du Budget annexe ZA Sirod,
3. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives :

➤ **DECLARE** que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2021 du Budget annexe ZA Sirod, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Pour extrait conforme.
Le Président,

Clément PERNOT



N° 2022.3.06N

Objet :

Approbation du compte de gestion
2021
Budget annexe Zone Commerciale



Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 61
Pouvoirs : 3
Nombre de votants : 64
Date de la convocation 18 mars 2022
Date d'affichage : 31 mars 2022

Présent(e)s : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, M. Philippe CUEVAS, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Bruno RAGOT, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Vincent JEANNOT suppléant, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, M. Denis MOREAU, M. Christian DRECQ, M. Laurent BERTHET-TISSOT, Mme Nelly SAILLARD suppléante, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Pierre TRIBOULET, M. Jean-Pierre MASNADA, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, Mme Nicole DACLIN suppléante, M. Emile BEZIN

Suppléant(e)s sans voix délibérative : M. Christophe FELIX, M. Henri HUMBERT

Excusé(e)s : Mme Chantal MARTIN, Mme Arielle BAILLY, M. Pascal GRENIER, M. Pascal TISSOT, Mme Michèle GIROD, Mme Sylvie GUY, M. Alain REYMOND, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, Mme Odile DUBOZ, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gérard CART-LAMY, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, M. Patrice MAIRE, M. Stéphane ROUSSEAU, M. Dominique CHAUVIN, M. Alexandre DELIAVAL, M. Patrick VUITTENEZ, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Pascal GREFFET, Mme Evelyne COMTE, M. Alain CUBY, M. Philippe MENETRIER, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : M. Gérard CART-LAMY donne pouvoir à M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Patrick VUITTENEZ donne pouvoir à M. Jean-Paul MAITRE, Mme Michèle GIROD donne pouvoir à Mme Bénédicte RIGOULET

Secrétaire de Séance : M. Alain CUSENIER

Présent(e)s à titre consultatif : Mme Bérengère COURTOIS, M. Antoine GINDRE, M. François JACQUIER

Rapporteur : M. Philippe WERMEILLE

Le Conseil communautaire, après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2021 du Budget annexe Zone Commerciale et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, des mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
2. Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires du Budget annexe Zone Commerciale,
3. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives :

➤ **DECLARE** que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2021 du Budget annexe Zone Commerciale, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Pour extrait conforme.
Le Président,

Clément PERNOT



N° 2022.3.060

Objet :

Approbation du compte de gestion
2021
Budget annexe ZA Bouvet



Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 61
Pouvoirs : 3
Nombre de votants : 64
Date de la convocation 18 mars 2022
Date d'affichage : 31 mars 2022

Présent(e)s : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérard COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, M. Philippe CUEVAS, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Bruno RAGOT, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Vincent JEANNOT suppléant, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, M. Denis MOREAU, M. Christian DRECQ, M. Laurent BERTHET-TISSOT, Mme Nelly SAILLARD suppléante, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Pierre TRIBOULET, M. Jean-Pierre MASNADA, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, Mme Nicole DACLIN suppléante, M. Emile BEZIN

Suppléant(e)s sans voix délibérative : M. Christophe FELIX, M. Henri HUMBERT

Excusé(e)s : Mme Chantal MARTIN, Mme Arielle BAILLY, M. Pascal GRENIER, M. Pascal TISSOT, Mme Michèle GIROD, Mme Sylvie GUY, M. Alain REYMOND, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, Mme Odile DUBOZ, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gérard CART-LAMY, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, M. Patrice MAIRE, M. Stéphane ROUSSEAU, M. Dominique CHAUVIN, M. Alexandre DELIAVAL, M. Patrick VUITTENEZ, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Pascal GREFFET, Mme Evelyne COMTE, M. Alain CUBY, M. Philippe MENETRIER, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : M. Gérard CART-LAMY donne pouvoir à M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Patrick VUITTENEZ donne pouvoir à M. Jean-Paul MAITRE, Mme Michèle GIROD donne pouvoir à Mme Bénédicte RIGOULET

Secrétaire de Séance : M. Alain CUSENIER

Présent(e)s à titre consultatif : Mme Bérengère COURTOIS, M. Antoine GINDRE, M. François JACQUIER

Rapporteur : M. Philippe WERMEILLE

Le Conseil communautaire, après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2021 du Budget annexe ZA Bouvet et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, des mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
2. Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires du Budget annexe ZA Bouvet,
3. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives :

➤ **DECLARE** que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2021 du Budget annexe ZA Bouvet, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Pour extrait conforme.
Le Président,

Clément PERNOT



N° 2022.3.07A

Objet :

Approbation Compte Administratif
Budget général
Année 2021



Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 61
Pouvoirs : 3
Nombre de votants : 63
Date de la convocation 18 mars 2022
Date d'affichage : 31 mars 2022

Présent(e)s : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérard COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOLET, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, M. Philippe CUEVAS, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Bruno RAGOT, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Vincent JEANNOT suppléant, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, M. Denis MOREAU, M. Christian DRECQ, M. Laurent BERTHET-TISSOT, Mme Nelly SAILLARD suppléante, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Pierre TRIBOULET, M. Jean-Pierre MASNADA, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, Mme Nicole DACLIN suppléante, M. Emile BEZIN

Suppléant(e)s sans voix délibérative : M. Christophe FELIX, M. Henri HUMBERT

Excusé(e)s : Mme Chantal MARTIN, Mme Arielle BAILLY, M. Pascal GRENIER, M. Pascal TISSOT, Mme Michèle GIROD, Mme Sylvie GUY, M. Alain REYMOND, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, Mme Odile DUBOZ, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gérard CART-LAMY, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, M. Patrice MAIRE, M. Stéphane ROUSSEAU, M. Dominique CHAUVIN, M. Alexandre DELIAVAL, M. Patrick VUITTENEZ, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Pascal GREFFET, Mme Evelyne COMTE, M. Alain CUBY, M. Philippe MENETRIER, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : M. Gérard CART-LAMY donne pouvoir à M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Patrick VUITTENEZ donne pouvoir à M. Jean-Paul MAITRE, Mme Michèle GIROD donne pouvoir à Mme Bénédicte RIGOLET

Secrétaire de Séance : M. Alain CUSENIER

Présent(e)s à titre consultatif : Mme Bérengère COURTOIS, M. Antoine GINDRE, M. François JACQUIER

Rapporteur : M. Philippe WERMEILLE

Le Conseil communautaire réuni sous la présidence de Monsieur Philippe WERMEILLE délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2021 du Budget général Champagnole Nozeroy Jura dressé par Monsieur Clément PERNOT, Président, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents

Compte administratif Budget Général Champagnole Nozeroy Jura

Résultats reportés		472 105,67		1 952 709,06	0,00	2 424 814,73
Opérations de l'exercice		1 322 659,76	2 298 213,67		2 298 213,67	1 322 659,76
TOTAUX	0,00	1 794 765,43	2 298 213,67	1 952 709,06	2 298 213,67	3 747 474,49
Résultats de clôture		1 794 765,43	345 504,61			1 449 260,82
Restes à réaliser			8 353 413,05	6 576 962,20	8 353 413,05	6 576 962,20
TOTAUX CUMULES	0,00	1 794 765,43	10 651 626,72	8 529 671,26	10 651 626,72	10 324 436,69
RESULTATS DEFINITIFS		1 794 765,43	2 121 955,46		327 190,03	

2. Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
4. Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,
5. Approuve le Compte Administratif 2021 du Budget général Champagnole Nozeroy Jura, étant précisé que le Président ne prend pas part au vote et sort de la salle.

Pour extrait conforme
Le Président,
Clément PERNOT



N° 2022.3.07B

Objet :

Approbation Compte Administratif
Budget annexe assainissement collectif
Année 2021



Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 61
Pouvoirs : 3
Nombre de votants : 63
Date de la convocation 18 mars 2022
Date d'affichage : 31 mars 2022

Présent(e)s : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, M. Philippe CUEVAS, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Bruno RAGOT, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Vincent JEANNOT suppléant, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, M. Denis MOREAU, M. Christian DRECQ, M. Laurent BERTHET-TISSOT, Mme Nelly SAILLARD suppléante, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Pierre TRIBOULET, M. Jean-Pierre MASNADA, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, Mme Nicole DACLIN suppléante, M. Emile BEZIN

Suppléant(e)s sans voix délibérative : M. Christophe FELIX, M. Henri HUMBERT

Excusé(e)s : Mme Chantal MARTIN, Mme Arielle BAILLY, M. Pascal GRENIER, M. Pascal TISSOT, Mme Michèle GIROD, Mme Sylvie GUY, M. Alain REYMOND, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, Mme Odile DUBOZ, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gérard CART-LAMY, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, M. Patrice MAIRE, M. Stéphane ROUSSEAU, M. Dominique CHAUVIN, M. Alexandre DELIAVAL, M. Patrick VUITTENEZ, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Pascal GREFFET, Mme Evelyne COMTE, M. Alain CUBY, M. Philippe MENETRIER, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : M. Gérard CART-LAMY donne pouvoir à M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Patrick VUITTENEZ donne pouvoir à M. Jean-Paul MAITRE, Mme Michèle GIROD donne pouvoir à Mme Bénédicte RIGOULET

Secrétaire de Séance : M. Alain CUSENIER

Présent(e)s à titre consultatif : Mme Bérengère COURTOIS, M. Antoine GINDRE, M. François JACQUIER

Rapporteur : M. Philippe WERMEILLE

Le Conseil communautaire réuni sous la présidence de Monsieur Philippe WERMEILLE délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2021 du Budget annexe assainissement collectif dressé par Monsieur Clément PERNOT, Président, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents

Compte administratif Budget annexe Assainissement collectif

Résultats reportés		296 050,21		222 233,05	0,00	518 283,26
Opérations de l'exercice		325 393,33	283 300,07			325 393,33
TOTAUX	0,00	621 443,54	283 300,07	222 233,05	283 300,07	843 676,59
Résultats de clôture		621 443,54	61 067,02			560 376,52
Restes à réaliser			57 439,75	769 633,58	57 439,75	769 633,58
TOTAUX CUMULES	0,00	621 443,54	340 739,82	991 866,63	340 739,82	1 613 310,17
RESULTATS DEFINITIFS		621 443,54		651 126,81		1 272 570,35

2. Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
4. Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,
5. Approuve le Compte Administratif 2021 du Budget annexe assainissement collectif, étant précisé que le Président ne prend pas part au vote et sort de la salle.

Pour extrait conforme
Le Président,

Clément PERNOT



N° 2022.3.07C

Objet :

Approbation Compte Administratif
Budget annexe assainissement autonome
Année 2021



Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 61
Pouvoirs : 3
Nombre de votants : 63
Date de la convocation 18 mars 2022
Date d'affichage : 31 mars 2022

Présent(e)s : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, M. Philippe CUEVAS, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Bruno RAGOT, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Vincent JEANNOT suppléant, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, M. Denis MOREAU, M. Christian DRECQ, M. Laurent BERTHET-TISSOT, Mme Nelly SAILLARD suppléante, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Pierre TRIBOULET, M. Jean-Pierre MASNADA, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, Mme Nicole DACLIN suppléante, M. Emile BEZIN

Suppléant(e)s sans voix délibérative : M. Christophe FELIX, M. Henri HUMBERT

Excusé(e)s : Mme Chantal MARTIN, Mme Arielle BAILLY, M. Pascal GRENIER, M. Pascal TISSOT, Mme Michèle GIROD, Mme Sylvie GUY, M. Alain REYMOND, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, Mme Odile DUBOZ, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gérard CART-LAMY, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, M. Patrice MAIRE, M. Stéphane ROUSSEAU, M. Dominique CHAUVIN, M. Alexandre DELIAVAL, M. Patrick VUITTENEZ, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Pascal GREFFET, Mme Evelyne COMTE, M. Alain CUBY, M. Philippe MENETRIER, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : M. Gérard CART-LAMY donne pouvoir à M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Patrick VUITTENEZ donne pouvoir à M. Jean-Paul MAITRE, Mme Michèle GIROD donne pouvoir à Mme Bénédicte RIGOULET

Secrétaire de Séance : M. Alain CUSENIER

Présent(e)s à titre consultatif : Mme Bérengère COURTOIS, M. Antoine GINDRE, M. François JACQUIER

Rapporteur : M. Philippe WERMEILLE

Le Conseil communautaire réuni sous la présidence de Monsieur Philippe WERMEILLE délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2021 du Budget annexe assainissement autonome dressé par Monsieur Clément PERNOT, Président, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
Compte administratif Budget annexe Assainissement autonome						
Résultats reportés		52 320,38		29 310,69	0,00	81 631,07
Opérations de l'exercice	27 964,43			530,25	27 964,43	530,25
TOTAUX	27 964,43	52 320,38	0,00	29 840,94	27 964,43	82 161,32
Résultats de clôture		24 355,95		29 840,94		54 196,89
Restes à réaliser					0,00	0,00
TOTAUX CUMULES	27 964,43	52 320,38	0,00	29 840,94	27 964,43	82 161,32
RESULTATS DEFINITIFS		24 355,95		29 840,94		54 196,89

2. Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
4. Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,
5. Approuve le Compte Administratif 2021 du Budget annexe assainissement autonome, étant précisé que le Président ne prend pas part au vote et sort de la salle.

Pour extrait conforme
Le Président,

Clément PERNOT



N° 2022.3.07D

Objet :

Approbation Compte Administratif
Budget annexe abattoir
Année 2021



Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 61
Pouvoirs : 3
Nombre de votants : 63
Date de la convocation 18 mars 2022
Date d'affichage : 31 mars 2022

Présent(e)s : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, M. Philippe CUEVAS, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Bruno RAGOT, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Vincent JEANNOT suppléant, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, M. Denis MOREAU, M. Christian DRECQ, M. Laurent BERTHET-TISSOT, Mme Nelly SAILLARD suppléante, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Pierre TRIBOULET, M. Jean-Pierre MASNADA, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, Mme Nicole DACLIN suppléante, M. Emile BEZIN

Suppléant(e)s sans voix délibérative : M. Christophe FELIX, M. Henri HUMBERT

Excusé(e)s : Mme Chantal MARTIN, Mme Arielle BAILLY, M. Pascal GRENIER, M. Pascal TISSOT, Mme Michèle GIROD, Mme Sylvie GUY, M. Alain REYMOND, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, Mme Odile DUBOZ, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gérard CART-LAMY, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, M. Patrice MAIRE, M. Stéphane ROUSSEAU, M. Dominique CHAUVIN, M. Alexandre DELIAVAL, M. Patrick VUITTENEZ, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Pascal GREFFET, Mme Evelyne COMTE, M. Alain CUBY, M. Philippe MENETRIER, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : M. Gérard CART-LAMY donne pouvoir à M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Patrick VUITTENEZ donne pouvoir à M. Jean-Paul MAITRE, Mme Michèle GIROD donne pouvoir à Mme Bénédicte RIGOULET

Secrétaire de Séance : M. Alain CUSENIER

Présent(e)s à titre consultatif : Mme Bérengère COURTOIS, M. Antoine GINDRE, M. François JACQUIER

Rapporteur : M. Philippe WERMEILLE

Le Conseil communautaire réuni sous la présidence de Monsieur Philippe WERMEILLE délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2021 du Budget annexe abattoir dressé par Monsieur Clément PERNOT, Président, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents

Compte administratif Budget annexe Abattoir

Résultats reportés	47 683,18			41 582,72	47 683,18	41 582,72
Opérations de l'exercice		3 785,65	14 528,83		14 528,83	3 785,65
TOTAUX	47 683,18	3 785,65	14 528,83	41 582,72	62 212,01	45 368,37
Résultats de clôture	43 897,53			27 053,89	16 843,64	
Restes à réaliser					0,00	
TOTAUX CUMULES	47 683,18	3 785,65	14 528,83	41 582,72	62 212,01	45 368,37
RESULTATS DEFINITIFS	43 897,53			27 053,89	16 843,64	

2. Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
4. Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,
5. Approuve le Compte Administratif 2021 du Budget annexe abattoir, étant précisé que le Président ne prend pas part au vote et sort de la salle.

Pour extrait conforme
Le Président,
Clément PERNOT



N° 2022.3.07E

Objet :

Approbation Compte Administratif
Budget annexe centre autistes
Année 2021



Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 61
Pouvoirs : 3
Nombre de votants : 63
Date de la convocation 18 mars 2022
Date d'affichage : 31 mars 2022

Présent(e)s : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, M. Philippe CUEVAS, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Bruno RAGOT, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Vincent JEANNOT suppléant, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, M. Denis MOREAU, M. Christian DRECQ, M. Laurent BERTHET-TISSOT, Mme Nelly SAILLARD suppléante, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Pierre TRIBOULET, M. Jean-Pierre MASNADA, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, Mme Nicole DACLIN suppléante, M. Emile BEZIN

Suppléant(e)s sans voix délibérative : M. Christophe FELIX, M. Henri HUMBERT

Excusé(e)s : Mme Chantal MARTIN, Mme Arielle BAILLY, M. Pascal GRENIER, M. Pascal TISSOT, Mme Michèle GIROD, Mme Sylvie GUY, M. Alain REYMOND, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, Mme Odile DUBOZ, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gérard CART-LAMY, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, M. Patrice MAIRE, M. Stéphane ROUSSEAU, M. Dominique CHAUVIN, M. Alexandre DELIAVAL, M. Patrick VUITTENEZ, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Pascal GREFFET, Mme Evelyne COMTE, M. Alain CUBY, M. Philippe MENETRIER, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : M. Gérard CART-LAMY donne pouvoir à M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Patrick VUITTENEZ donne pouvoir à M. Jean-Paul MAITRE, Mme Michèle GIROD donne pouvoir à Mme Bénédicte RIGOULET

Secrétaire de Séance : M. Alain CUSENIER

Présent(e)s à titre consultatif : Mme Bérengère COURTOIS, M. Antoine GINDRE, M. François JACQUIER

Rapporteur : M. Philippe WERMEILLE

Le Conseil communautaire réuni sous la présidence de Monsieur Philippe WERMEILLE délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2021 du Budget annexe centre autistes dressé par Monsieur Clément PERNOT, Président, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
Compte administratif Budget annexe Centre Autistes						
Résultats reportés			172 513,81		172 513,81	0,00
Opérations de l'exercice		169 100,85	4 397,04		4 397,04	169 100,85
TOTAUX	0,00	169 100,85	176 910,85	0,00	176 910,85	169 100,85
Résultats de clôture		169 100,85	176 910,85		7 810,00	
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	0,00	169 100,85	176 910,85	0,00	176 910,85	169 100,85
RESULTATS DEFINITIFS		169 100,85	176 910,85		7 810,00	

2. Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
4. Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,
5. Approuve le Compte Administratif 2021 du Budget annexe centre autistes, étant précisé que le Président ne prend pas part au vote et sort de la salle.

Pour extrait conforme
Le Président,
Clément PERNOT



N° 2022.3.07F

Objet :

Approbation Compte Administratif
Budget annexe ADS
Année 2021



Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 61
Pouvoirs : 3
Nombre de votants : 63
Date de la convocation 18 mars 2022
Date d'affichage : 31 mars 2022

Présent(e)s : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, M. Philippe CUEVAS, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Bruno RAGOT, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Vincent JEANNOT suppléant, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, M. Denis MOREAU, M. Christian DRECQ, M. Laurent BERTHET-TISSOT, Mme Nelly SAILLARD suppléante, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Pierre TRIBOULET, M. Jean-Pierre MASNADA, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, Mme Nicole DACLIN suppléante, M. Emile BEZIN

Suppléant(e)s sans voix délibérative : M. Christophe FELIX, M. Henri HUMBERT

Excusé(e)s : Mme Chantal MARTIN, Mme Arielle BAILLY, M. Pascal GRENIER, M. Pascal TISSOT, Mme Michèle GIROD, Mme Sylvie GUY, M. Alain REYMOND, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, Mme Odile DUBOZ, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gérard CART-LAMY, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, M. Patrice MAIRE, M. Stéphane ROUSSEAU, M. Dominique CHAUVIN, M. Alexandre DELIAVAL, M. Patrick VUITTENEZ, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Pascal GREFFET, Mme Evelyne COMTE, M. Alain CUBY, M. Philippe MENETRIER, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : M. Gérard CART-LAMY donne pouvoir à M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Patrick VUITTENEZ donne pouvoir à M. Jean-Paul MAITRE, Mme Michèle GIROD donne pouvoir à Mme Bénédicte RIGOULET

Secrétaire de Séance : M. Alain CUSENIER

Présent(e)s à titre consultatif : Mme Bérengère COURTOIS, M. Antoine GINDRE, M. François JACQUIER

Rapporteur : M. Philippe WERMEILLE

Le Conseil communautaire réuni sous la présidence de Monsieur Philippe WERMEILLE délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2021 du Budget annexe ADS dressé par Monsieur Clément PERNOT, Président, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

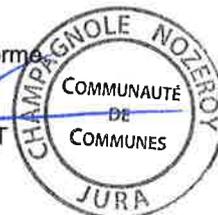
Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents

Compte administratif Budget annexe ADS

Résultats reportés		15 709,00		12 947,65	0,00	28 656,65
Opérations de l'exercice		19 077,98	17 591,23		17 591,23	19 077,98
TOTAUX	0,00	34 786,98	17 591,23	12 947,65	17 591,23	47 734,63
Résultats de clôture		34 786,98	4 643,58			30 143,40
Restes à réaliser			8 677,20	16 000,00		
TOTAUX CUMULES	0,00	34 786,98	26 268,43	28 947,65	26 268,43	63 734,63
RESULTATS DEFINITIFS		34 786,98		2 679,22		37 466,20

2. Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
4. Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,
5. Approuve le Compte Administratif 2021 du Budget annexe ADS, étant précisé que le Président ne prend pas part au vote et sort de la salle.

Pour extrait conforme
Le Président,
Clément PERNOT



N° 2022.3.07G

Objet :

Approbation Compte Administratif
Budget annexe ordures ménagères
Année 2021



Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 61
Pouvoirs : 3
Nombre de votants : 63
Date de la convocation 18 mars 2022
Date d'affichage : 31 mars 2022

Présent(e)s : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, M. Philippe CUEVAS, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Bruno RAGOT, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Vincent JEANNOT suppléant, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, M. Denis MOREAU, M. Christian DRECQ, M. Laurent BERTHET-TISSOT, Mme Nelly SAILLARD suppléante, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Pierre TRIBOULET, M. Jean-Pierre MASNADA, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, Mme Nicole DACLIN suppléante, M. Emile BEZIN

Suppléant(e)s sans voix délibérative : M. Christophe FELIX, M. Henri HUMBERT

Excusé(e)s : Mme Chantal MARTIN, Mme Arielle BAILLY, M. Pascal GRENIER, M. Pascal TISSOT, Mme Michèle GIROD, Mme Sylvie GUY, M. Alain REYMOND, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, Mme Odile DUBOZ, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gérard CART-LAMY, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, M. Patrice MAIRE, M. Stéphane ROUSSEAU, M. Dominique CHAUVIN, M. Alexandre DELIAVAL, M. Patrick VUITTENEZ, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Pascal GREFFET, Mme Evelyne COMTE, M. Alain CUBY, M. Philippe MENETRIER, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : M. Gérard CART-LAMY donne pouvoir à M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Patrick VUITTENEZ donne pouvoir à M. Jean-Paul MAITRE, Mme Michèle GIROD donne pouvoir à Mme Bénédicte RIGOULET

Secrétaire de Séance : M. Alain CUSENIER

Présent(e)s à titre consultatif : Mme Bérengère COURTOIS, M. Antoine GINDRE, M. François JACQUIER

Rapporteur : M. Philippe WERMEILLE

Le Conseil communautaire réuni sous la présidence de Monsieur Philippe WERMEILLE délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2021 du Budget annexe ordures ménagères dressé par Monsieur Clément PERNOT, Président, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents

Compte administratif Budget annexe Ordures ménagères

Résultats reportés		16 474,45		72 003,18	0,00	88 477,63
Opérations de l'exercice	2 401,69			44 183,02		44 183,02
TOTAUX	2 401,69	16 474,45	0,00	116 186,20	2 401,69	132 660,65
Résultats de clôture		14 072,76		116 186,20		130 258,96
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	2 401,69	16 474,45	0,00	116 186,20	2 401,69	132 660,65
RESULTATS DEFINITIFS		14 072,76		116 186,20		130 258,96

2. Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
4. Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,
5. Approuve le Compte Administratif 2021 du Budget annexe ordures ménagères, étant précisé que le Président ne prend pas part au vote et sort de la salle.

Pour extrait conforme
Le Président,
Clément PERNOT



N° 2022.3.07H

Objet :

Approbation Compte Administratif
Budget annexe ZA Equevillon
Année 2021



Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 61
Pouvoirs : 3
Nombre de votants : 63
Date de la convocation 18 mars 2022
Date d'affichage : 31 mars 2022

Présent(e)s : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, M. Philippe CUEVAS, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Bruno RAGOT, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Vincent JEANNOT suppléant, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, M. Denis MOREAU, M. Christian DRECQ, M. Laurent BERTHET-TISSOT, Mme Nelly SAILLARD suppléante, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Pierre TRIBOULET, M. Jean-Pierre MASNADA, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, Mme Nicole DACLIN suppléante, M. Emile BEZIN

Suppléant(e)s sans voix délibérative : M. Christophe FELIX, M. Henri HUMBERT

Excusé(e)s : Mme Chantal MARTIN, Mme Arielle BAILLY, M. Pascal GRENIER, M. Pascal TISSOT, Mme Michèle GIROD, Mme Sylvie GUY, M. Alain REYMOND, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, Mme Odile DUBOZ, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gérard CART-LAMY, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, M. Patrice MAIRE, M. Stéphane ROUSSEAU, M. Dominique CHAUVIN, M. Alexandre DELIAVAL, M. Patrick VUITTENEZ, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Pascal GREFFET, Mme Evelyne COMTE, M. Alain CUBY, M. Philippe MENETRIER, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : M. Gérard CART-LAMY donne pouvoir à M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Patrick VUITTENEZ donne pouvoir à M. Jean-Paul MAITRE, Mme Michèle GIROD donne pouvoir à Mme Bénédicte RIGOULET

Secrétaire de Séance : M. Alain CUSENIER

Présent(e)s à titre consultatif : Mme Bérengère COURTOIS, M. Antoine GINDRE, M. François JACQUIER

Rapporteur : M. Philippe WERMEILLE

Le Conseil communautaire réuni sous la présidence de Monsieur Philippe WERMEILLE délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2021 du Budget annexe ZA Equevillon dressé par Monsieur Clément PERNOT, Président, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents

Compte administratif Budget annexe ZA Equevillon

Résultats reportés		87 021,65	136 508,77		136 508,77	87 021,65
Opérations de l'exercice		17 040,30	275 025,99		275 025,99	17 040,30
TOTAUX	0,00	104 061,95	411 534,76	0,00	411 534,76	104 061,95
Résultats de clôture		104 061,95	411 534,76		307 472,81	
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	0,00	104 061,95	411 534,76	0,00	411 534,76	104 061,95
RESULTATS DEFINITIFS		104 061,95	411 534,76		307 472,81	

2. Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
4. Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,
5. Approuve le Compte Administratif 2021 du Budget annexe ZA Equevillon, étant précisé que le Président ne prend pas part au vote et sort de la salle.

Pour extrait conforme
Le Président,
Clément PERNOT



N° 2022.3.071

Objet :

Approbation Compte Administratif
Budget annexe ZA La Planchette
Année 2021



Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 61
Pouvoirs : 3
Nombre de votants : 63
Date de la convocation 18 mars 2022
Date d'affichage : 31 mars 2022

Présent(e)s : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOLET, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, M. Philippe CUEVAS, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Bruno RAGOT, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Vincent JEANNOT suppléant, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, M. Denis MOREAU, M. Christian DRECQ, M. Laurent BERTHET-TISSOT, Mme Nelly SAILLARD suppléante, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Pierre TRIBOULET, M. Jean-Pierre MASNADA, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, Mme Nicole DACLIN suppléante, M. Emile BEZIN

Suppléant(e)s sans voix délibérative : M. Christophe FELIX, M. Henri HUMBERT

Excusé(e)s : Mme Chantal MARTIN, Mme Arielle BAILLY, M. Pascal GRENIER, M. Pascal TISSOT, Mme Michèle GIROD, Mme Sylvie GUY, M. Alain REYMOND, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, Mme Odile DUBOZ, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gérard CART-LAMY, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, M. Patrice MAIRE, M. Stéphane ROUSSEAU, M. Dominique CHAUVIN, M. Alexandre DELIAVAL, M. Patrick VUITTENEZ, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Pascal GREFFET, Mme Evelyne COMTE, M. Alain CUBY, M. Philippe MENETRIER, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : M. Gérard CART-LAMY donne pouvoir à M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Patrick VUITTENEZ donne pouvoir à M. Jean-Paul MAITRE, Mme Michèle GIROD donne pouvoir à Mme Bénédicte RIGOLET

Secrétaire de Séance : M. Alain CUSENIER

Présent(e)s à titre consultatif : Mme Bérengère COURTOIS, M. Antoine GINDRE, M. François JACQUIER

Rapporteur : M. Philippe WERMEILLE

Le Conseil communautaire réuni sous la présidence de Monsieur Philippe WERMEILLE délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2021 du Budget annexe ZA La Planchette dressé par Monsieur Clément PERNOT, Président, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
Compte administratif Budget annexe ZA La Planchette						
Résultats reportés		772 576,76	1 168 330,22		1 168 330,22	772 576,76
Opérations de l'exercice		100 000,00	28 204,23		28 204,23	100 000,00
TOTAUX	0,00	872 576,76	1 196 534,45	0,00	1 196 534,45	872 576,76
Résultats de clôture		872 576,76	1 196 534,45		323 957,69	
Restes à réaliser					0,00	0,00
TOTAUX CUMULES	0,00	872 576,76	1 196 534,45	0,00	1 196 534,45	872 576,76
RESULTATS DEFINITIFS		872 576,76	1 196 534,45		323 957,69	

2. Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
4. Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,
5. Approuve le Compte Administratif 2021 du Budget annexe ZA La Planchette, étant précisé que le Président ne prend pas part au vote et sort de la salle.

Pour extrait conforme
Le Président,
Clément PERNOT



N° 2022.3.07J

Objet :

Approbation Compte Administratif
Budget annexe ZA Montrond
Année 2021



Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 61
Pouvoirs : 3
Nombre de votants : 63
Date de la convocation 18 mars 2022
Date d'affichage : 31 mars 2022

Présent(e)s : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, M. Philippe CUEVAS, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Bruno RAGOT, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Vincent JEANNOT suppléant, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, M. Denis MOREAU, M. Christian DRECQ, M. Laurent BERTHET-TISSOT, Mme Nelly SAILLARD suppléante, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Pierre TRIBOULET, M. Jean-Pierre MASNADA, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, Mme Nicole DACLIN suppléante, M. Emile BEZIN

Suppléant(e)s sans voix délibérative : M. Christophe FELIX, M. Henri HUMBERT

Excusé(e)s : Mme Chantal MARTIN, Mme Arielle BAILLY, M. Pascal GRENIER, M. Pascal TISSOT, Mme Michèle GIROD, Mme Sylvie GUY, M. Alain REYMOND, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, Mme Odile DUBOZ, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gérard CART-LAMY, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, M. Patrice MAIRE, M. Stéphane ROUSSEAU, M. Dominique CHAUVIN, M. Alexandre DELIAVAL, M. Patrick VUITTENEZ, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Pascal GREFFET, Mme Evelyne COMTE, M. Alain CUBY, M. Philippe MENETRIER, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : M. Gérard CART-LAMY donne pouvoir à M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Patrick VUITTENEZ donne pouvoir à M. Jean-Paul MAITRE, Mme Michèle GIROD donne pouvoir à Mme Bénédicte RIGOULET

Secrétaire de Séance : M. Alain CUSENIER

Présent(e)s à titre consultatif : Mme Bérangère COURTOIS, M. Antoine GINDRE, M. François JACQUIER

Rapporteur : M. Philippe WERMEILLE

Le Conseil communautaire réuni sous la présidence de Monsieur Philippe WERMEILLE délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2021 du Budget annexe ZA Montrond dressé par Monsieur Clément PERNOT, Président, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
Compte administratif Budget annexe ZA Montrond						
Résultats reportés		450 943,13	461 806,79		461 806,79	450 943,13
Opérations de l'exercice	323,29		10 847,64		11 170,93	0,00
TOTAUX	323,29	450 943,13	472 654,43	0,00	472 977,72	450 943,13
Résultats de clôture		450 619,84	472 654,43		22 034,59	
Restes à réaliser					0,00	0,00
TOTAUX CUMULES	323,29	450 943,13	472 654,43	0,00	472 977,72	450 943,13
RESULTATS DEFINITIFS		450 619,84	472 654,43		22 034,59	

2. Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
4. Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,
5. Approuve le Compte Administratif 2021 du Budget annexe ZA Montrond, étant précisé que le Président ne prend pas part au vote et sort de la salle.

Pour extrait conforme
Le Président,

Clément PERNOT



N° 2022.3.07K

Objet :

Approbation Compte Administratif
 Budget annexe ZA Sirod
 Année 2021



Nombre de délégués : 92
 Nombre de présents : 61
 Pouvoirs : 3
 Nombre de votants : 63
 Date de la convocation 18 mars 2022
 Date d'affichage : 31 mars 2022

Présent(e)s : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, M. Philippe CUEVAS, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Bruno RAGOT, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Vincent JEANNOT suppléant, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, M. Denis MOREAU, M. Christian DRECQ, M. Laurent BERTHET-TISSOT, Mme Nelly SAILLARD suppléante, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Pierre TRIBOULET, M. Jean-Pierre MASNADA, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, Mme Nicole DACLIN suppléante, M. Emile BEZIN

Suppléant(e)s sans voix délibérative : M. Christophe FELIX, M. Henri HUMBERT

Excusé(e)s : Mme Chantal MARTIN, Mme Arielle BAILLY, M. Pascal GRENIER, M. Pascal TISSOT, Mme Michèle GIROD, Mme Sylvie GUY, M. Alain REYMOND, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, Mme Odile DUBOZ, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gérard CART-LAMY, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, M. Patrice MAIRE, M. Stéphane ROUSSEAU, M. Dominique CHAUVIN, M. Alexandre DELIAVAL, M. Patrick VUITTENEZ, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Pascal GREFFET, Mme Evelyne COMTE, M. Alain CUBY, M. Philippe MENETRIER, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : M. Gérard CART-LAMY donne pouvoir à M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Patrick VUITTENEZ donne pouvoir à M. Jean-Paul MAITRE, Mme Michèle GIROD donne pouvoir à Mme Bénédicte RIGOULET

Secrétaire de Séance : M. Alain CUSENIER

Présent(e)s à titre consultatif : Mme Bérengère COURTOIS, M. Antoine GINDRE, M. François JACQUIER

Rapporteur : M. Philippe WERMEILLE

Le Conseil communautaire réuni sous la présidence de Monsieur Philippe WERMEILLE délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2021 du Budget annexe ZA Sirod dressé par Monsieur Clément PERNOT, Président, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
Compte administratif Budget annexe ZA Sirod						
Résultats reportés		286,78	57 633,82		57 633,82	286,78
Opérations de l'exercice	30,00		966,00		996,00	0,00
TOTAUX	30,00	286,78	58 599,82	0,00	58 629,82	286,78
Résultats de clôture		256,78	58 599,82		58 343,04	
Restes à réaliser					0,00	0,00
TOTAUX CUMULES	30,00	286,78	58 599,82	0,00	58 629,82	286,78
RESULTATS DEFINITIFS		256,78	58 599,82		58 343,04	

2. Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
4. Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,
5. Approuve le Compte Administratif 2021 du Budget annexe ZA Sirod, étant précisé que le Président ne prend pas part au vote et sort de la salle.

Pour extrait conforme,
 Le Président,
 Clément PERNOT



N° 2022.3.07L

Objet :

Approbation Compte Administratif
Budget annexe Zone Commerciale
Année 2021



Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 61
Pouvoirs : 3
Nombre de votants : 63
Date de la convocation 18 mars 2022
Date d'affichage : 31 mars 2022

Présent(e)s : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, M. Philippe CUEVAS, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Bruno RAGOT, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Vincent JEANNOT suppléant, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, M. Denis MOREAU, M. Christian DRECQ, M. Laurent BERTHET-TISSOT, Mme Nelly SAILLARD suppléante, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Pierre TRIBOULET, M. Jean-Pierre MASNADA, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, Mme Nicole DACLIN suppléante, M. Emile BEZIN

Suppléant(e)s sans voix délibérative : M. Christophe FELIX, M. Henri HUMBERT

Excusé(e)s : Mme Chantal MARTIN, Mme Arielle BAILLY, M. Pascal GRENIER, M. Pascal TISSOT, Mme Michèle GIROD, Mme Sylvie GUY, M. Alain REYMOND, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, Mme Odile DUBOZ, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gérard CART-LAMY, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, M. Patrice MAIRE, M. Stéphane ROUSSEAU, M. Dominique CHAUVIN, M. Alexandre DELIAVAL, M. Patrick VUITTENEZ, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Pascal GREFFET, Mme Evelyne COMTE, M. Alain CUBY, M. Philippe MENETRIER, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : M. Gérard CART-LAMY donne pouvoir à M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Patrick VUITTENEZ donne pouvoir à M. Jean-Paul MAITRE, Mme Michèle GIROD donne pouvoir à Mme Bénédicte RIGOULET

Secrétaire de Séance : M. Alain CUSENIER

Présent(e)s à titre consultatif : Mme Bérengère COURTOIS, M. Antoine GINDRE, M. François JACQUIER

Rapporteur : M. Philippe WERMEILLE

Le Conseil communautaire réuni sous la présidence de Monsieur Philippe WERMEILLE délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2021 du Budget annexe Zone Commerciale dressé par Monsieur Clément PERNOT, Président, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
Compte administratif Budget annexe Zone Commerciale						
Résultats reportés		342 274,22	361 154,43		361 154,43	342 274,22
Opérations de l'exercice		1 186 160,00	802 400,00		802 400,00	1 186 160,00
TOTAUX	0,00	1 528 434,22	1 163 554,43	0,00	1 163 554,43	1 528 434,22
Résultats de clôture		1 528 434,22	1 163 554,43			364 879,79
Restes à réaliser					0,00	0,00
TOTAUX CUMULES	0,00	1 528 434,22	1 163 554,43	0,00	1 163 554,43	1 528 434,22
RESULTATS DEFINITIFS		1 528 434,22	1 163 554,43			364 879,79

2. Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
4. Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,
5. Approuve le Compte Administratif 2021 du Budget annexe Zone Commerciale, étant précisé que le Président ne prend pas part au vote et sort de la salle.

Pour extrait conforme
Le Président,
Clément PERNOT



N° 2022.3.07M

Objet :

Approbation Compte Administratif
Budget annexe ZA Censeau
Année 2021



Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 61
Pouvoirs : 3
Nombre de votants : 63
Date de la convocation 18 mars 2022
Date d'affichage : 31 mars 2022

Présent(e)s : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOLET, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, M. Philippe CUEVAS, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Bruno RAGOT, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Vincent JEANNOT suppléant, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, M. Denis MOREAU, M. Christian DRECQ, M. Laurent BERTHET-TISSOT, Mme Nelly SAILLARD suppléante, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Pierre TRIBOULET, M. Jean-Pierre MASNADA, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, Mme Nicole DACLIN suppléante, M. Emile BEZIN

Suppléant(e)s sans voix délibérative : M. Christophe FELIX, M. Henri HUMBERT

Excusé(e)s : Mme Chantal MARTIN, Mme Arielle BAILLY, M. Pascal GRENIER, M. Pascal TISSOT, Mme Michèle GIROD, Mme Sylvie GUY, M. Alain REYMOND, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, Mme Odile DUBOZ, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gérard CART-LAMY, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, M. Patrice MAIRE, M. Stéphane ROUSSEAU, M. Dominique CHAUVIN, M. Alexandre DELIAVAL, M. Patrick VUITTENEZ, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Pascal GREFFET, Mme Evelyne COMTE, M. Alain CUBY, M. Philippe MENETRIER, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : M. Gérard CART-LAMY donne pouvoir à M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Patrick VUITTENEZ donne pouvoir à M. Jean-Paul MAITRE, Mme Michèle GIROD donne pouvoir à Mme Bénédicte RIGOLET

Secrétaire de Séance : M. Alain CUSENIER

Présent(e)s à titre consultatif : Mme Bérengère COURTOIS, M. Antoine GINDRE, M. François JACQUIER

Rapporteur : M. Philippe WERMEILLE

Le Conseil communautaire réuni sous la présidence de Monsieur Philippe WERMEILLE délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2021 du Budget annexe ZA Censeau dressé par Monsieur Clément PERNOT, Président, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents

Compte administratif Budget annexe ZA Censeau

Résultats reportés			7 455,00		7 455,00	0,00
Opérations de l'exercice					0,00	0,00
TOTAUX	0,00	0,00	7 455,00	0,00	7 455,00	0,00
Résultats de clôture	0,00		7 455,00		7 455,00	
Restes à réaliser					0,00	0,00
TOTAUX CUMULES	0,00	0,00	7 455,00	0,00	7 455,00	0,00
RESULTATS DEFINITIFS	0,00		7 455,00		7 455,00	

2. Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
4. Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,
5. Approuve le Compte Administratif 2021 du Budget annexe ZA Censeau, étant précisé que le Président ne prend pas part au vote et sort de la salle.

Pour extrait conforme
Le Président,
Clément PERNOT



N° 2022.3.07N

Objet :

Approbation Compte Administratif
Budget annexe ZA Mignovillard
Année 2021



Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 61
Pouvoirs : 3
Nombre de votants : 63
Date de la convocation 18 mars 2022
Date d'affichage : 31 mars 2022

Présent(e)s : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOLET, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, M. Philippe CUEVAS, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Bruno RAGOT, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Vincent JEANNOT suppléant, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, M. Denis MOREAU, M. Christian DRECQ, M. Laurent BERTHET-TISSOT, Mme Nelly SAILLARD suppléante, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Pierre TRIBOULET, M. Jean-Pierre MASNADA, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, Mme Nicole DACLIN suppléante, M. Emile BEZIN

Suppléant(e)s sans voix délibérative : M. Christophe FELIX, M. Henri HUMBERT

Excusé(e)s : Mme Chantal MARTIN, Mme Arielle BAILLY, M. Pascal GRENIER, M. Pascal TISSOT, Mme Michèle GIROD, Mme Sylvie GUY, M. Alain REYMOND, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, Mme Odile DUBOZ, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gérard CART-LAMY, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, M. Patrice MAIRE, M. Stéphane ROUSSEAU, M. Dominique CHAUVIN, M. Alexandre DELIAVAL, M. Patrick VUITTENEZ, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Pascal GREFFET, Mme Evelyne COMTE, M. Alain CUBY, M. Philippe MENETRIER, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : M. Gérard CART-LAMY donne pouvoir à M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Patrick VUITTENEZ donne pouvoir à M. Jean-Paul MAITRE, Mme Michèle GIROD donne pouvoir à Mme Bénédicte RIGOLET

Secrétaire de Séance : M. Alain CUSENIER

Présent(e)s à titre consultatif : Mme Bérengère COURTOIS, M. Antoine GINDRE, M. François JACQUIER

Rapporteur : M. Philippe WERMEILLE

Le Conseil communautaire réuni sous la présidence de Monsieur Philippe WERMEILLE délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2021 du Budget annexe ZA Mignovillard dressé par Monsieur Clément PERNOT, Président, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents

Compte administratif Budget annexe ZA Mignovillard

Résultats reportés		63 286,91	156 859,39		156 859,39	63 286,91
Opérations de l'exercice	2 718,00		7 926,74		10 644,74	0,00
TOTAUX	2 718,00	63 286,91	164 786,13	0,00	167 504,13	63 286,91
Résultats de clôture		60 568,91	164 786,13		104 217,22	
Restes à réaliser					0,00	0,00
TOTAUX CUMULES	2 718,00	63 286,91	164 786,13	0,00	167 504,13	63 286,91
RESULTATS DEFINITIFS		60 568,91	164 786,13		104 217,22	

2. Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
4. Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,
5. Approuve le Compte Administratif 2021 du Budget annexe ZA Mignovillard, étant précisé que le Président ne prend pas part au vote et sort de la salle.

Pour extrait conforme
Le Président,
Clément PERNOT



N° 2022.3.070

Objet :

Approbation Compte Administratif
Budget annexe ZA Bouvet
Année 2021



Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 61
Pouvoirs : 3
Nombre de votants : 63
Date de la convocation 18 mars 2022
Date d'affichage : 31 mars 2022

Présent(e)s : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOLET, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, M. Philippe CUEVAS, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Bruno RAGOT, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Vincent JEANNOT suppléant, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, M. Denis MOREAU, M. Christian DRECQ, M. Laurent BERTHET-TISSOT, Mme Nelly SAILLARD suppléante, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Pierre TRIBOULET, M. Jean-Pierre MASNADA, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, Mme Nicole DACLIN suppléante, M. Emile BEZIN

Suppléant(e)s sans voix délibérative : M. Christophe FELIX, M. Henri HUMBERT

Excusé(e)s : Mme Chantal MARTIN, Mme Arielle BAILLY, M. Pascal GRENIER, M. Pascal TISSOT, Mme Michèle GIROD, Mme Sylvie GUY, M. Alain REYMOND, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, Mme Odile DUBOZ, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gérard CART-LAMY, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, M. Patrice MAIRE, M. Stéphane ROUSSEAU, M. Dominique CHAUVIN, M. Alexandre DELIAVAL, M. Patrick VUITTENEZ, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Pascal GREFFET, Mme Evelyne COMTE, M. Alain CUBY, M. Philippe MENETRIER, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : M. Gérard CART-LAMY donne pouvoir à M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Patrick VUITTENEZ donne pouvoir à M. Jean-Paul MAITRE, Mme Michèle GIROD donne pouvoir à Mme Bénédicte RIGOLET

Secrétaire de Séance : M. Alain CUSENIER

Présent(e)s à titre consultatif : Mme Bérengère COURTOIS, M. Antoine GINDRE, M. François JACQUIER

Rapporteur : M. Philippe WERMEILLE

Le Conseil communautaire réuni sous la présidence de Monsieur Philippe WERMEILLE délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2021 du Budget annexe ZA Bouvet dressé par Monsieur Clément PERNOT, Président, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents

Compte administratif Budget annexe ZA Bouvet

Résultats reportés		216 664,32	484 392,03		484 392,03	216 664,32
Opérations de l'exercice		59 520,00	17 300,52		17 300,52	59 520,00
TOTAUX	0,00	276 184,32	501 692,55	0,00	501 692,55	276 184,32
Résultats de clôture		276 184,32	501 692,55		225 508,23	
Restes à réaliser					0,00	0,00
TOTAUX CUMULES	0,00	276 184,32	501 692,55	0,00	501 692,55	276 184,32
RESULTATS DEFINITIFS		276 184,32	501 692,55		225 508,23	

2. Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
4. Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,
5. Approuve le Compte Administratif 2021 du Budget annexe ZA Bouvet, étant précisé que le Président ne prend pas part au vote et sort de la salle.

Pour extrait conforme.

Le Président,

Clément PERNOT



N° 2022.3.08

Objet :

Bilan des acquisitions et cessions
2021



Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 61
Pouvoirs : 3
Nombre de votants : 64
Date de la convocation 18 mars 2022
Date d'affichage : 31 mars 2022

Présent(e)s : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérard COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, M. Philippe CUEVAS, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Bruno RAGOT, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Vincent JEANNOT suppléant, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, M. Denis MOREAU, M. Christian DRECQ, M. Laurent BERTHET-TISSOT, Mme Nelly SAILLARD suppléante, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Pierre TRIBOULET, M. Jean-Pierre MASNADA, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, Mme Nicole DACLIN suppléante, M. Emile BEZIN

Suppléant(e)s sans voix délibérative : M. Christophe FELIX, M. Henri HUMBERT

Excusé(e)s : Mme Chantal MARTIN, Mme Arielle BAILLY, M. Pascal GRENIER, M. Pascal TISSOT, Mme Michèle GIROD, Mme Sylvie GUY, M. Alain REYMOND, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, Mme Odile DUBOZ, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gérard CART-LAMY, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, M. Patrice MAIRE, M. Stéphane ROUSSEAU, M. Dominique CHAUVIN, M. Alexandre DELIAVAL, M. Patrick VUITTENEZ, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Pascal GREFFET, Mme Evelyne COMTE, M. Alain CUBY, M. Philippe MENETRIER, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : M. Gérard CART-LAMY donne pouvoir à M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Patrick VUITTENEZ donne pouvoir à M. Jean-Paul MAITRE, Mme Michèle GIROD donne pouvoir à Mme Bénédicte RIGOULET

Secrétaire de Séance : M. Alain CUSENIER

Présent(e)s à titre consultatif : Mme Bérengère COURTOIS, M. Antoine GINDRE, M. François JACQUIER

Rapporteur : M. Philippe WERMEILLE

Selon l'article L.2411-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le bilan des acquisitions et cessions opérées sur le territoire donne lieu chaque année à une délibération du conseil.

Ce bilan est annexé au compte administratif de la collectivité.

Montant des acquisitions 2021 : 1 732 364,98 €

Montant des cessions 2021 : 1 246 160 €

Budget général – CA 2021

Acquisitions immobilières

Identité du vendeur	Localisation du bien	Références cadastrales	Surface	Montant HT	Date de la délibération / arrêté	Date de la signature de l'acte
Consort Rousseau	Commune de Mignovillard	ZC 53	66 a 4 ca	6 000,00 €	26/01/2021	Acte en cours
Centre de Gestion du Jura	3 Rue Victor Bérard Commune de Champagnole	AD 144 AD437	21 a 72 ca 6 a 65 ca	355 400,00 €	07/07/2020	10/09/2021
Chambre d'Agriculture du Jura	3 Rue Victor Bérard Commune de Champagnole			139 288,50 €	07/07/2020	9 et 10 sept 2021
SCI Immobilière Franck SALVI	2 rue du Fenu Commune d'Equévillon	B 0709	50 a 45 ca	350 000,00 €	02/07/2020	24/12/2020
SARL Artica	368 Chemin du Mont Rivel Commune de Champagnole	AS 0193	18 A 50 CA	100 000,00 €	30/09/2019	09/01/2020
Keystone Invest (acompte sur VEFA)	Rue Léon et Georges Bazinet Commune de Champagnole	AR 175 - 176 179 - 190 - 206 - 207 - 208 - 209	1ha 48 a 27 ca	781 676,48 €	15/04/2021	17/09/2021
		TOTAL		1 732 364,98 €		

Budget annexe ZONE COMMERCIALE – CA 2021
Cessions immobilières

Identité de l'acquéreur	Localisation du bien	Références cadastrales	Surface	Montant HT	Date de la délibération	Date de la signature de l'acte
Sté KEYSTONE Invest	Rue Léon et Georges Bazinet Commune de Champagnole	AR 175-176- 179-190-206- 207-208-209	1 ha 48 a 20 ca	1 186 160,00 €	03/03/2020	17/06/2021
		TOTAL		1 186 160,00 €		

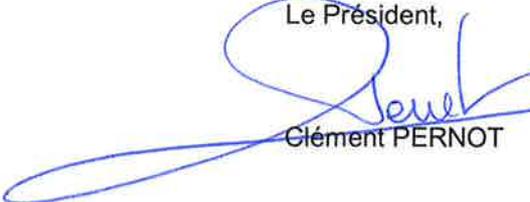
Budget annexe ZA BOUVET – CA 2021
Cessions immobilières

Identité de l'acquéreur	Localisation du bien	Références cadastrales	Surface	Montant TTC	Date de la délibération	Date de la signature de l'acte
Sté Immobilière Franck SALVI	ZA Bouvet à Champagnole	AP 326 - AP 328 - AP 331	6 000 m2	60 000,00 €	Arrêté du 2/7/2020	04/08/2021
		TOTAL		60 000,00 €		

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

- **PREND ACTE** du bilan des acquisitions et cessions immobilières réalisées par la Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura pour l'année 2021.

Pour extrait conforme.
Le Président,


Clément PERNOT





**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

SEANCE DU 24 MARS 2022

N° 2022.3.09A

Objet :

Affectation du résultat
Budget général

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 61
Pouvoirs : 3
Nombre de votants : 64
Date de la convocation 18 mars 2022
Date d'affichage : 31 mars 2022

Présent(e)s : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérard COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, M. Philippe CUEVAS, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Bruno RAGOT, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Vincent JEANNOT suppléant, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, M. Denis MOREAU, M. Christian DRECQ, M. Laurent BERTHET-TISSOT, Mme Nelly SAILLARD suppléante, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Pierre TRIBOULET, M. Jean-Pierre MASNADA, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, Mme Nicole DACLIN suppléante, M. Emile BEZIN

Suppléant(e)s sans voix délibérative : M. Christophe FELIX, M. Henri HUMBERT

Excusé(e)s : Mme Chantal MARTIN, Mme Arielle BAILLY, M. Pascal GRENIER, M. Pascal TISSOT, Mme Michèle GIROD, Mme Sylvie GUY, M. Alain REYMOND, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, Mme Odile DUBOZ, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gérard CART-LAMY, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, M. Patrice MAIRE, M. Stéphane ROUSSEAU, M. Dominique CHAUVIN, M. Alexandre DELIAVAL, M. Patrick VUITTENEZ, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Pascal GREFFET, Mme Evelyne COMTE, M. Alain CUBY, M. Philippe MENETRIER, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : M. Gérard CART-LAMY donne pouvoir à M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Patrick VUITTENEZ donne pouvoir à M. Jean-Paul MAITRE, Mme Michèle GIROD donne pouvoir à Mme Bénédicte RIGOULET

Secrétaire de Séance : M. Alain CUSENIER

Présent(e)s à titre consultatif : Mme Bérengère COURTOIS, M. Antoine GINDRE, M. François JACQUIER

Rapporteur : M. Philippe WERMEILLE

Le CONSEIL DE COMMUNAUTE, réuni sous la présidence de M. Clément PERNOT, Président,

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif fait apparaître

Un excédent de fonctionnement de 1 794 765.43 €

- **DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice	
Résultat de fonctionnement	
A Résultat de l'exercice	
précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	1 322 659,76 €
B Résultat antérieurs reportés	
ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	472 105,67 €
C Résultat à affecter	
= A + B (hors reste à réaliser)	1 794 765,43 €
(Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	
D Solde d'exécution d'investissement	
D 001 (besoin de financement)	345 504,61 €
R 001 (excédent de financement)	
E Solde des restes à réaliser d'investissement (3)	
Besoin de financement	1 776 450,85 €
Excédent de fonctionnement (1)	
Besoin de financement F=D+E	2 121 955,46 €
AFFECTATION =C=G+H	1 794 765,43 €
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement	1 794 765,43 €
G= au minimum, couverture du besoin de financement F	
2) H Report en fonctionnement R 002 (2)	0,00 €
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

Pour extrait conforme
Le Président,

Clément PERNOT





**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

SEANCE DU 24 MARS 2022

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 61
Pouvoirs : 3
Nombre de votants : 64
Date de la convocation 18 mars 2022
Date d'affichage : 31 mars 2022

N° 2022.3.09B

Objet :

Affectation du résultat
Budget annexe centre autistes

Présent(e)s : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérard COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, M. David DUSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, M. Philippe CUEVAS, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Bruno RAGOT, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Vincent JEANNOT suppléant, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, M. Denis MOREAU, M. Christian DRECQ, M. Laurent BERTHET-TISSOT, Mme Nelly SAILLARD suppléante, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARECHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Pierre TRIBOULET, M. Jean-Pierre MASNADA, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, Mme Nicole DACLIN suppléante, M. Emile BEZIN

Suppléant(e)s sans voix délibérative : M. Christophe FELIX, M. Henri HUMBERT

Excusé(e)s : Mme Chantal MARTIN, Mme Arielle BAILLY, M. Pascal GRENIER, M. Pascal TISSOT, Mme Michèle GIROD, Mme Sylvie GUY, M. Alain REYMOND, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, Mme Odile DUBOZ, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gérard CART-LAMY, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, M. Patrice MAIRE, M. Stéphane ROUSSEAU, M. Dominique CHAUVIN, M. Alexandre DELIAVAL, M. Patrick VUITTENEZ, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Pascal GREFFET, Mme Evelyne COMTE, M. Alain CUBY, M. Philippe MENETRIER, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : M. Gérard CART-LAMY donne pouvoir à M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Patrick VUITTENEZ donne pouvoir à M. Jean-Paul MAITRE, Mme Michèle GIROD donne pouvoir à Mme Bénédicte RIGOULET

Secrétaire de Séance : M. Alain CUSENIER

Présent(e)s à titre consultatif : Mme Bérengère COURTOIS, M. Antoine GINDRE, M. François JACQUIER

Rapporteur : M. Philippe WERMEILLE

Le CONSEIL DE COMMUNAUTE, réuni sous la présidence de M. Clément PERNOT, Président,

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif fait apparaître

Un excédent de fonctionnement de 169 100.85 €

- **DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice

Résultat de fonctionnement	
A Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	169 100,85 €
B Résultat antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	
C Résultat à affecter = A + B (hors reste à réaliser) (Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	169 100,85 €
D Solde d'exécution d'investissement D 001 (besoin de financement) R 001 (excédent de financement)	176 910,85 €
E Solde des restes à réaliser d'investissement (3) Besoin de financement Excédent de fonctionnement (1)	
Besoin de financement F=D+E	176 910,85 €
AFFECTATION =C=G+H	169 100,85 €
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement G= au minimum, couverture du besoin de financement F	169 100,85 €
2) H Report en fonctionnement R 002 (2)	
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

Pour extrait conforme.
Le Président,

Clement PERNOT
Clément PERNOT



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

SEANCE DU 24 MARS 2022

N° 2022.3.10

Objet :
Taux de fiscalité 2022



Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 61
Pouvoirs : 3
Nombre de votants : 64
Date de la convocation 18 mars 2022
Date d'affichage : 31 mars 2022

Présent(e)s : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérard COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, M. David DUSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, M. Philippe CUEVAS, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Bruno RAGOT, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Vincent JEANNOT suppléant, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, M. Denis MOREAU, M. Christian DRECQ, M. Laurent BERTHET-TISSOT, Mme Nelly SAILLARD suppléante, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Pierre TRIBOULET, M. Jean-Pierre MASNADA, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, Mme Nicole DACLIN suppléante, M. Emile BEZIN

Suppléant(e)s sans voix délibérative : M. Christophe FELIX, M. Henri HUMBERT

Excusé(e)s : Mme Chantal MARTIN, Mme Arielle BAILLY, M. Pascal GRENIER, M. Pascal TISSOT, Mme Michèle GIROD, Mme Sylvie GUY, M. Alain REYMOND, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, Mme Odile DUBOZ, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gérard CART-LAMY, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, M. Patrice MAIRE, M. Stéphane ROUSSEAU, M. Dominique CHAUVIN, M. Alexandre DELIAVAL, M. Patrick VUITTENEZ, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Pascal GREFFET, Mme Evelyne COMTE, M. Alain CUBY, M. Philippe MENETRIER, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : M. Gérard CART-LAMY donne pouvoir à M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Patrick VUITTENEZ donne pouvoir à M. Jean-Paul MAITRE, Mme Michèle GIROD donne pouvoir à Mme Bénédicte RIGOULET

Secrétaire de Séance : M. Alain CUSENIER

Présent(e)s à titre consultatif : Mme Bérengère COURTOIS, M. Antoine GINDRE, M. François JACQUIER

Rapporteur : M. Philippe WERMEILLE

Lors du Débat d'Orientations Budgétaires, les prévisions ont été établies comme les années précédentes sur les taux d'imposition identiques à l'année 2021 et en estimant les baisses de dotations d'Etat au regard des informations en notre possession.

Suite aux dispositions législatives relatives à la suppression progressive de la Taxe d'Habitation, le taux intercommunal de taxe d'habitation est figé à son niveau de 2019 et il n'est plus nécessaire de le voter. Le produit de cette fiscalité est remplacé par une fraction de la TVA collectée au niveau national.

Conformément aux orientations définies lors de la séance précédente,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **DECIDE** de maintenir en 2022 le taux de 18.60% pour la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE),
- **AUTORISE** le Président, et par délégation le Vice-président, à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme.
Le Président,

Clément PERNOT



N° 2022.3.11A

Objet :
Adoption Budget Primitif 2022
Budget général



Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 62
Pouvoirs : 3
Nombre de votants : 65
Date de la convocation 18 mars 2022
Date d'affichage : 31 mars 2022

Présent(e)s : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérard COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, M. Philippe CUEVAS, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Vincent JEANNOT suppléant, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, M. Denis MOREAU, M. Christian DRECQ, M. Laurent BERTHET-TISSOT, Mme Nelly SAILLARD suppléante, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Pierre TRIBOULET, M. Jean-Pierre MASNADA, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, Mme Nicole DACLIN suppléante, M. Emile BEZIN

Suppléant(e)s sans voix délibérative : M. Christophe FELIX, M. Henri HUMBERT

Excusé(e)s : Mme Chantal MARTIN, Mme Arielle BAILLY, M. Pascal GRENIER, M. Pascal TISSOT, Mme Michèle GIROD, Mme Sylvie GUY, M. Alain REYMOND, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, Mme Odile DUBOZ, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gérard CART-LAMY, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, M. Patrice MAIRE, M. Stéphane ROUSSEAU, M. Dominique CHAUVIN, M. Alexandre DELIAVAL, M. Patrick VUITTENEZ, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Pascal GREFFET, Mme Evelyne COMTE, M. Alain CUBY, M. Philippe MENETRIER, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : M. Gérard CART-LAMY donne pouvoir à M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Patrick VUITTENEZ donne pouvoir à M. Jean-Paul MAITRE, Mme Michèle GIROD donne pouvoir à Mme Bénédicte RIGOULET

Secrétaire de Séance : M. Alain CUSENIER

Présent(e)s à titre consultatif : Mme Bérengère COURTOIS, M. Antoine GINDRE, M. François JACQUIER

Rapporteur : M. Philippe WERMEILLE

Les propositions établies pour l'élaboration des budgets 2022 ont fait l'objet d'un avis favorable de la Commission Finances réunie le 16 mars 2022.

Après avoir entendu le rapport présenté par Monsieur Philippe WERMEILLE, Vice-Président chargé des Finances, et les commentaires apportés par Monsieur Clément PERNOT, Président, sur la présentation du Budget Primitif de l'exercice 2022 du Budget Général Champagnole Nozeroy Jura,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE**, à l'unanimité, le Budget Primitif de l'exercice 2022 du Budget Général Champagnole Nozeroy Jura,

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	9 700 000.00 €	9 700 000.00 €
Section d'investissement	16 300 000.00 €	16 300 000.00 €
dont restes à réaliser	8 353 413.05 €	6 576 962.20 €

- **AUTORISE** le Président à signer l'ensemble des documents afférents à ce dossier.

Pour extrait conforme.
Le Président,

Clément PERNOT





N° 2022.3.11B

Objet :

Adoption Budget Primitif 2022
Budget annexe assainissement
collectif

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 62
Pouvoirs : 3
Nombre de votants : 65
Date de la convocation 18 mars 2022
Date d'affichage : 31 mars 2022

Présent(e)s : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérard COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOLET, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, M. Philippe CUEVAS, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Vincent JEANNOT suppléant, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, M. Denis MOREAU, M. Christian DRECQ, M. Laurent BERTHET-TISSOT, Mme Nelly SAILLARD suppléante, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Pierre TRIBOULET, M. Jean-Pierre MASNADA, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, Mme Nicole DACLIN suppléante, M. Emile BEZIN

Suppléant(e)s sans voix délibérative : M. Christophe FELIX, M. Henri HUMBERT

Excusé(e)s : Mme Chantal MARTIN, Mme Arielle BAILLY, M. Pascal GRENIER, M. Pascal TISSOT, Mme Michèle GIROD, Mme Sylvie GUY, M. Alain REYMOND, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, Mme Odile DUBOZ, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gérard CART-LAMY, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, M. Patrice MAIRE, M. Stéphane ROUSSEAU, M. Dominique CHAUVIN, M. Alexandre DELIAVAL, M. Patrick VUITTENEZ, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Pascal GREFFET, Mme Evelyne COMTE, M. Alain CUBY, M. Philippe MENETRIER, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : M. Gérard CART-LAMY donne pouvoir à M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Patrick VUITTENEZ donne pouvoir à M. Jean-Paul MAITRE, Mme Michèle GIROD donne pouvoir à Mme Bénédicte RIGOLET

Secrétaire de Séance : M. Alain CUSENIER

Présent(e)s à titre consultatif : Mme Bérengère COURTOIS, M. Antoine GINDRE, M. François JACQUIER

Rapporteur : M. Philippe WERMEILLE

Les propositions établies pour l'élaboration des budgets 2022 ont fait l'objet d'un avis favorable de la Commission Finances réunie le 16 mars 2022.

Après avoir entendu le rapport présenté par Monsieur Philippe WERMEILLE, Vice-Président chargé des Finances, et les commentaires apportés par Monsieur Clément PERNOT, Président, sur la présentation du Budget Primitif de l'exercice 2022 du Budget annexe assainissement collectif,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE**, à l'unanimité, le Budget Primitif de l'exercice 2022 du Budget annexe assainissement collectif,

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	2 095 000.00 €	2 095 000.00 €
Section d'investissement	5 085 000.00 €	5 085 000.00 €
<i>dont restes à réaliser</i>	57 439.75 €	769 633.58 €

- **AUTORISE** le Président à signer l'ensemble des documents afférents à ce dossier.

Pour extrait conforme.
Le Président,

Clément PERNOT



N° 2022.3.11C

Objet :

Adoption Budget Primitif 2022
Budget annexe assainissement
autonome



Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 62
Pouvoirs : 3
Nombre de votants : 65
Date de la convocation 18 mars 2022
Date d'affichage : 31 mars 2022

Présent(e)s : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, M. Philippe CUEVAS, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Vincent JEANNOT suppléant, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, M. Denis MOREAU, M. Christian DRECQ, M. Laurent BERTHET-TISSOT, Mme Nelly SAILLARD suppléante, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Pierre TRIBOULET, M. Jean-Pierre MASNADA, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, Mme Nicole DACLIN suppléante, M. Emile BEZIN

Suppléant(e)s sans voix délibérative : M. Christophe FELIX, M. Henri HUMBERT

Excusé(e)s : Mme Chantal MARTIN, Mme Arielle BAILLY, M. Pascal GRENIER, M. Pascal TISSOT, Mme Michèle GIROD, Mme Sylvie GUY, M. Alain REYMOND, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, Mme Odile DUBOZ, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gérard CART-LAMY, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, M. Patrice MAIRE, M. Stéphane ROUSSEAU, M. Dominique CHAUVIN, M. Alexandre DELIAVAL, M. Patrick VUITTENEZ, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Pascal GREFFET, Mme Evelyne COMTE, M. Alain CUBY, M. Philippe MENETRIER, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : M. Gérard CART-LAMY donne pouvoir à M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Patrick VUITTENEZ donne pouvoir à M. Jean-Paul MAITRE, Mme Michèle GIROD donne pouvoir à Mme Bénédicte RIGOULET

Secrétaire de Séance : M. Alain CUSENIER

Présent(e)s à titre consultatif : Mme Bérengère COURTOIS, M. Antoine GINDRE, M. François JACQUIER

Rapporteur : M. Philippe WERMEILLE

Les propositions établies pour l'élaboration des budgets 2022 ont fait l'objet d'un avis favorable de la Commission Finances réunie le 16 mars 2022.

Après avoir entendu le rapport présenté par Monsieur Philippe WERMEILLE, Vice-Président chargé des Finances, et les commentaires apportés par Monsieur Clément PERNOT, Président, sur la présentation du Budget Primitif de l'exercice 2022 du Budget annexe assainissement autonome,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE**, à l'unanimité, le Budget Primitif de l'exercice 2022 du Budget annexe assainissement autonome,

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	266 000 €	266 000 €
Section d'investissement	31 600 €	31 600 €

- **AUTORISE** le Président à signer l'ensemble des documents afférents à ce dossier.

Pour extrait conforme.
Le Président,

Clément PERNOT



N° 2022.3.11D

Objet :

Adoption Budget Primitif 2022
Budget annexe abattoir



Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 62
Pouvoirs : 3
Nombre de votants : 64
Date de la convocation 18 mars 2022
Date d'affichage : 31 mars 2022

Présent(e)s : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérard COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, M. David DUSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOLET, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, M. Philippe CUEVAS, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Vincent JEANNOT suppléant, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, M. Denis MOREAU, M. Christian DRECQ, M. Laurent BERTHET-TISSOT, Mme Nelly SAILLARD suppléante, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Pierre TRIBOULET, M. Jean-Pierre MASNADA, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, Mme Nicole DACLIN suppléante, M. Emile BEZIN

Suppléant(e)s sans voix délibérative : M. Christophe FELIX, M. Henri HUMBERT

Excusé(e)s : Mme Chantal MARTIN, Mme Arielle BAILLY, M. Pascal GRENIER, M. Pascal TISSOT, Mme Michèle GIROD, Mme Sylvie GUY, M. Alain REYMOND, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, Mme Odile DUBOZ, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gérard CART-LAMY, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, M. Patrice MAIRE, M. Stéphane ROUSSEAU, M. Dominique CHAUVIN, M. Alexandre DELIAVAL, M. Patrick VUITTENEZ, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Pascal GREFFET, Mme Evelyne COMTE, M. Alain CUBY, M. Philippe MENETRIER, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : M. Gérard CART-LAMY donne pouvoir à M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Patrick VUITTENEZ donne pouvoir à M. Jean-Paul MAITRE, Mme Michèle GIROD donne pouvoir à Mme Bénédicte RIGOLET

Secrétaire de Séance : M. Alain CUSENIER

Présent(e)s à titre consultatif : Mme Bérengère COURTOIS, M. Antoine GINDRE, M. François JACQUIER

Rapporteur : M. Philippe WERMEILLE

Les propositions établies pour l'élaboration des budgets 2022 ont fait l'objet d'un avis favorable de la Commission Finances réunie le 16 mars 2022.

Après avoir entendu le rapport présenté par Monsieur Philippe WERMEILLE, Vice-Président chargé des Finances, et les commentaires apportés par Monsieur Clément PERNOT, Président, sur la présentation du Budget Primitif de l'exercice 2022 du Budget annexe abattoir,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, étant précisé que Monsieur Rémi HUGON ne prend pas part au vote,

- **APPROUVE**, à l'unanimité, le Budget Primitif de l'exercice 2022 du Budget annexe abattoir,

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	182 800 €	182 800 €
Section d'investissement	109 100 €	109 100 €

- **AUTORISE** le Président à signer l'ensemble des documents afférents à ce dossier.

Pour extrait conforme
Le Président,

Clément PERNOT



N° 2022.3.11E

Objet :
Adoption Budget Primitif 2022
Budget annexe centre autistes



Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 62
Pouvoirs : 3
Nombre de votants : 65
Date de la convocation 18 mars 2022
Date d'affichage : 31 mars 2022

Présent(e)s : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérard COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOLET, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, M. Philippe CUEVAS, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Vincent JEANNOT suppléant, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, M. Denis MOREAU, M. Christian DRECQ, M. Laurent BERTHET-TISSOT, Mme Nelly SAILLARD suppléante, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Pierre TRIBOULET, M. Jean-Pierre MASNADA, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, Mme Nicole DACLIN suppléante, M. Emile BEZIN

Suppléant(e)s sans voix délibérative : M. Christophe FELIX, M. Henri HUMBERT

Excusé(e)s : Mme Chantal MARTIN, Mme Arielle BAILLY, M. Pascal GRENIER, M. Pascal TISSOT, Mme Michèle GIROD, Mme Sylvie GUY, M. Alain REYMOND, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, Mme Odile DUBOZ, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gérard CART-LAMY, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, M. Patrice MAIRE, M. Stéphane ROUSSEAU, M. Dominique CHAUVIN, M. Alexandre DELIAVAL, M. Patrick VUITTENEZ, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Pascal GREFFET, Mme Evelyne COMTE, M. Alain CUBY, M. Philippe MENETRIER, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : M. Gérard CART-LAMY donne pouvoir à M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Patrick VUITTENEZ donne pouvoir à M. Jean-Paul MAITRE, Mme Michèle GIROD donne pouvoir à Mme Bénédicte RIGOLET

Secrétaire de Séance : M. Alain CUSENIER

Présent(e)s à titre consultatif : Mme Bérengère COURTOIS, M. Antoine GINDRE, M. François JACQUIER

Rapporteur : M. Philippe WERMEILLE

Les propositions établies pour l'élaboration des budgets 2022 ont fait l'objet d'un avis favorable de la Commission Finances réunie le 16 mars 2022.

Après avoir entendu le rapport présenté par Monsieur Philippe WERMEILLE, Vice-Président chargé des Finances, et les commentaires apportés par Monsieur Clément PERNOT, Président, sur la présentation du Budget Primitif de l'exercice 2022 du Budget annexe centre autistes,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE**, à l'unanimité, le Budget Primitif de l'exercice 2022 du Budget annexe centre autistes,

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	298 000 €	298 000 €
Section d'investissement	549 200 €	549 200 €

- **AUTORISE** le Président à signer l'ensemble des documents afférents à ce dossier.

Pour extrait conforme,
Le Président,

Clément PERNOT



N° 2022.3.11F

Objet :

Adoption Budget Primitif 2022
Budget annexe ADS



Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 62
Pouvoirs : 3
Nombre de votants : 65
Date de la convocation 18 mars 2022
Date d'affichage : 31 mars 2022

Présent(e)s : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, M. Philippe CUEVAS, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Vincent JEANNOT suppléant, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, M. Denis MOREAU, M. Christian DRECQ, M. Laurent BERTHET-TISSOT, Mme Nelly SAILLARD suppléante, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARECHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Pierre TRIBOULET, M. Jean-Pierre MASNADA, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, Mme Nicole DACLIN suppléante, M. Emile BEZIN

Suppléant(e)s sans voix délibérative : M. Christophe FELIX, M. Henri HUMBERT

Excusé(e)s : Mme Chantal MARTIN, Mme Arielle BAILLY, M. Pascal GRENIER, M. Pascal TISSOT, Mme Michèle GIROD, Mme Sylvie GUY, M. Alain REYMOND, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, Mme Odile DUBOZ, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gérard CART-LAMY, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, M. Patrice MAIRE, M. Stéphane ROUSSEAU, M. Dominique CHAUVIN, M. Alexandre DELIAVAL, M. Patrick VUITTENEZ, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Pascal GREFFET, Mme Evelyne COMTE, M. Alain CUBY, M. Philippe MENETRIER, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : M. Gérard CART-LAMY donne pouvoir à M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Patrick VUITTENEZ donne pouvoir à M. Jean-Paul MAITRE, Mme Michèle GIROD donne pouvoir à Mme Bénédicte RIGOULET

Secrétaire de Séance : M. Alain CUSENIER

Présent(e)s à titre consultatif : Mme Bérengère COURTOIS, M. Antoine GINDRE, M. François JACQUIER

Rapporteur : M. Philippe WERMEILLE

Les propositions établies pour l'élaboration des budgets 2022 ont fait l'objet d'un avis favorable de la Commission Finances réunie le 16 mars 2022.

Après avoir entendu le rapport présenté par Monsieur Philippe WERMEILLE, Vice-Président chargé des Finances, et les commentaires apportés par Monsieur Clément PERNOT, Président, sur la présentation du Budget Primitif de l'exercice 2022 du Budget annexe ADS,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE**, à l'unanimité, le Budget Primitif de l'exercice 2022 du Budget annexe ADS,

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	162 300.00 €	162 300.00 €
Section d'investissement	23 800.00 €	23 800.00 €
<i>dont restes à réaliser</i>	<i>8 677.20 €</i>	<i>16 000.00 €</i>

- **AUTORISE** le Président à signer l'ensemble des documents afférents à ce dossier.

Pour extrait conforme.
Le Président,

Clément PERNOT



N° 2022.3.11G

Objet :

Adoption Budget Primitif 2022
Budget annexe ordures ménagères



Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 62
Pouvoirs : 3
Nombre de votants : 65
Date de la convocation 18 mars 2022
Date d'affichage : 31 mars 2022

Présent(e)s : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, M. Philippe CUEVAS, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Vincent JEANNOT suppléant, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, M. Denis MOREAU, M. Christian DRECQ, M. Laurent BERTHET-TISSOT, Mme Nelly SAILLARD suppléante, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Pierre TRIBOULET, M. Jean-Pierre MASNADA, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, Mme Nicole DACLIN suppléante, M. Emile BEZIN

Suppléant(e)s sans voix délibérative : M. Christophe FELIX, M. Henri HUMBERT

Excusé(e)s : Mme Chantal MARTIN, Mme Arielle BAILLY, M. Pascal GRENIER, M. Pascal TISSOT, Mme Michèle GIROD, Mme Sylvie GUY, M. Alain REYMOND, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, Mme Odile DUBOZ, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gérard CART-LAMY, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, M. Patrice MAIRE, M. Stéphane ROUSSEAU, M. Dominique CHAUVIN, M. Alexandre DELIAVAL, M. Patrick VUITTENEZ, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Pascal GREFFET, Mme Evelyne COMTE, M. Alain CUBY, M. Philippe MENETRIER, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : M. Gérard CART-LAMY donne pouvoir à M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Patrick VUITTENEZ donne pouvoir à M. Jean-Paul MAITRE, Mme Michèle GIROD donne pouvoir à Mme Bénédicte RIGOULET

Secrétaire de Séance : M. Alain CUSENIER

Présent(e)s à titre consultatif : Mme Bérengère COURTOIS, M. Antoine GINDRE, M. François JACQUIER

Rapporteur : M. Philippe WERMEILLE

Les propositions établies pour l'élaboration des budgets 2022 ont fait l'objet d'un avis favorable de la Commission Finances réunie le 16 mars 2022.

Après avoir entendu le rapport présenté par Monsieur Philippe WERMEILLE, Vice-Président chargé des Finances, et les commentaires apportés par Monsieur Clément PERNOT, Président, sur la présentation du Budget Primitif de l'exercice 2022 du Budget annexe ordures ménagères,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE**, à l'unanimité, le Budget Primitif de l'exercice 2022 du Budget annexe ordures ménagères,

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	1 919 000 €	1 919 000 €
Section d'investissement	148 900 €	148 900 €

- **AUTORISE** le Président à signer l'ensemble des documents afférents à ce dossier.

Pour extrait conforme.
Le Président,

Clément PERNOT



N° 2022.3.11H

Objet :

Adoption Budget Primitif 2022
Budget annexe ZA Equevillon



Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 62
Pouvoirs : 3
Nombre de votants : 65
Date de la convocation 18 mars 2022
Date d'affichage : 31 mars 2022

Présent(e)s : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, M. Philippe CUEVAS, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Vincent JEANNOT suppléant, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, M. Denis MOREAU, M. Christian DRECQ, M. Laurent BERTHET-TISSOT, Mme Nelly SAILLARD suppléante, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARECHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Pierre TRIBOULET, M. Jean-Pierre MASNADA, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, Mme Nicole DACLIN suppléante, M. Emile BEZIN

Suppléant(e)s sans voix délibérative : M. Christophe FELIX, M. Henri HUMBERT

Excusé(e)s : Mme Chantal MARTIN, Mme Arielle BAILLY, M. Pascal GRENIER, M. Pascal TISSOT, Mme Michèle GIROD, Mme Sylvie GUY, M. Alain REYMOND, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, Mme Odile DUBOZ, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gérard CART-LAMY, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, M. Patrice MAIRE, M. Stéphane ROUSSEAU, M. Dominique CHAUVIN, M. Alexandre DELIAVAL, M. Patrick VUITTENEZ, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Pascal GREFFET, Mme Evelyne COMTE, M. Alain CUBY, M. Philippe MENETRIER, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : M. Gérard CART-LAMY donne pouvoir à M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Patrick VUITTENEZ donne pouvoir à M. Jean-Paul MAITRE, Mme Michèle GIROD donne pouvoir à Mme Bénédicte RIGOULET

Secrétaire de Séance : M. Alain CUSENIER

Présent(e)s à titre consultatif : Mme Bérengère COURTOIS, M. Antoine GINDRE, M. François JACQUIER

Rapporteur : M. Philippe WERMEILLE

Les propositions établies pour l'élaboration des budgets 2022 ont fait l'objet d'un avis favorable de la Commission Finances réunie le 16 mars 2022.

Après avoir entendu le rapport présenté par Monsieur Philippe WERMEILLE, Vice-Président chargé des Finances, et les commentaires apportés par Monsieur Clément PERNOT, Président, sur la présentation du Budget Primitif de l'exercice 2022 du Budget annexe ZA Equevillon,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE**, à l'unanimité, le Budget Primitif de l'exercice 2022 du Budget annexe ZA Equevillon,

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	955 158.91 €	955 158.91 €
Section d'investissement	948 958.91 €	948 958.91 €

- **AUTORISE** le Président à signer l'ensemble des documents afférents à ce dossier.

Pour extrait conforme.
Le Président,

Clément PERNOT



N° 2022.3.111

Objet :

Adoption Budget Primitif 2022
Budget annexe ZA La Planchette



Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 62
Pouvoirs : 3
Nombre de votants : 65
Date de la convocation 18 mars 2022
Date d'affichage : 31 mars 2022

Présent(e)s : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, M. Philippe CUEVAS, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Vincent JEANNOT suppléant, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, M. Denis MOREAU, M. Christian DRECQ, M. Laurent BERTHET-TISSOT, Mme Nelly SAILLARD suppléante, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARECHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Pierre TRIBOULET, M. Jean-Pierre MASNADA, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, Mme Nicole DACLIN suppléante, M. Emile BEZIN

Suppléant(e)s sans voix délibérative : M. Christophe FELIX, M. Henri HUMBERT

Excusé(e)s : Mme Chantal MARTIN, Mme Arielle BAILLY, M. Pascal GRENIER, M. Pascal TISSOT, Mme Michèle GIROD, Mme Sylvie GUY, M. Alain REYMOND, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, Mme Odile DUBOZ, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gérard CART-LAMY, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, M. Patrice MAIRE, M. Stéphane ROUSSEAU, M. Dominique CHAUVIN, M. Alexandre DELIAVAL, M. Patrick VUITTENEZ, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Pascal GREFFET, Mme Evelyne COMTE, M. Alain CUBY, M. Philippe MENETRIER, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : M. Gérard CART-LAMY donne pouvoir à M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Patrick VUITTENEZ donne pouvoir à M. Jean-Paul MAITRE, Mme Michèle GIROD donne pouvoir à Mme Bénédicte RIGOULET

Secrétaire de Séance : M. Alain CUSENIER

Présent(e)s à titre consultatif : Mme Bérengère COURTOIS, M. Antoine GINDRE, M. François JACQUIER

Rapporteur : M. Philippe WERMEILLE

Les propositions établies pour l'élaboration des budgets 2022 ont fait l'objet d'un avis favorable de la Commission Finances réunie le 16 mars 2022.

Après avoir entendu le rapport présenté par Monsieur Philippe WERMEILLE, Vice-Président chargé des Finances, et les commentaires apportés par Monsieur Clément PERNOT, Président, sur la présentation du Budget Primitif de l'exercice 2022 du Budget annexe ZA La Planchette,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE**, à l'unanimité, le Budget Primitif de l'exercice 2022 du Budget annexe ZA La Planchette,

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	2 698 726.11 €	2 698 726.11 €
Section d'investissement	2 771 667.80 €	2 771 667.80 €

- **AUTORISE** le Président à signer l'ensemble des documents afférents à ce dossier.

Pour extrait conforme.
Le Président,

Clément PERNOT



N° 2022.3.11J

Objet :

Adoption Budget Primitif 2022
Budget annexe ZA Montrond



Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 62
Pouvoirs : 3
Nombre de votants : 65
Date de la convocation 18 mars 2022
Date d'affichage : 31 mars 2022

Présent(e)s : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, M. Philippe CUEVAS, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Vincent JEANNOT suppléant, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, M. Denis MOREAU, M. Christian DRECQ, M. Laurent BERTHET-TISSOT, Mme Nelly SAILLARD suppléante, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Pierre TRIBOULET, M. Jean-Pierre MASNADA, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, Mme Nicole DACLIN suppléante, M. Emile BEZIN

Suppléant(e)s sans voix délibérative : M. Christophe FELIX, M. Henri HUMBERT

Excusé(e)s : Mme Chantal MARTIN, Mme Arielle BAILLY, M. Pascal GRENIER, M. Pascal TISSOT, Mme Michèle GIROD, Mme Sylvie GUY, M. Alain REYMOND, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, Mme Odile DUBOZ, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gérard CART-LAMY, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, M. Patrice MAIRE, M. Stéphane ROUSSEAU, M. Dominique CHAUVIN, M. Alexandre DELIAVAL, M. Patrick VUITTENEZ, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Pascal GREFFET, Mme Evelyne COMTE, M. Alain CUBY, M. Philippe MENETRIER, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : M. Gérard CART-LAMY donne pouvoir à M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Patrick VUITTENEZ donne pouvoir à M. Jean-Paul MAITRE, Mme Michèle GIROD donne pouvoir à Mme Bénédicte RIGOULET

Secrétaire de Séance : M. Alain CUSENIER

Présent(e)s à titre consultatif : Mme Bérengère COURTOIS, M. Antoine GINDRE, M. François JACQUIER

Rapporteur : M. Philippe WERMEILLE

Les propositions établies pour l'élaboration des budgets 2022 ont fait l'objet d'un avis favorable de la Commission Finances réunie le 16 mars 2022.

Après avoir entendu le rapport présenté par Monsieur Philippe WERMEILLE, Vice-Président chargé des Finances, et les commentaires apportés par Monsieur Clément PERNOT, Président, sur la présentation du Budget Primitif de l'exercice 2022 du Budget annexe ZA Montrond,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE**, à l'unanimité, le Budget Primitif de l'exercice 2022 du Budget annexe ZA Montrond,

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	2 128 748.77 €	2 128 746.77 €
Section d'investissement	2 363 108.86 €	2 363 108.86 €

- **AUTORISE** le Président à signer l'ensemble des documents afférents à ce dossier.

Pour extrait conforme.
Le Président,

Clément PERNOT



N° 2022.3.11K

Objet :

Adoption Budget Primitif 2022
Budget annexe ZA Sirod



Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 62
Pouvoirs : 3
Nombre de votants : 65
Date de la convocation 18 mars 2022
Date d'affichage : 31 mars 2022

Présent(e)s : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, M. Philippe CUEVAS, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Vincent JEANNOT suppléant, M. Gérard AUTHIER, M. Geneviève DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, M. Denis MOREAU, M. Christian DRECQ, M. Laurent BERTHET-TISSOT, Mme Nelly SAILLARD suppléante, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Pierre TRIBOULET, M. Jean-Pierre MASNADA, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, Mme Nicole DACLIN suppléante, M. Emile BEZIN

Suppléant(e)s sans voix délibérative : M. Christophe FELIX, M. Henri HUMBERT

Excusé(e)s : Mme Chantal MARTIN, Mme Arielle BAILLY, M. Pascal GRENIER, M. Pascal TISSOT, Mme Michèle GIROD, Mme Sylvie GUY, M. Alain REYMOND, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, Mme Odile DUBOZ, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gérard CART-LAMY, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, M. Patrice MAIRE, M. Stéphane ROUSSEAU, M. Dominique CHAUVIN, M. Alexandre DELIAVAL, M. Patrick VUITTENEZ, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Pascal GREFFET, Mme Evelyne COMTE, M. Alain CUBY, M. Philippe MENETRIER, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : M. Gérard CART-LAMY donne pouvoir à M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Patrick VUITTENEZ donne pouvoir à M. Jean-Paul MAITRE, Mme Michèle GIROD donne pouvoir à Mme Bénédicte RIGOULET

Secrétaire de Séance : M. Alain CUSENIER

Présent(e)s à titre consultatif : Mme Bérengère COURTOIS, M. Antoine GINDRE, M. François JACQUIER

Rapporteur : M. Philippe WERMEILLE

Les propositions établies pour l'élaboration des budgets 2022 ont fait l'objet d'un avis favorable de la Commission Finances réunie le 16 mars 2022.

Après avoir entendu le rapport présenté par Monsieur Philippe WERMEILLE, Vice-Président chargé des Finances, et les commentaires apportés par Monsieur Clément PERNOT, Président, sur la présentation du Budget Primitif de l'exercice 2022 du Budget annexe ZA Sirod,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE**, à l'unanimité, le Budget Primitif de l'exercice 2022 du Budget annexe ZA Sirod,

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	454 888.56 €	454 888.56 €
Section d'investissement	400 286.60 €	400 286.60 €

- **AUTORISE** le Président à signer l'ensemble des documents afférents à ce dossier.

Pour extrait conforme.
Le Président,

Clément PERNOT



N° 2022.3.11L

Objet :

Adoption Budget Primitif 2022
Budget annexe Zone Commerciale



Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 62
Pouvoirs : 3
Nombre de votants : 65
Date de la convocation 18 mars 2022
Date d'affichage : 31 mars 2022

Présent(e)s : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, M. Philippe CUEVAS, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Vincent JEANNOT suppléant, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, M. Denis MOREAU, M. Christian DRECQ, M. Laurent BERTHET-TISSOT, Mme Nelly SAILLARD suppléante, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Pierre TRIBOULET, M. Jean-Pierre MASNADA, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, Mme Nicole DACLIN suppléante, M. Emile BEZIN

Suppléant(e)s sans voix délibérative : M. Christophe FELIX, M. Henri HUMBERT

Excusé(e)s : Mme Chantal MARTIN, Mme Arielle BAILLY, M. Pascal GRENIER, M. Pascal TISSOT, Mme Michèle GIROD, Mme Sylvie GUY, M. Alain REYMOND, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, Mme Odile DUBOZ, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gérard CART-LAMY, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, M. Patrice MAIRE, M. Stéphane ROUSSEAU, M. Dominique CHAUVIN, M. Alexandre DELIAVAL, M. Patrick VUITTENEZ, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Pascal GREFFET, Mme Evelyne COMTE, M. Alain CUBY, M. Philippe MENETRIER, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : M. Gérard CART-LAMY donne pouvoir à M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Patrick VUITTENEZ donne pouvoir à M. Jean-Paul MAITRE, Mme Michèle GIROD donne pouvoir à Mme Bénédicte RIGOULET

Secrétaire de Séance : M. Alain CUSENIER

Présent(e)s à titre consultatif : Mme Bérengère COURTOIS, M. Antoine GINDRE, M. François JACQUIER

Rapporteur : M. Philippe WERMEILLE

Les propositions établies pour l'élaboration des budgets 2022 ont fait l'objet d'un avis favorable de la Commission Finances réunie le 16 mars 2022.

Après avoir entendu le rapport présenté par Monsieur Philippe WERMEILLE, Vice-Président chargé des Finances, et les commentaires apportés par Monsieur Clément PERNOT, Président, sur la présentation du Budget Primitif de l'exercice 2022 du Budget annexe Zone Commerciale,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE**, à l'unanimité, le Budget Primitif de l'exercice 2022 du Budget annexe Zone Commerciale,

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	3 289 564.41 €	3 289 564.41 €
Section d'investissement	2 864 108.86 €	2 864 108.86 €

- **AUTORISE** le Président à signer l'ensemble des documents afférents à ce dossier.

Pour extrait conforme.
Le Président,

Clément PERNOT



N° 2022.3.11M

Objet :

Adoption Budget Primitif 2022
Budget annexe ZA Censeau



Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 62
Pouvoirs : 3
Nombre de votants : 65
Date de la convocation 18 mars 2022
Date d'affichage : 31 mars 2022

Présent(e)s : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Géraud COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, M. Philippe CUEVAS, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Vincent JEANNOT suppléant, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, M. Denis MOREAU, M. Christian DRECQ, M. Laurent BERTHET-TISSOT, Mme Nelly SAILLARD suppléante, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Pierre TRIBOULET, M. Jean-Pierre MASNADA, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, Mme Nicole DACLIN suppléante, M. Emile BEZIN

Suppléant(e)s sans voix délibérative : M. Christophe FELIX, M. Henri HUMBERT

Excusé(e)s : Mme Chantal MARTIN, Mme Arielle BAILLY, M. Pascal GRENIER, M. Pascal TISSOT, Mme Michèle GIROD, Mme Sylvie GUY, M. Alain REYMOND, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, Mme Odile DUBOZ, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gérard CART-LAMY, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, M. Patrice MAIRE, M. Stéphane ROUSSEAU, M. Dominique CHAUVIN, M. Alexandre DELIAVAL, M. Patrick VUITTENEZ, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Pascal GREFFET, Mme Evelyne COMTE, M. Alain CUBY, M. Philippe MENETRIER, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : M. Gérard CART-LAMY donne pouvoir à M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Patrick VUITTENEZ donne pouvoir à M. Jean-Paul MAITRE, Mme Michèle GIROD donne pouvoir à Mme Bénédicte RIGOULET

Secrétaire de Séance : M. Alain CUSENIER

Présent(e)s à titre consultatif : Mme Bérengère COURTOIS, M. Antoine GINDRE, M. François JACQUIER

Rapporteur : M. Philippe WERMEILLE

Les propositions établies pour l'élaboration des budgets 2022 ont fait l'objet d'un avis favorable de la Commission Finances réunie le 16 mars 2022.

Après avoir entendu le rapport présenté par Monsieur Philippe WERMEILLE, Vice-Président chargé des Finances, et les commentaires apportés par Monsieur Clément PERNOT, Président, sur la présentation du Budget Primitif de l'exercice 2022 du Budget annexe ZA Censeau,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE**, à l'unanimité, le Budget Primitif de l'exercice 2022 du Budget annexe ZA Censeau,

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	77 455 €	77 455 €
Section d'investissement	84 910 €	84 910 €

- **AUTORISE** le Président à signer l'ensemble des documents afférents à ce dossier.

Pour extrait conforme.
Le Président,

Clément PERNOT



N° 2022.3.11N

Objet :

Adoption Budget Primitif 2022
Budget annexe ZA Mignovillard



Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 62
Pouvoirs : 3
Nombre de votants : 65
Date de la convocation 18 mars 2022
Date d'affichage : 31 mars 2022

Présent(e)s : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, M. Philippe CUEVAS, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Vincent JEANNOT suppléant, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, M. Denis MOREAU, M. Christian DRECQ, M. Laurent BERTHET-TISSOT, Mme Nelly SAILLARD suppléante, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Pierre TRIBOULET, M. Jean-Pierre MASNADA, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, Mme Nicole DACLIN suppléante, M. Emile BEZIN

Suppléant(e)s sans voix délibérative : M. Christophe FELIX, M. Henri HUMBERT

Excusé(e)s : Mme Chantal MARTIN, Mme Arielle BAILLY, M. Pascal GRENIER, M. Pascal TISSOT, Mme Michèle GIROD, Mme Sylvie GUY, M. Alain REYMOND, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, Mme Odile DUBOZ, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gérard CART-LAMY, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, M. Patrice MAIRE, M. Stéphane ROUSSEAU, M. Dominique CHAUVIN, M. Alexandre DELIAVAL, M. Patrick VUITTENEZ, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Pascal GREFFET, Mme Evelyne COMTE, M. Alain CUBY, M. Philippe MENETRIER, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : M. Gérard CART-LAMY donne pouvoir à M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Patrick VUITTENEZ donne pouvoir à M. Jean-Paul MAITRE, Mme Michèle GIROD donne pouvoir à Mme Bénédicte RIGOULET

Secrétaire de Séance : M. Alain CUSENIER

Présent(e)s à titre consultatif : Mme Bérengère COURTOIS, M. Antoine GINDRE, M. François JACQUIER

Rapporteur : M. Philippe WERMEILLE

Les propositions établies pour l'élaboration des budgets 2022 ont fait l'objet d'un avis favorable de la Commission Finances réunie le 16 mars 2022.

Après avoir entendu le rapport présenté par Monsieur Philippe WERMEILLE, Vice-Président chargé des Finances, et les commentaires apportés par Monsieur Clément PERNOT, Président, sur la présentation du Budget Primitif de l'exercice 2022 du Budget annexe ZA Mignovillard,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE**, à l'unanimité, le Budget Primitif de l'exercice 2022 du Budget annexe ZA Mignovillard,

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	362 761.72 €	362 761.72 €
Section d'investissement	352 719.72 €	352 719.72 €

- **AUTORISE** le Président à signer l'ensemble des documents afférents à ce dossier.

Pour extrait conforme.
Le Président,

Clément PERNOT



N° 2022.3.110

Objet :

Adoption Budget Primitif 2022
Budget annexe ZA Bouvet



Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 62
Pouvoirs : 3
Nombre de votants : 65
Date de la convocation 18 mars 2022
Date d'affichage : 31 mars 2022

Présent(e)s : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, M. Philippe CUEVAS, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Vincent JEANNOT suppléant, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, M. Denis MOREAU, M. Christian DRECCQ, M. Laurent BERTHET-TISSOT, Mme Nelly SAILLARD suppléante, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Pierre TRIBOULET, M. Jean-Pierre MASNADA, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, Mme Nicole DACLIN suppléante, M. Emile BEZIN

Suppléant(e)s sans voix délibérative : M. Christophe FELIX, M. Henri HUMBERT

Excusé(e)s : Mme Chantal MARTIN, Mme Arielle BAILLY, M. Pascal GRENIER, M. Pascal TISSOT, Mme Michèle GIROD, Mme Sylvie GUY, M. Alain REYMOND, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, Mme Odile DUBOZ, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gérard CART-LAMY, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, M. Patrice MAIRE, M. Stéphane ROUSSEAU, M. Dominique CHAUVIN, M. Alexandre DELIAVAL, M. Patrick VUITTENEZ, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Pascal GREFFET, Mme Evelyne COMTE, M. Alain CUBY, M. Philippe MENETRIER, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : M. Gérard CART-LAMY donne pouvoir à M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Patrick VUITTENEZ donne pouvoir à M. Jean-Paul MAITRE, Mme Michèle GIROD donne pouvoir à Mme Bénédicte RIGOULET

Secrétaire de Séance : M. Alain CUSENIER

Présent(e)s à titre consultatif : Mme Bérengère COURTOIS, M. Antoine GINDRE, M. François JACQUIER

Rapporteur : M. Philippe WERMEILLE

Les propositions établies pour l'élaboration des budgets 2022 ont fait l'objet d'un avis favorable de la Commission Finances réunie le 16 mars 2022.

Après avoir entendu le rapport présenté par Monsieur Philippe WERMEILLE, Vice-Président chargé des Finances, et les commentaires apportés par Monsieur Clément PERNOT, Président, sur la présentation du Budget Primitif de l'exercice 2022 du Budget annexe ZA Bouvet,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE**, à l'unanimité, le Budget Primitif de l'exercice 2022 du Budget annexe ZA Bouvet,

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	1 204 385.10 €	1 204 385.10 €
Section d'investissement	1 103 385.10 €	1 103 385.10 €

- **AUTORISE** le Président à signer l'ensemble des documents afférents à ce dossier.

Pour extrait conforme.
Le Président,

Clément PERNOT



N° 2022.3.12

Objet :

Fonds de concours aux communes
dans le cadre de la DST relance



Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 62
Pouvoirs : 3
Nombre de votants : 65
Date de la convocation 18 mars 2022
Date d'affichage : 31 mars 2022

Présent(e)s : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOLET, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, M. Philippe CUEVAS, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Vincent JEANNOT suppléant, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, M. Denis MOREAU, M. Christian DRECQ, M. Laurent BERTHET-TISSOT, Mme Nelly SAILLARD suppléante, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Pierre TRIBOULET, M. Jean-Pierre MASNADA, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, Mme Nicole DACLIN suppléante, M. Emile BEZIN

Suppléant(e)s sans voix délibérative : M. Christophe FELIX, M. Henri HUMBERT

Excusé(e)s : Mme Chantal MARTIN, Mme Arielle BAILLY, M. Pascal GRENIER, M. Pascal TISSOT, Mme Michèle GIROD, Mme Sylvie GUY, M. Alain REYMOND, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, Mme Odile DUBOZ, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gérard CART-LAMY, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, M. Patrice MAIRE, M. Stéphane ROUSSEAU, M. Dominique CHAUVIN, M. Alexandre DELIAVAL, M. Patrick VUITTENEZ, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Pascal GREFFET, Mme Evelyne COMTE, M. Alain CUBY, M. Philippe MENETRIER, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : M. Gérard CART-LAMY donne pouvoir à M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Patrick VUITTENEZ donne pouvoir à M. Jean-Paul MAITRE, Mme Michèle GIROD donne pouvoir à Mme Bénédicte RIGOLET

Secrétaire de Séance : M. Alain CUSENIER

Présent(e)s à titre consultatif : Mme Bérengère COURTOIS, M. Antoine GINDRE, M. François JACQUIER

Rapporteur : M. David DUSSOUILLEZ

Par délibération en date du 24 septembre 2020, le Conseil communautaire a approuvé la mise en place du dispositif du « Plan de soutien aux forces vives jurassiennes » à l'initiative du Département.

Pour rappel, le dispositif DST – Relance est mis en place pour accompagner les projets sous maîtrise d'ouvrage communale et intercommunale. L'objectif est d'accompagner ces porteurs de projets qui feront appel aux entreprises locales pour leurs travaux. Plusieurs dossiers ont été votés par le Département qui a déterminé le montant de subvention attribué pour chaque projet :

<u>Maître d'ouvrage</u>	<u>Objet du projet</u>	<u>Montant total HT</u>	<u>Montant d'aide départementale attribué</u>	<u>Montant d'aide sollicité à la CC</u>	<u>Taux d'aide</u>	<u>DETR sollicitée</u>
Arsure-Arsurette	Reprise de 3 branchements en plomb et remplacement d'un poteau incendie	9 990 €	3 330 €	3 330 €	33%	-
Arsure-Arsurette	Rénovation toiture du bâtiment abritant l'atelier communal et l'alambic situé rue d'Arsurette	14 821 €	4 940 €	4 940 €	33%	-
Bourg-de-Sirod	Installation de vannes de sectorisation sur le réseau d'eau communal	5 793 €	1 450 €	1 450 €	25%	-
Champagnole	Réhabilitation éclairage public communal : remplacement des 54 luminaires des rues André Malraux, Edgar Faure, Trouillot, Franche-Comté, Paul Crétin, du stand et Champs Sarrazins par des ampoules LED	13 340 €	2 670 €	2 670 €	20%	x

Champagnole	Remplacement éclairages du gymnase Jean Galfione en LED	22 279 €	5 570 €	5 570 €	25%	x
Champagnole	Remplacement des éclairages des terrains de football de la plaine de jeux des Louaitaux	89 389 €	29 795 €	29 795 €	33%	-
Crans	Aménagement d'une parcelle communale située rue de la Gare : démolition de 3 garages existants et construction de 4 nouveaux garages à louer	62 605 €	15 650 €	15 650 €	25%	x
Crotenay	Création d'un logement communal situé au 20 rue Rouget de Lisle	51 792 €	17 265 €	17 265 €	33%	-
Entre-deux-Monts	Réfection du monument aux morts : reprise de maçonnerie et installation de 4 poteaux bois clôturant l'accès	1 265 €	315 €	315 €	25%	x
Foncine-le-Bas	Remplacement des menuiseries extérieures des logements communaux situés dans l'ancienne école route de Saint-Laurent	3 979 €	995 €	995 €	25%	x
Le Pasquier	Installation d'un poteau incendie rue du Petit Clos sur le parking du cimetière	3 471 €	1 155 €	1 155 €	33%	-
Montrond	Réhabilitation de l'ancienne scierie située au 8 rue des Croix Neuves en bâtiment de stockage du matériel de la commune et des associations	98 763 €	24 690 €	24 690 €	25%	x
Ney	Remplacement des 6 luminaires situés autour de la salle du Briska par des ampoules LED	2 730 €	910 €	910 €	33%	-
Plénisette	Construction d'un abri des poubelles communales au 9 rue de la Mairie	2 180 €	545 €	545 €	25%	x
TOTAL		382 397 €	109 280 €	109 280 €		

Au total, 341 dossiers ont bénéficié de l'aide de la Communauté de communes dans le cadre de la DST Relance, pour un montant global de 1 984 652 €.

Pour rappel, la procédure de paiement pour les subventions DST-Relance attribuées par la Communauté de communes est la suivante :

- les communes font parvenir leur demande de paiement du solde de la subvention qui leur a été attribuée auprès du Département selon la procédure établie
- une fois le paiement du solde effectué par le Département, la Communauté de communes verse à son tour le solde de la subvention intercommunale

Les communes présentent donc leur demande de paiement uniquement au Département.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **VALIDE** l'attribution de subventions par la Communauté de communes pour les projets énumérés ci-dessus, pour un montant total de 109 280 €,
- **AUTORISE** le Président à signer l'ensemble des documents afférents à ce dossier.

Pour extrait conforme
Le Président,
Clément PERNOT



CHAMPAGNOLE NOZERROY
COMMUNAUTÉ
DE
COMMUNES
JURA

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

SEANCE DU 24 MARS 2022

N° 2022.3.13

Objet :

Tarif de la redevance d'usage de
l'abattoir



Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 62
Pouvoirs : 3
Nombre de votants : 64
Date de la convocation 18 mars 2022
Date d'affichage : 31 mars 2022

Présent(e)s : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérard COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, M. Philippe CUEVAS, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Vincent JEANNOT suppléant, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, M. Denis MOREAU, M. Christian DRECQ, M. Laurent BERTHET-TISSOT, Mme Nelly SAILLARD suppléante, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Pierre TRIBOULET, M. Jean-Pierre MASNADA, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, Mme Nicole DACLIN suppléante, M. Emile BEZIN

Suppléant(e)s sans voix délibérative : M. Christophe FELIX, M. Henri HUMBERT

Excusé(e)s : Mme Chantal MARTIN, Mme Arielle BAILLY, M. Pascal GRENIER, M. Pascal TISSOT, Mme Michèle GIROD, Mme Sylvie GUY, M. Alain REYMOND, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, Mme Odile DUBOZ, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gérard CART-LAMY, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, M. Patrice MAIRE, M. Stéphane ROUSSEAU, M. Dominique CHAUVIN, M. Alexandre DELIAVAL, M. Patrick VUITTENEZ, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Pascal GREFFET, Mme Evelyne COMTE, M. Alain CUBY, M. Philippe MENETRIER, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : M. Gérard CART-LAMY donne pouvoir à M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Patrick VUITTENEZ donne pouvoir à M. Jean-Paul MAITRE, Mme Michèle GIROD donne pouvoir à Mme Bénédicte RIGOULET

Secrétaire de Séance : M. Alain CUSENIER

Présent(e)s à titre consultatif : Mme Bérengère COURTOIS, M. Antoine GINDRE, M. François JACQUIER

Rapporteur : M. Alain CUSENIER

Le Conseil avait fixé le montant de la redevance unique d'abattage à 47 € HT par tonne, par délibération du 1^{er} juillet 2010, puis à 55 € HT par tonne à compter du 1^{er} octobre 2015 lors du nouveau contrat de délégation de service public pour l'exploitation de l'abattoir intercommunal d'Equevillon, signé avec la SARL Viande Nature Jura.

Au regard de l'activité constatée en 2018, ce tarif a ensuite été porté à 60 € HT par tonne à compter du 1^{er} février 2019, puis à 70 € à compter du 1^{er} février 2020.

En 2021, l'activité est en légère baisse à 1.288 tonnes (-102 t), après une progression significative en 2020 à 1.390 t (+240 t). L'abattage de la plupart des espèces progresse sauf pour les équins. En effet, la réduction d'activité des équins se poursuit en 2021 avec un volume de 489 t, soit une baisse de 137 t (-21 % par rapport à 2020).

Sur l'exercice comptable 2021, le montant de la redevance perçue s'est donc élevé à 90.151,11 € avec un tarif de 70 € la tonne.

Afin d'améliorer les recettes du budget annexe, il est proposé de porter la redevance à 75 € HT la tonne à compter du 1^{er} avril 2022.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré à l'unanimité, étant précisé que Monsieur Rémi HUGON ne prend pas part au vote

- **APPROUVE** l'actualisation du montant de la redevance d'usage de l'abattoir et de porter celui-ci à 75 € HT la tonne à compter du 1^{er} avril 2022,
- **AUTORISE** le Président à signer l'ensemble des documents afférents à ce dossier.

Pour extrait conforme,
Le Président,

Clément PERNOT





**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

SEANCE DU 24 MARS 2022

N° 2022.3.14

Objet :

Contrat Local de Santé

Nombre de délégués : 92

Nombre de présents : 62

Pouvoirs : 3

Nombre de votants : 65

Date de la convocation 18 mars 2022

Date d'affichage : 31 mars 2022

Présent(e)s : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, Mme Rahma TBATOU, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, M. Philippe CUEVAS, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Vincent JEANNOT suppléant, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Geneviève MOREAU, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, M. Denis MOREAU, M. Christian DRECQ, M. Laurent BERTHET-TISSOT, Mme Nelly SAILLARD suppléante, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, Mme Véronique CASSUS, M. Pierre TRIBOULET, M. Jean-Pierre MASNADA, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, Mme Nicole DACLIN suppléante, M. Emile BEZIN

Suppléant(e)s sans voix délibérative : M. Christophe FELIX, M. Henri HUMBERT

Excusé(e)s : Mme Chantal MARTIN, Mme Arielle BAILLY, M. Pascal GRENIER, M. Pascal TISSOT, Mme Michèle GIROD, Mme Sylvie GUY, M. Alain REYMOND, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, Mme Odile DUBOZ, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gérard CART-LAMY, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, M. Patrice MAIRE, M. Stéphane ROUSSEAU, M. Dominique CHAUVIN, M. Alexandre DELIAVAL, M. Patrick VUITTENEZ, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Pascal GREFFET, Mme Evelyne COMTE, M. Alain CUBY, M. Philippe MENETRIER, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : M. Gérard CART-LAMY donne pouvoir à M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Patrick VUITTENEZ donne pouvoir à M. Jean-Paul MAITRE, Mme Michèle GIROD donne pouvoir à Mme Bénédicte RIGOULET

Secrétaire de Séance : M. Alain CUSENIER

Présent(e)s à titre consultatif : Mme Bérengère COURTOIS, M. Antoine GINDRE, M. François JACQUIER

Rapporteur : Mme Catherine ROUSSET

Par délibération du 9 juillet 2019, le Conseil a autorisé la collectivité à s'engager dans la démarche d'élaboration d'un CLS au côté de la Communauté de communes Arbois Poligny Salins. Conformément à l'article L 1434-2 du Code de la Santé Publique : « le Projet Régional de Santé est constitué » :

- d'un cadre d'orientation stratégique, qui détermine des objectifs généraux et les résultats attendus à dix ans,
- d'un schéma régional de santé, établi pour cinq ans sur la base d'une évaluation des besoins sanitaires, sociaux et médico-sociaux et qui détermine, pour l'ensemble de l'offre de soins et de services de santé, y compris en matière de prévention, de promotion de la santé et d'accompagnement médico-social, des prévisions d'évolution et des objectifs opérationnels.

Les orientations stratégiques et les actions du contrat proposées suite aux comités de pilotage du CLS, en date des 10 octobre 2020 et 27 janvier 2021, sont les suivantes :

- Axe 1 : Améliorer l'accès aux soins de premiers recours
- Axe 2 : Améliorer la prévention et renforcer les parcours de Santé
- Axe 3 : Promouvoir un environnement favorable à la santé pour tous
- Axe 4 : Coordination, animation et évaluation

Tableau synthétique du programme d'actions

Axes stratégiques	Intitulé du projet	Nom du promoteur
Améliorer l'Accès aux Soins de Premiers Recours	Renforcer la coopération interprofessionnelle et développer la délégation de tâches	AS (Communautés de communes)
	Soutien aux actions en faveur de la démographie médicale et de l'attractivité du territoire	AS (Communautés de communes)
	Améliorer l'accès aux soins non programmés (CPTS ...)	ARS/CPAM
Améliorer la prévention et renforcer les parcours de Santé	Déployer des actions de prévention et de promotion de la santé sur la thématique des conduites addictives	MFBFC/IREPS
	Accompagner le déploiement du Contrat territorial en santé mentale sur le territoire	CHS via coordonnatrice PTSM
	Améliorer et renforcer le parcours maternité/parentalité et développement enfant	Service enfance/jeunesse CC Animatrice santé
	Promotion de l'éducation nutritionnelle et de l'activité physique (PNNS)	Animatrice et réseau Sport Santé
	Amélioration du parcours des personnes fragiles (PA/PH), patients complexes et de leurs aidants	DAC
	Promouvoir le Pass'Santé Jeunes	IREPS
	Promouvoir le dépistage organisé contre les cancers du sein, colorectal, col de l'utérus auprès des habitants et prévention des cancers de la peau	CRDC et AS
	Promouvoir un environnement favorable à la santé pour tous	Lutte contre l'ambrosie et prévention de sa prolifération
Coordination, animation et évaluation	Renforcer la prévention des maladies transmissibles par les tiques	Lympact
	Sensibilisation sur les perturbateurs endocriniens	MFBFC/IREPS
Coordination, animation et évaluation	Animer, communiquer et suivre la mise en œuvre du Contrat Local de Santé	ARS
	Evaluer le Contrat Local de Santé	ARS

Le présent contrat entre en vigueur à compter de sa signature par les parties. Il est conclu pour une durée de cinq ans. Sur la base des enseignements du suivi annuel présenté chaque année dans le cadre du Comité de Pilotage CLS, le présent contrat socle peut être modifié et complété par le biais d'avenants validés en COPIL CLS et pouvant concerner notamment de nouveaux partenaires et de nouvelles orientations et actions.

Après avis favorable de la Commission action sociale et micro-crèche, réunie le 8 mars dernier,

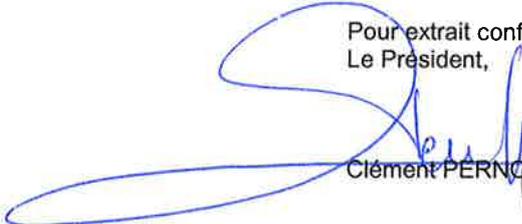
Vu le Code de la Santé Publique, notamment les articles L. 1434-2, L. 1434-10 ;

Vu l'article L 1434-10 IV alinéa du Code de la Santé Publique : « La mise en œuvre du projet régional de santé peut faire l'objet de contrats locaux de santé conclus par l'agence, notamment avec les collectivités territoriales et leurs groupements, portant sur la promotion de la santé, la prévention, les politiques de soins et l'accompagnement médico-social et social. »

Vu l'arrêté en date du 2 juillet 2018 portant adoption du Projet Régional de Santé 2 (PRS 2) ;

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **APPROUVE** le Contrat Local de Santé tel que présenté ci-dessus,
- **AUTORISE** le Président à signer l'ensemble des documents afférents à ce dossier.

Pour extrait conforme.
Le Président,

Clément PERNO



5 mai 2022



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

SEANCE DU 5 MAI 2022

N° 2022.4.01

Objet :

Achat bâtiment Thevenin
Zone Commerciale de
Champagnole



Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 64
Pouvoirs : 7
Nombre de votants : 71
Date de la convocation 29 avril 2022
Date d'affichage : 9 mai 2022

Présent(e)s : M. Michel DOLE suppléant, Mme Catherine ROUSSET, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, M. Clément PERNOT, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Ghislaine BENOIT, M. Pascal TISSOT, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Philippe CUEVAS, M. Jean-Marie PRIN suppléant, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Michel BOURGEOIS, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Odile DUBOZ suppléante, Mme Geneviève MOREAU, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, M. Emmanuel FERREUX, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, Mme Alexandra LIEGEON suppléante, M. Christian DRECQ, M. Michel BONNET, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gilles CICOLINI, M. Thierry DAVID, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, Mme Anne-Marie MIVELLE, Mme Sandrine BONIN, Mme Karine CORNIER, M. Rémi HUGON, Mme Laurence MOUTENET, M. Dominique CHAUVIN, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain CUBY suppléant, M. Philippe MENETRIER, M. Emile BEZIN

Suppléant(e)s sans voix délibérative : M. Henri HUMBERT

Excusé(e)s : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, M. Daniel MATHIEU, Mme Méline PIERRE, Mme Anne-Lise MARTIN, Mme Véronique DELACROIX, M. Victor POUX, Mme Marine LACROIX, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Gérard CART-LAMY, M. Florent SERRETTE, M. Patrice MAIRE, M. Gilles GRANDVUINET, Mme Véronique CASSUS, M. Alexandre DELIAVAL, M. Frédéric VERJUS, M. Pascal GREFFET, M. Alain GAVIGNET, Mme Nicole DAQLIN, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : M. Victor POUX donne pouvoir à M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX donne pouvoir à Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Daniel MATHIEU donne pouvoir à Mme Catherine ROUSSET, Mme Marine LACROIX donne pouvoir à M. Philippe CUEVAS, M. Gérard CART-LAMY donne pouvoir à M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Florent SERRETTE donne pouvoir à Mme Anne-Marie MIVELLE, Mme Anne-Lise MARTIN donne pouvoir à M. Clément PERNOT

Secrétaire de Séance : M. Patrick VUITTENEZ

Présent(e)s à titre consultatif : M. Olivier BAUNE, Mme Bérengère COURTOIS, M. Antoine GINDRE

Rapporteur : M. Rémi HUGON

Dans le cadre de l'aménagement de la Zone Commerciale de Champagnole et dans la poursuite de la construction du nouvel espace « La Manufacture » par la société Keystone, à laquelle la Communauté de communes a cédé un terrain par délibération en date du 3 mars 2020, un nouveau projet d'acquisition foncière est envisagé.

Les consorts THEVENIN, propriétaires du bâtiment hébergeant actuellement M. Mathieu (Eco Chauffe 39) et M. Buffard (TB Auto), ont émis la volonté de vendre leur bâtiment.

Ce bâtiment est en proximité immédiate du nouveau centre commercial et constitue une verrue paysagère, d'autant que l'on pourrait considérer l'ensemble comme une friche eu égard à sa vétusté.

Dans son avis du 15 avril 2022, le pôle d'évaluation domaniale a estimé le bien, d'une surface utile de 830 m² sur une parcelle de 2 411 m², à 250 000 € HT, assorti d'une marge d'appréciation de 10%.

Eu égard au contexte de rareté foncière, de la tension liée à la recherche de locaux au coeur du nouveau pôle commercial en construction dans cette zone ainsi qu'à la volonté de résorption des friches sur notre territoire, il est proposé au Conseil communautaire d'aller au-delà du prix de l'évaluation en s'alignant sur le prix de vente fixé, à savoir 320 000 €.

Afin de poursuivre le réaménagement de cet espace commercial dans le respect d'une harmonie paysagère vis-à-vis du nouvel ensemble, il est proposé au Conseil communautaire de faire l'acquisition de ce bâtiment afin, dans un second temps et dans le respect des baux commerciaux en vigueur, de procéder à sa démolition.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **APPROUVE** l'acquisition du bâtiment des consorts THEVENIN au prix de 320 000 €,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme.
Le Président,
Clément PERNOT



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

SEANCE DU 5 MAI 2022

N° 2022.4.02

Objet :

Acquisition foncière sur la
commune d'ARDON



Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 64
Pouvoirs : 7
Nombre de votants : 71
Date de la convocation 29 avril 2022
Date d'affichage : 9 mai 2022

Présent(e)s : M. Michel DOLE suppléant, Mme Catherine ROUSSET, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, M. Clément PERNOT, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Ghislaine BENOIT, M. Pascal TISSOT, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOLET, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Philippe CUEVAS, M. Jean-Marie PRIN suppléant, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Michel BOURGEOIS, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Odile DUBOZ suppléante, Mme Geneviève MOREAU, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, M. Emmanuel FERREUX, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, Mme Alexandra LIEGEON suppléante, M. Christian DRECQ, M. Michel BONNET, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gilles CICOLINI, M. Thierry DAVID, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, Mme Anne-Marie MIVELLE, Mme Sandrine BONIN, Mme Karine CORNIER, M. Rémi HUGON, Mme Laurence MOUTENET, M. Dominique CHAUVIN, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain CUBY suppléant, M. Philippe MENETRIER, M. Emile BEZIN

Suppléant(e)s sans voix délibérative : M. Henri HUMBERT

Excusé(e)s : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, M. Daniel MATHIEU, Mme Méline PIERRE, Mme Anne-Lise MARTIN, Mme Véronique DELACROIX, M. Victor POUX, Mme Marine LACROIX, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Gérard CART-LAMY, M. Florent SERRETTE, M. Patrice MAIRE, M. Gilles GRANDVUINET, Mme Véronique CASSUS, M. Alexandre DELIAVAL, M. Frédéric VERJUS, M. Pascal GREFFET, M. Alain GAVIGNET, Mme Nicole DACLIN, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : M. Victor POUX donne pouvoir à M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX donne pouvoir à Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Daniel MATHIEU donne pouvoir à Mme Catherine ROUSSET, Mme Marine LACROIX donne pouvoir à M. Philippe CUEVAS, M. Gérard CART-LAMY donne pouvoir à M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Florent SERRETTE donne pouvoir à Mme Anne-Marie MIVELLE, Mme Anne-Lise MARTIN donne pouvoir à M. Clément PERNOT

Secrétaire de Séance : M. Patrick VUITTENEZ

Présent(e)s à titre consultatif : M. Olivier BAUNE, Mme Bérengère COURTOIS, M. Antoine GINDRE

Rapporteur : M. Rémi HUGON

Dans le cadre de la séparation de l'Association Intercommunale de Chasse Agréée de la Vallée de l'Angillon en deux entités de chasse distinctes, à savoir l'une à Vannoz, l'autre à Ardon, la Communauté de communes a été consultée au sujet de l'opportunité d'acquisition d'une parcelle en propriété commune.

Il s'agit des parcelles cadastrées 244 et 245 sur la commune d'ARDON, d'une surface de 11.559 m² pour la parcelle n°244 et de 36.603 m² pour la parcelle n°245, le tout formant un ensemble d'une surface de 48 162 m².

Eu égard au contexte de rareté foncière, de la situation de cette emprise en bordure de Route Départementale et dans une optique de futurs échanges potentiels avec des agriculteurs, il est proposé au Conseil communautaire d'approuver l'acquisition du Pré de Faye, d'une surface de 4.8 ha pour la somme de 45.000 €.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré avec 68 voix pour et 3 abstentions (M. Philippe MENETRIER, M. Michel DOLE, M. Michel BOURGEOIS),

- **APPROUVE** l'acquisition du Pré de Faye, d'une surface de 4.8 ha pour la somme de 45.000 €,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme.
Le Président,

Clément PERNOT



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

SEANCE DU 5 MAI 2022

N° 2022.4.03

Objet :

Modification du tableau des effectifs



Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 64
Pouvoirs : 7
Nombre de votants : 71
Date de la convocation 29 avril 2022
Date d'affichage : 9 mai 2022

Présent(e)s : M. Michel DOLE suppléant, Mme Catherine ROUSSET, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, M. Clément PERNOT, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Ghislaine BENOIT, M. Pascal TISSOT, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Philippe CUEVAS, M. Jean-Marie PRIN suppléant, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Michel BOURGEOIS, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Odile DUBOZ suppléante, Mme Geneviève MOREAU, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, M. Emmanuel FERREUX, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, Mme Alexandra LIEGEON suppléante, M. Christian DRECQ, M. Michel BONNET, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gilles CICOLINI, M. Thierry DAVID, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, Mme Anne-Marie MIVELLE, Mme Sandrine BONIN, Mme Karine CORNIER, M. Rémi HUGON, Mme Laurence MOUTENET, M. Dominique CHAUVIN, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain CUBY suppléant, M. Philippe MENETRIER, M. Emile BEZIN

Suppléant(e)s sans voix délibérative : M. Henri HUMBERT

Excusé(e)s : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, M. Daniel MATHIEU, Mme Mélinda PIERRE, Mme Anne-Lise MARTIN, Mme Véronique DELACROIX, M. Victor POUX, Mme Marine LACROIX, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Gérard CART-LAMY, M. Florent SERRETTE, M. Patrice MAIRE, M. Gilles GRANDVUINET, Mme Véronique CASSUS, M. Alexandre DELIAVAL, M. Frédéric VERJUS, M. Pascal GREFFET, M. Alain GAVIGNET, Mme Nicole DACLIN, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : M. Victor POUX donne pouvoir à M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX donne pouvoir à Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Daniel MATHIEU donne pouvoir à Mme Catherine ROUSSET, Mme Marine LACROIX donne pouvoir à M. Philippe CUEVAS, M. Gérard CART-LAMY donne pouvoir à M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Florent SERRETTE donne pouvoir à Mme Anne-Marie MIVELLE, Mme Anne-Lise MARTIN donne pouvoir à M. Clément PERNOT

Secrétaire de Séance : M. Patrick VUITTENEZ

Présent(e)s à titre consultatif : M. Olivier BAUNE, Mme Bérengère COURTOIS, M. Antoine GINDRE

Rapporteur : M. Rémi HUGON

Depuis le 29 novembre 2021, Monsieur Adrien GRAMOND occupe un poste de Rédacteur contractuel au sein du service ADS de notre collectivité.

Monsieur GRAMOND étant en disponibilité jusqu'au 14 mai 2022, il conviendra de l'intégrer sur le grade de Technicien titulaire, suivant le grade qu'il occupait au sein de la Communauté de communes des Lacs et Montagnes du Haut Doubs.

Ainsi, le tableau des effectifs sera modifié comme suit, à compter du 15 mai 2022 :

Poste supprimé	Poste créé
Rédacteur contractuel Temps complet	Technicien titulaire Temps complet

D'autre part, et pour pallier au départ en retraite de Madame LIMAGNE, technicien principal de 1^{ère} classe, il convient de recruter un agent spécialisé sur le SPANC.

Les démarches administratives ont donc été mises en place et un agent, adjoint technique titulaire, a été recruté et arrivera au sein de nos effectifs à compter du 1^{er} juillet 2022.

Le tableau des effectifs sera modifié comme suit, à compter du 1^{er} juillet 2022 :

Poste supprimé	Poste créé
Technicien principal de 1 ^{ère} classe titulaire Temps complet	Adjoint technique titulaire Temps complet

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **APPROUVE** la modification du tableau des effectifs telle que précisée ci-dessus,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme.
Le Président,
Clément PERNOT



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

SEANCE DU 5 MAI 2022

N° 2022.4.04

Objet :
Conventions Spéciales de
Déversement



Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 64
Pouvoirs : 7
Nombre de votants : 71
Date de la convocation 29 avril 2022
Date d'affichage : 9 mai 2022

Présent(e)s : M. Michel DOLE suppléant, Mme Catherine ROUSSET, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, M. Clément PERNOT, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Ghislaine BENOIT, M. Pascal TISSOT, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Philippe CUEVAS, M. Jean-Marie PRIN suppléant, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Michel BOURGEOIS, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Odile DUBOZ suppléante, Mme Geneviève MOREAU, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, M. Emmanuel FERREUX, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, Mme Alexandra LIEGEON suppléante, M. Christian DRECO, M. Michel BONNET, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gilles CICOLINI, M. Thierry DAVID, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, Mme Anne-Marie MIVELLE, Mme Sandrine BONIN, Mme Karine CORNIER, M. Rémi HUGON, Mme Laurence MOUTENET, M. Dominique CHAUVIN, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain CUBY suppléant, M. Philippe MENETRIER, M. Emile BEZIN

Suppléant(e)s sans voix délibérative : M. Henri HUMBERT

Excusé(e)s : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, M. Daniel MATHIEU, Mme Méline PIERRE, Mme Anne-Lise MARTIN, Mme Véronique DELACROIX, M. Victor POUX, Mme Marine LACROIX, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Gérard CART-LAMY, M. Florent SERRETTE, M. Patrice MAIRE, M. Gilles GRANDVUINET, Mme Véronique CASSUS, M. Alexandre DELIAVAL, M. Frédéric VERJUS, M. Pascal GREFFET, M. Alain GAVIGNET, Mme Nicole DACLIN, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : M. Victor POUX donne pouvoir à M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX donne pouvoir à Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Daniel MATHIEU donne pouvoir à Mme Catherine ROUSSET, Mme Marine LACROIX donne pouvoir à M. Philippe CUEVAS, M. Gérard CART-LAMY donne pouvoir à M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Florent SERRETTE donne pouvoir à Mme Anne-Marie MIVELLE, Mme Anne-Lise MARTIN donne pouvoir à M. Clément PERNOT

Secrétaire de Séance : M. Patrick VUITTENEZ

Présent(e)s à titre consultatif : M. Olivier BAUNE, Mme Bérengère COURTOIS, M. Antoine GINDRE

Rapporteur : M. Guy SAILLARD

L'article L-1331-10 du Code de la Santé Publique stipule que « tout déversement d'eaux usées autres que domestiques dans le réseau public de collecte doit être préalablement **autorisé** par le maire ou, lorsque la compétence en matière de collecte à l'endroit du déversement a été transférée à un établissement public de coopération intercommunale ou à un syndicat mixte, par le Président de l'établissement public ou du syndicat mixte, après avis délivré par la personne publique en charge du transport et de l'épuration des eaux usées ainsi que du traitement des boues en aval, si cette collectivité est différente. »

L'objectif de l'autorisation de déversement est la protection du système d'assainissement (réseau et STEP) et de son fonctionnement. L'essentiel est donc l'aptitude de la collectivité à transporter et traiter l'effluent industriel. Cette autorisation est complètement indépendante des autorisations préfectorales délivrées au titre des réglementations ICPE et Eau dont l'objectif est la protection de l'environnement.

L'autorisation de déversement (AAD) est un acte administratif unilatéral délivré par le Président de l'établissement public compétent en matière de collecte à l'endroit du déversement, après avis de la personne publique en charge du transport et de l'épuration des eaux usées et de celle en charge du traitement des boues en aval. Cette autorisation fixe les caractéristiques que doivent présenter les eaux usées pour être déversées au réseau de collecte des eaux usées et les conditions de surveillance du déversement.

L'autorisation de déversement peut être accompagnée d'une **convention de déversement (CSD)** entre l'établissement, la collectivité concernée et l'exploitant du service d'assainissement collectif qui définit les modalités juridiques, financières et techniques du raccordement de l'industriel ainsi que le partage des responsabilités entre tous les acteurs.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **AUTORISE** le Président à signer l'Arrêté d'Autorisation ainsi que la Convention Spéciale de Déversement pour le site industriel des Etablissements GRESSET,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme.
Le Président,

Clément PERNOT





**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

SEANCE DU 5 MAI 2022

N° 2022.4.05

Objet :

Obligation de contrôle des
branchements d'assainissement
collectif

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 64
Pouvoirs : 7
Nombre de votants : 71
Date de la convocation 29 avril 2022
Date d'affichage : 9 mai 2022

Présent(e)s : M. Michel DOLE suppléant, Mme Catherine ROUSSET, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, M. Clément PERNOT, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Ghislaine BENOIT, M. Pascal TISSOT, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOLET, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Philippe CUEVAS, M. Jean-Marie PRIN suppléant, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Michel BOURGEOIS, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Odile DUBOZ suppléante, Mme Geneviève MOREAU, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, M. Emmanuel FERREUX, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, Mme Alexandra LIEGEON suppléante, M. Christian DRECO, M. Michel BONNET, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gilles CICOLINI, M. Thierry DAVID, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, Mme Anne-Marie MIVELLE, Mme Sandrine BONIN, Mme Karine CORNIER, M. Rémi HUGON, Mme Laurence MOUTENET, M. Dominique CHAUVIN, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain CUBY suppléant, M. Philippe MENETRIER, M. Emile BEZIN

Suppléant(e)s sans voix délibérative : M. Henri HUMBERT

Excusé(e)s : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, M. Daniel MATHIEU, Mme Méline PIERRE, Mme Anne-Lise MARTIN, Mme Véronique DELACROIX, M. Victor POUX, Mme Marine LACROIX, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Gérard CART-LAMY, M. Florent SERRETTE, M. Patrice MAIRE, M. Gilles GRANDVUINET, Mme Véronique CASSUS, M. Alexandre DELIAVAL, M. Frédéric VERJUS, M. Pascal GREFFET, M. Alain GAVIGNET, Mme Nicole DACLIN, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : M. Victor POUX donne pouvoir à M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX donne pouvoir à Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Daniel MATHIEU donne pouvoir à Mme Catherine ROUSSET, Mme Marine LACROIX donne pouvoir à M. Philippe CUEVAS, M. Gérard CART-LAMY donne pouvoir à M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Florent SERRETTE donne pouvoir à Mme Anne-Marie MIVELLE, Mme Anne-Lise MARTIN donne pouvoir à M. Clément PERNOT

Secrétaire de Séance : M. Patrick VUITTENEZ

Présent(e)s à titre consultatif : M. Olivier BAUNE, Mme Bérengère COURTOIS, M. Antoine GINDRE

Rapporteur : M. Guy SAILLARD

Pour rappel, la délibération du Conseil communautaire du 15 décembre 2021 rend obligatoire le contrôle des branchements d'assainissement collectif à l'occasion des ventes de biens immobiliers.

Afin de préciser cette disposition, il convient d'ajouter les éléments suivants :

- Cette obligation sera applicable à partir du 1^{er} juin 2022.
 - Le contrôle doit être réalisé sur tout type de bien immobilier : habitation, industriel et bâtiment agricole.
 - A l'issue du contrôle, le rapport sera valable 3 ans à compter de la date de signature du rapport.
 - Pour les immeubles et autres copropriétés d'habitation, un contrôle peut être demandé par la copropriété (à sa charge) afin de contrôler l'ensemble du bâtiment. Le rapport de contrôle de la copropriété valant rapport pour chacun des logements de celle-ci.
- Si le contrôle n'a pas été réalisé à l'échelle de la copropriété, chaque logement devra être contrôlé de manière individuelle avant la vente.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **DECIDE** d'ajouter à la délibération du 15 décembre 2021 les éléments énumérés ci-dessus,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme.
Le Président,

Clément PERNOT





EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE DU 5 MAI 2022

N° 2022.4.06

Objet :

Charte Qualité Nationale des
Réseaux d'Assainissement

Nombre de délégués : 92

Nombre de présents : 64

Pouvoirs : 7

Nombre de votants : 71

Date de la convocation 29 avril 2022

Date d'affichage : 9 mai 2022

Présent(e)s : M. Michel DOLE suppléant, Mme Catherine ROUSSET, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, M. Clément PERNOT, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Ghislaine BENOIT, M. Pascal TISSOT, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOLET, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Philippe CUEVAS, M. Jean-Marie PRIN suppléant, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Michel BOURGEOIS, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Odile DUBOZ suppléante, Mme Geneviève MOREAU, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, M. Emmanuel FERREUX, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, Mme Alexandra LIEGEON suppléante, M. Christian DRECQ, M. Michel BONNET, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gilles CICOLINI, M. Thierry DAVID, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, Mme Anne-Marie MIVELLE, Mme Sandrine BONIN, Mme Karine CORNIER, M. Rémi HUGON, Mme Laurence MOUTENET, M. Dominique CHAUVIN, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain CUBY suppléant, M. Philippe MENETRIER, M. Emile BEZIN

Suppléant(e)s sans voix délibérative : M. Henri HUMBERT

Excusé(e)s : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, M. Daniel MATHIEU, Mme Mélinda PIERRE, Mme Anne-Lise MARTIN, Mme Véronique DELACROIX, M. Victor POUX, Mme Marine LACROIX, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Gérard CART-LAMY, M. Florent SERRETTE, M. Patrice MAIRE, M. Gilles GRANDVUINET, Mme Véronique CASSUS, M. Alexandre DELIAVAL, M. Frédéric VERJUS, M. Pascal GREFFET, M. Alain GAVIGNET, Mme Nicole DACLIN, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : M. Victor POUX donne pouvoir à M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX donne pouvoir à Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Daniel MATHIEU donne pouvoir à Mme Catherine ROUSSET, Mme Marine LACROIX donne pouvoir à M. Philippe CUEVAS, M. Gérard CART-LAMY donne pouvoir à M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Florent SERRETTE donne pouvoir à Mme Anne-Marie MIVELLE, Mme Anne-Lise MARTIN donne pouvoir à M. Clément PERNOT

Secrétaire de Séance : M. Patrick VUITTENEZ

Présent(e)s à titre consultatif : M. Olivier BAUNE, Mme Bérengère COURTOIS, M. Antoine GINDRE

Rapporteur : M. Guy SAILLARD

L'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, est aujourd'hui un financeur privilégié des projets d'assainissement et a été sollicité pour des projets à venir sur le territoire de la Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura.

Ainsi, pour tout projet d'eaux usées supérieur à 150 000 € HT, la Collectivité sollicitant une subvention doit s'engager à respecter la Charte Qualité Nationale des Réseaux d'Assainissement.

Il est proposé que la Communauté de communes s'engage officiellement à respecter cette Charte Qualité pour les opérations d'un montant supérieur à 150 000 € HT et pour lesquelles une aide est demandée auprès de l'Agence de l'Eau.

Les opérations futures, notamment concernées par une subvention auprès de l'Agence de l'Eau, sont les suivantes :

- La mise en séparatif des réseaux d'assainissement sur le système de Champagnole ;
- La création d'un système d'assainissement sur la commune de Cerniébaud.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **S'ENGAGE** à réaliser, selon les principes de la Charte Qualité Nationale des Réseaux d'Assainissement, les opérations qui ont déjà fait l'objet d'une demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse ainsi que pour les opérations à venir,
- **S'ENGAGE** à mentionner dans les pièces du Dossier de Consultation des Entreprises que les opérations seront réalisées sous la Charte Qualité Nationale des Réseaux d'Assainissement,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme.
Le Président,

Clément PERNOT



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

SEANCE DU 5 MAI 2022

N° 2022.4.07

Objet :

Accord transactionnel avec
VEOLIA EAU



Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 64
Pouvoirs : 7
Nombre de votants : 71
Date de la convocation 29 avril 2022
Date d'affichage : 9 mai 2022

Présent(e)s : M. Michel DOLE suppléant, Mme Catherine ROUSSET, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, M. Clément PERNOT, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Ghislaine BENOIT, M. Pascal TISSOT, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Philippe CUEVAS, M. Jean-Marie PRIN suppléant, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Michel BOURGEOIS, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Odile DUBOZ suppléante, Mme Geneviève MOREAU, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, M. Emmanuel FERREUX, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, Mme Alexandra LIEGEON suppléante, M. Christian DRECQ, M. Michel BONNET, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gilles CICOLINI, M. Thierry DAVID, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, Mme Anne-Marie MIVELLE, Mme Sandrine BONIN, Mme Karine CORNIER, M. Rémi HUGON, Mme Laurence MOUTENET, M. Dominique CHAUVIN, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain CUBY suppléant, M. Philippe MENETRIER, M. Emile BEZIN

Suppléant(e)s sans voix délibérative : M. Henri HUMBERT

Excusé(e)s : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, M. Daniel MATHIEU, Mme Méline PIERRE, Mme Anne-Lise MARTIN, Mme Véronique DELACROIX, M. Victor POUX, Mme Marine LACROIX, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Gérard CART-LAMY, M. Florent SERRETTE, M. Patrice MAIRE, M. Gilles GRANDVUINET, Mme Véronique CASSUS, M. Alexandre DELIAVAL, M. Frédéric VERJUS, M. Pascal GREFFET, M. Alain GAVIGNET, Mme Nicole DACLIN, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : M. Victor POUX donne pouvoir à M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX donne pouvoir à Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Daniel MATHIEU donne pouvoir à Mme Catherine ROUSSET, Mme Marine LACROIX donne pouvoir à M. Philippe CUEVAS, M. Gérard CART-LAMY donne pouvoir à M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Florent SERRETTE donne pouvoir à Mme Anne-Marie MIVELLE, Mme Anne-Lise MARTIN donne pouvoir à M. Clément PERNOT

Secrétaire de Séance : M. Patrick VUITTENEZ

Présent(e)s à titre consultatif : M. Olivier BAUNE, Mme Bérengère COURTOIS, M. Antoine GINDRE

Rapporteur : M. Guy SAILLARD

Dans le cadre du contrat de Délégation de Service Public (DSP) relatif à l'exploitation du service assainissement collectif, signé avec Veolia Eau pour la période du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2020, une des recettes perçues par le délégataire pour le financement de cette exploitation était constituée par les primes d'épuration versées par l'Agence de l'Eau.

Ce montant annuel était prévu à hauteur de 100.000 € dans les comptes d'exploitations prévisionnels.

Le versement de ces primes ayant été très fluctuant au cours de la vie du contrat (avec par exemple les montants suivants : 101.275,53 € en 2014, 17.016,00 € en 2016 et 20.259,88 € en 2020), Veolia Eau a sollicité la prise en charge par la collectivité des recettes non perçues au titre de cette prime d'épuration, soit 354.997,43 € HT.

L'avenant n°2 au contrat de DSP, approuvé par délibération du 28 septembre 2015, prévoyait en effet un réajustement du versement chaque année.

Deux éléments ont conduit à ce constat d'une réduction des primes d'épuration :

- la décision de l'Agence de l'Eau de réduire ces primes, prise lors de son Conseil d'Administration du 8 décembre 2017,
- la réduction du montant annuel décidée par l'Agence de l'Eau au regard de l'exploitation de Veolia Eau.

Aussi, après concessions mutuelles et réciproques, un projet de protocole d'accord transactionnel a été établi avec Veolia Eau en prenant en compte seulement une partie de la perte de recettes sur les dernières années du contrat, selon le détail ci-dessous :

- 2018 : 45.867,75 €,
- 2019 : 75.000,00 €,
- 2020 : 61.408,50 €,
- 2021 (1^{er} trimestre) : 18.750 €,

soit un montant total de 201.026,25 € à régler en un seul versement sur l'exercice 2022 après la signature du protocole transactionnel.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **VALIDE** le protocole transactionnel tel que présenté ci-dessus et qui vaut solde de tout compte de la délégation,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme.
Le Président,

Clément PERNOT





N° 2022.4.8

Objet :

Taxe de Séjour

Tarifs 2023

Nombre de délégués : 92

Nombre de présents : 64

Pouvoirs : 7

Nombre de votants : 71

Date de la convocation 29 avril 2022

Date d'affichage : 9 mai 2022

Présent(e)s : M. Michel DOLE suppléant, Mme Catherine ROUSSET, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, M. Clément PERNOT, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Ghislaine BENOIT, M. Pascal TISSOT, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOLET, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Philippe CUEVAS, M. Jean-Marie PRIN suppléant, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Michel BOURGEOIS, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Odile DUBOZ suppléante, Mme Geneviève MOREAU, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, M. Emmanuel FERREUX, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, Mme Alexandra LIEGEON suppléante, M. Christian DRECO, M. Michel BONNET, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gilles CICOLINI, M. Thierry DAVID, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, Mme Anne-Marie MIVELLE, Mme Sandrine BONIN, Mme Karine CORNIER, M. Rémi HUGON, Mme Laurence MOUTENET, M. Dominique CHAUVIN, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain CUBY suppléant, M. Philippe MENETRIER, M. Emile BEZIN

Suppléant(e)s sans voix délibérative : M. Henri HUMBERT

Excusé(e)s : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, M. Daniel MATHIEU, Mme Méline PIERRE, Mme Anne-Lise MARTIN, Mme Véronique DELACROIX, M. Victor POUX, Mme Marine LACROIX, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Gérard CART-LAMY, M. Florent SERRETTE, M. Patrice MAIRE, M. Gilles GRANDVUINET, Mme Véronique CASSUS, M. Alexandre DELIAVAL, M. Frédéric VERJUS, M. Pascal GREFFET, M. Alain GAVIGNET, Mme Nicole DACLIN, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : M. Victor POUX donne pouvoir à M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX donne pouvoir à Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Daniel MATHIEU donne pouvoir à Mme Catherine ROUSSET, Mme Marine LACROIX donne pouvoir à M. Philippe CUEVAS, M. Gérard CART-LAMY donne pouvoir à M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Florent SERRETTE donne pouvoir à Mme Anne-Marie MIVELLE, Mme Anne-Lise MARTIN donne pouvoir à M. Clément PERNOT

Secrétaire de Séance : M. Patrick VUITTENEZ

Présent(e)s à titre consultatif : M. Olivier BAUNE, Mme Bérengère COURTOIS, M. Antoine GINDRE

Rapporteur : Mme Monique VILLEMAGNE

Le produit de la taxe de séjour est destiné à financer des actions en faveur du tourisme sur le territoire de la Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura (liste des communes en annexe).

La taxe de séjour est régie par le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) disposant des modalités d'instauration par le Conseil communautaire.

Par délibération du 30 septembre 2004, la Communauté de communes a mis en place une taxe de séjour intercommunale (forfaitaire et au réel) à compter du 1^{er} janvier 2005.

Au 1^{er} janvier 2011, le dispositif a évolué vers l'application d'une Taxe de Séjour au réel à l'attention de tous les hébergeurs, professionnels et non professionnels.

Le Conseil départemental du Jura a voté lors de sa session budgétaire du 6 juin 2016, l'instauration de la taxe additionnelle départementale à la taxe de séjour au 1^{er} janvier 2017. Cette taxe de 10 % est venue s'ajouter aux tarifs de la taxe de séjour perçus par la Communauté de communes selon les mêmes modalités que la taxe de séjour mise en place.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, le tarif de la taxe de séjour des hébergements sans classement ou en attente de classement (hors hébergements de plein air et chambres d'hôtes) est variable et se calcule à partir d'un pourcentage.

La Communauté de communes fixe les tarifs de la taxe de séjour applicables à compter du 1^{er} janvier 2023, pour chaque nature et pour chaque catégorie d'hébergement, par personne et par nuitée de séjour, en intégrant la taxe additionnelle départementale de 10 %. La taxe de séjour est perçue du 1^{er} janvier au 31 décembre inclus.

VU les articles L.2333-30 et L.2333-41 du Code Général des Collectivités Territoriales, les natures d'hébergements assujettis à la taxe de séjour, sont les suivantes :

Catégories d'hébergement	Tarif plancher	Tarif plafond	Tarifs Communauté de communes	Tarifs CC + Taxe additionnelle
Palaces	0,70 €	4,20 €	3,50 €	3,85 €
Hôtels de tourisme 5 étoiles, résidences de tourisme 5 étoiles, meublés de tourisme 5 étoiles	0,70 €	3,00 €	2,00 €	2,20 €
Hôtels de tourisme 4 étoiles, résidences de tourisme 4 étoiles, meublés de tourisme 4 étoiles	0,70 €	2,30 €	1,50 €	1,65 €
Hôtels de tourisme 3 étoiles, résidences de tourisme 3 étoiles, meublés de tourisme 3 étoiles	0,50 €	1,50 €	1,00 €	1,10 €
Hôtels de tourisme 2 étoiles, résidences de tourisme 2 étoiles, meublés de tourisme 2 étoiles, villages de vacances 4 et 5 étoiles	0,30 €	0,90 €	0,80 €	0,88 €
Hôtels de tourisme 1 étoile, résidences de tourisme 1 étoile, meublés de tourisme 1 étoile, villages de vacances 1, 2 et 3 étoiles, chambres d'hôtes, auberges collectives	0,20 €	0,80 €	0,75 €	0,83 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3, 4 et 5 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures	0,20 €	0,60 €	0,60 €	0,66 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 1 et 2 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, ports de plaisance	0,20 €		0,20 €	0,22 €

Le taux applicable au coût par personne de la nuitée dans les hébergements en attente de classement ou sans classement non listés dans le tableau ci-dessus reste à 5 %.

Hébergements	Taux minimum	Taux maximum	Taux Communauté de communes (CC)
Tout hébergement en attente de classement ou sans classement hors hébergements listés dans le tableau ci-dessus	1%	5%	5% + 10%

- le taux adopté s'applique par personne et par nuitée.
- tarif plafond applicable depuis le 1^{er} janvier 2021: 3.50 € + 10% part départementale
- le loyer journalier minimum à partir duquel les personnes occupant les locaux sont assujetties à la taxe de séjour est fixé à 1€

Les exonérations applicables pour les personnes assujetties à la taxe de séjour au réel (art.L.2333-31 du CGCT) :

- les personnes mineures,
- les titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés dans le territoire,
- les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire,
- les personnes qui occupent des locaux dont le loyer est inférieur à 1€ par personne par nuitée.

Par délibération du 21 décembre 2020, la Communauté de communes a décidé des périodes de reversement suivantes ;

- du 1^{er} janvier au 30 juin : date limite de reversement et déclaration jusqu'au 20 juillet
- du 1^{er} juillet au 31 décembre : date limite de reversement et déclaration jusqu'au 20 janvier N+1.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **APPROUVE**, après avis de la Commission Tourisme réunie le 27 avril 2022, le maintien des tarifs actuels pour 2023,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme.
Le Président,

Clément PERNOT



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

SEANCE DU 5 MAI 2022

N° 2022.4.9

Objet :

Conventions avec le Département
pour le tronçon Pont du Navoy-
Chalain et le franchissement de
l'Ain à Pont du Navoy



Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 64
Pouvoirs : 7
Nombre de votants : 71
Date de la convocation 29 avril 2022
Date d'affichage : 9 mai 2022

Présent(e)s : M. Michel DOLE suppléant, Mme Catherine ROUSSET, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, M. Clément PERNOT, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Ghislaine BENOIT, M. Pascal TISSOT, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOLET, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Philippe CUEVAS, M. Jean-Marie PRIN suppléant, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Michel BOURGEOIS, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Odile DUBOZ suppléante, Mme Geneviève MOREAU, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, M. Emmanuel FERREUX, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, Mme Alexandra LIEGEON suppléante, M. Christian DRECQ, M. Michel BONNET, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gilles CICOLINI, M. Thierry DAVID, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, Mme Anne-Marie MIVELLE, Mme Sandrine BONIN, Mme Karine CORNIER, M. Rémi HUGON, Mme Laurence MOUTENET, M. Dominique CHAUVIN, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain CUBY suppléant, M. Philippe MENETRIER, M. Emile BEZIN

Suppléant(e)s sans voix délibérative : M. Henri HUMBERT

Excusé(e)s : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, M. Daniel MATHIEU, Mme Méline PIERRE, Mme Anne-Lise MARTIN, Mme Véronique DELACROIX, M. Victor POUX, Mme Marine LACROIX, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Gérard CART-LAMY, M. Florent SERRETTE, M. Patrice MAIRE, M. Gilles GRANDVUINET, Mme Véronique CASSUS, M. Alexandre DELIAVAL, M. Frédéric VERJUS, M. Pascal GREFFET, M. Alain GAVIGNET, Mme Nicole DACLIN, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : M. Victor POUX donne pouvoir à M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX donne pouvoir à Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Daniel MATHIEU donne pouvoir à Mme Catherine ROUSSET, Mme Marine LACROIX donne pouvoir à M. Philippe CUEVAS, M. Gérard CART-LAMY donne pouvoir à M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Florent SERRETTE donne pouvoir à Mme Anne-Marie MIVELLE, Mme Anne-Lise MARTIN donne pouvoir à M. Clément PERNOT

Secrétaire de Séance : M. Patrick VUITTENEZ

Présent(e)s à titre consultatif : M. Olivier BAUNE, Mme Bérengère COURTOIS, M. Antoine GINDRE

Rapporteur : Mme Monique VILLEMAGNE

Dans le cadre du partenariat financier avec le Département du Jura, maître d'ouvrage des travaux d'aménagement de la Véloroute Champagnole - Chalain, la première phase de travaux Champagnole - Pont du Navoy est terminée. Pour cette partie, la participation de la Communauté de communes s'est élevée à 150.740,62 €, soit 79.311,27 € sur l'exercice 2018 et 71.429,35 € en cours de paiement.

Des aménagements de la Véloroute Champagnole-Chalain restent à finaliser, à savoir :

1/ Convention pour le tronçon Pont du Navoy - Chalain

Les aménagements et les travaux sont les suivants :

- traversée de Pont du Navoy (hors franchissement de l'Ain),
- mise à sens unique de la RD 40,
- traversée de Marigny et liaison jusqu'à la Pergola.

Le coût des travaux est estimé à 460.000 € HT et le Département propose que le financement de la Communauté de communes soit fixé à 50 % des dépenses après déduction des subventions (soit 92.000 € au regard du plan de financement prévisionnel).

2/ Convention pour le franchissement de la rivière d'Ain à Pont du Navoy

La convention s'applique aux travaux de construction d'une voie réservée aux déplacements doux par élargissement du pont de la RD 471 sur l'Ain (soutènement voie douce, charpente métallique, garde-corps et platelage). Elle ne s'applique pas aux travaux de réparation du pont (tirants, reprises de maçonnerie, dalle, chaussée...).

Le coût des travaux est estimé à 450.000 € HT et le Département propose que le financement de la Communauté de communes soit fixé à 50 % des dépenses après déduction des subventions (soit 90.000 € au regard du plan de financement prévisionnel).

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **VALIDE** le projet de convention avec le Département pour le financement du tronçon Pont du Navoy-Chalain,
- **VALIDE** le projet de convention avec le Département pour le franchissement de la rivière d'Ain à Pont du Navoy,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme.
Le Président,

Clément PERNOT





N° 2022.4.10

Objet :

Fonds de concours dans le cadre
de la Dotation Relance Jura

Nombre de délégués : 92

Nombre de présents : 64

Pouvoirs : 7

Nombre de votants : 71

Date de la convocation 29 avril 2022

Date d'affichage : 9 mai 2022

Présent(e)s : M. Michel DOLE suppléant, Mme Catherine ROUSSET, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, M. Clément PERNOT, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Ghislaine BENOIT, M. Pascal TISSOT, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOLET, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Philippe CUEVAS, M. Jean-Marie PRIN suppléant, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Michel BOURGEOIS, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Odile DUBOZ suppléante, Mme Geneviève MOREAU, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, M. Emmanuel FERREUX, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, Mme Alexandra LIEGEON suppléante, M. Christian DRECQ, M. Michel BONNET, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gilles CICOLINI, M. Thierry DAVID, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, Mme Anne-Marie MIVELLE, Mme Sandrine BONIN, Mme Karine CORNIER, M. Rémi HUGON, Mme Laurence MOUTENET, M. Dominique CHAUVIN, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain CUBY suppléant, M. Philippe MENETRIER, M. Emile BEZIN

Suppléant(e)s sans voix délibérative : M. Henri HUMBERT

Excusé(e)s : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, M. Daniel MATHIEU, Mme Méline PIERRE, Mme Anne-Lise MARTIN, Mme Véronique DELACROIX, M. Victor POUX, Mme Marine LACROIX, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Gérard CART-LAMY, M. Florent SERRETTE, M. Patrice MAIRE, M. Gilles GRANDVUINET, Mme Véronique CASSUS, M. Alexandre DELIAVAL, M. Frédéric VERJUS, M. Pascal GREFFET, M. Alain GAVIGNET, Mme Nicole DACLIN, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : M. Victor POUX donne pouvoir à M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX donne pouvoir à Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Daniel MATHIEU donne pouvoir à Mme Catherine ROUSSET, Mme Marine LACROIX donne pouvoir à M. Philippe CUEVAS, M. Gérard CART-LAMY donne pouvoir à M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Florent SERRETTE donne pouvoir à Mme Anne-Marie MIVELLE, Mme Anne-Lise MARTIN donne pouvoir à M. Clément PERNOT

Secrétaire de Séance : M. Patrick VUITTENEZ

Présent(e)s à titre consultatif : M. Olivier BAUNE, Mme Bérengère COURTOIS, M. Antoine GINDRE

Rapporteur : M. David DUSSOUILLEZ

Par délibération en date du 24 septembre 2020, le Conseil communautaire a approuvé la mise en place du dispositif du « Plan de soutien aux forces vives jurassiennes » à l'initiative du Département, dont le dispositif DST – Relance vise à accompagner les projets de travaux sous maîtrise d'ouvrage communale et intercommunale.

Le dispositif DST Relance devient la Dotation Relance Jura, et le Département a spécifié les conditions d'attribution des subventions de ce dispositif lors de la session publique du 25 mars 2022.

Les critères de sélection des projets sont quasi identiques à ceux du dispositif DST Relance. Pour rappel, les communes peuvent solliciter une subvention afin de contribuer au financement d'un projet de travaux inférieur à 100 000 € HT. Sont exclus les travaux sur voirie communale, d'enfouissement des réseaux secs, de récupération et de canalisation des eaux pluviales et d'intervention sur des locaux liés à la compétence scolaire. Les travaux doivent débiter avant le 31 décembre 2022 et le taux de subvention du Département et de l'intercommunalité s'élève à 33 %, ou 25 % en cas d'intervention de l'Etat.

En outre, le Département attribue des aides au titre des amendes de police afin de contribuer au financement des travaux d'aménagement, de sécurité, d'amélioration de la sécurité routière, des transports en commun et des parcs de stationnement. Un complément Dotation Relance est accordé à ces projets par le Département.

Aussi, la Communauté de communes attribuera ce complément Dotation Relance pour les projets bénéficiaires d'une aide au titre des amendes de police et d'un complément du Département. Le taux d'aide de l'intercommunalité s'élève à 33 % afin d'être identique à celui du Département.

Les projets présentés dans le cadre de ce dispositif doivent être inférieurs à 100 000 € HT mais supérieurs à 5 000 € HT et doivent débiter avant le 31/12/2022.

Ne sont pas admissibles les travaux d'entretien assimilables à des dépenses de fonctionnement, les travaux d'embellissement et les travaux consistant en un investissement sur les réseaux secs et/ou humides n'ayant pas de liens directs et indissociables à des travaux de sécurité.

Ainsi, plusieurs dossiers ont été votés par le Département qui a déterminé le montant de subvention attribué pour chaque projet :

DOTATION RELANCE 2022

<u>Maître d'ouvrage</u>	<u>Objet du projet</u>	<u>Montant total HT</u>	<u>Montant d'aide départementale attribué</u>	<u>Montant d'aide sollicité à la CC</u>	<u>Taux d'aide</u>	<u>DETR sollicitée</u>
Bief-des-Maisons	Amélioration de la défense extérieure contre l'incendie	54 444 €	13 610 €	13 610 €	25%	x
Billecul	Réfection du terrain de pétanque communal	2 470 €	825 €	825 €	33%	-
Doye	Remplacement des volets du bâtiment de la mairie	2 652 €	885 €	885 €	33%	-
Doye	Rénovation partielle du bâtiment de la Colonie (salle des fêtes)	92 425 €	30 810 €	30 810 €	33%	-
Le Moutoux	Rénovation d'un chemin communal de liaison douce entre Saint-Germain-en-Montagne et Le Latet	10 900 €	2 725 €	2 725 €	25%	x
Le Vaudioux	Sécurisation des abords de la salle des fêtes communale - 2ème tranche	3 910 €	980 €	980 €	25%	x
Monnet-la-Ville	Création d'un logement communal au 1er étage du bâtiment de la mairie	93 974 €	31 325 €	31 325 €	33%	-
Montrond	Réhabilitation du site de l'ancien stade de football pour l'aménagement d'une aire de jeux éclairée (terrains de pétanque)	21 886 €	7 295 €	7 295 €	33%	-
Nozeroy	Remplacement de l'horloge de la Tour de l'Horloge	3 293 €	1 100 €	1 100 €	33%	-
Sirod	Mise en conformité de l'accessibilité PMR de la salle des fêtes	4 688 €	1 175 €	1 175 €	25%	x
TOTAL		290 642 €	90 730 €	90 730 €		

Le projet présenté pour la commune de Monnet-la-Ville annule et remplace le projet validé lors du conseil communautaire du 23/11/2021.

COMPLEMENT AMENDES DE POLICE / DOTATION RELANCE 2022

<u>Maître d'ouvrage</u>	<u>Objet du projet</u>	<u>Montant total HT</u>	<u>Montant d'aide départementale attribué (AP + DR)</u>	<u>Montant d'aide sollicité à la CC</u>	<u>Taux d'aide</u>
Chapois	Elargissement du chemin des Marnières avant le passage du pont qui enjambe la rivière de La Doye (VC)	11 581,00 €	3 861,20 €	3 861,20 €	33%
Châtelneuf	Mise en œuvre d'un plan de circulation dans le village : signalisations horizontale et verticale, zone 30 et délimitation des cheminements piétons (VC-RD40)	11 240,18 €	3 747,04 €	3 747,04 €	33%
Conte	Mise en place de 3 écluses (RD283)	6 778,00 €	2 259,60 €	2 259,60 €	33%
Foncine-le-Haut	Aménagement et sécurisation d'une voie douce d'accès à la micro-crèche (VC)	11 748,00 €	3 916,60 €	3 916,60 €	33%
Gillois	Sécurisation du cheminement des piétons route des Douraizes, rue des Ecoles et Grande Rue (RD17-VC)	14 696,42 €	4 899,28 €	4 899,28 €	33%

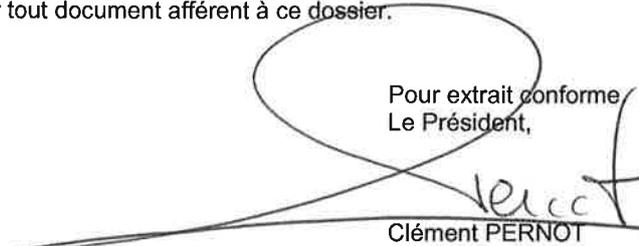
Le Pasquier	Amélioration du cheminement piéton de l'entrée sud du village (RD467)	21 480,00 €	7 160,00 €	7 160,00 €	33%
Marigny	Installation de dispositifs destinés à ralentir la vitesse des automobiles : surélévation "50km/h" et signalisation horizontale (RD147e1-RD147e2-VC)	18 459,25 €	6 153,85 €	6 153,85 €	33%
Mièges	Sécurisation de la traversée du village (RD116) : suppression de priorité à droite, identification d'arrêt de bus et d'accès au cimetière, installation d'un radar pédagogique et pose de miroir	10 224,85 €	3 408,97 €	3 408,97 €	33%
Ney	Création d'un cheminement piéton rue de l'Eglise pour sécuriser l'accès à l'arrêt de bus (VC)	90 669,00 €	30 223,80 €	30 223,80 €	33%
Syam	Sécurisation de la rue du Lavoir (VC) : stationnement, éclairage et vitesse	6 240,00 €	2 080,00 €	2 080,00 €	33%
Vers-en-Montagne	Sécurisation de la rue de la Gare (RD251e) : évacuation des eaux pluviales	12 154,40 €	4 051,88 €	4 051,88 €	33%
		215 271,10 €	71 762,22 €	71 762,22 €	

Au total, 347 dossiers ont bénéficié de l'aide de la Communauté de communes dans le cadre de la Dotation Relance Jura, pour un montant global de 2 014 369 €.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **VALIDE** la mise en place du dispositif Dotation Relance Jura,
- **VALIDE** la participation de la Communauté de communes au dispositif Amendes de police via le complément Dotation Relance,
- **VALIDE** l'attribution de subventions par la Communauté de communes pour les projets présentés ci-dessus pour un montant total de 162 492,22 €,
- **ANNULE** la subvention accordée à la commune de Monnet-la-Ville lors du conseil communautaire du 23 novembre 2022,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme
Le Président,


Clément PERNOT





N° 2022.4.11

Objet :

Attribution de subvention à
l'Association CNJ Seniors pour
l'année 2022

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 64
Pouvoirs : 7
Nombre de votants : 71
Date de la convocation 29 avril 2022
Date d'affichage : 9 mai 2022

Présent(e)s : M. Michel DOLE suppléant, Mme Catherine ROUSSET, M. Gérard COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, M. Clément PERNOT, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Ghislaine BENOIT, M. Pascal TISSOT, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Philippe CUEVAS, M. Jean-Marie PRIN suppléant, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Michel BOURGEOIS, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Odile DUBOZ suppléante, Mme Geneviève MOREAU, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, M. Emmanuel FERREUX, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, Mme Alexandra LIEGEON suppléante, M. Christian DRECQ, M. Michel BONNET, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gilles CICOLINI, M. Thierry DAVID, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, Mme Anne-Marie MIVELLE, Mme Sandrine BONIN, Mme Karine CORNIER, M. Rémi HUGON, Mme Laurence MOUTENET, M. Dominique CHAUVIN, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain CUBY suppléant, M. Philippe MENETRIER, M. Emile BEZIN

Suppléant(e)s sans voix délibérative : M. Henri HUMBERT

Excusé(e)s : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, M. Daniel MATHIEU, Mme Méline PIERRE, Mme Anne-Lise MARTIN, Mme Véronique DELACROIX, M. Victor POUX, Mme Marine LACROIX, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Gérard CART-LAMY, M. Florent SERRETTE, M. Patrice MAIRE, M. Gilles GRANDVUINET, Mme Véronique CASSUS, M. Alexandre DELIAVAL, M. Frédéric VERJUS, M. Pascal GREFFET, M. Alain GAVIGNET, Mme Nicole DACLIN, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : M. Victor POUX donne pouvoir à M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX donne pouvoir à Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Daniel MATHIEU donne pouvoir à Mme Catherine ROUSSET, Mme Marine LACROIX donne pouvoir à M. Philippe CUEVAS, M. Gérard CART-LAMY donne pouvoir à M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Florent SERRETTE donne pouvoir à Mme Anne-Marie MIVELLE, Mme Anne-Lise MARTIN donne pouvoir à M. Clément PERNOT

Secrétaire de Séance : M. Patrick VUITTENEZ

Présent(e)s à titre consultatif : M. Olivier BAUNE, Mme Bérengère COURTOIS, M. Antoine GINDRE

Rapporteur : M. Patrick VUITTENEZ

Conformément à la convention de partenariat relative au déplacement des seniors, approuvée en Conseil communautaire du 15 avril 2021, l'association CNJS a bénéficié d'une subvention communautaire de 7.000 € et d'une subvention départementale dans le cadre des aides CFPPAJ de 2.352 € au titre de l'année 2021 dont le bilan est le suivant :

- 1 181 transports réalisés (soit + 129% / à l'année 2020)
- 16 977 kms parcourus (soit le double en km / à l'année 2020)
- 168 personnes transportées (courses et soins en majorité) (soit + 91% / à l'année 2020), sur un total de 216 personnes inscrites (soit + 53% / à l'année 2020), dont 179 femmes (soit + 51% / à l'année 2020) et 36 hommes (soit + 58% / à l'année 2020)
- 38 chauffeurs sollicités sur un effectif de 52 au total (stable / à l'année 2020)
- 31 communes concernées (+ 10 communes / à l'année 2020)
- 4 matinées de permanence assurées par 9 bénévoles (+4 bénévoles / à l'année 2020)

Bilan financier 2021

Dépenses		Recettes	
Charges locatives	951.33 €	Subvention Communauté de Communes	7 000.00 €
Electricité	306.58 €	Subvention CFPPA	2 352.00 €
Eau	104.76 €	Adhésions	60.50 €
Abonnement tél. + internet + affranchissement	729.41 €	Dons	94.50 €
Réception	1 491.72 €	Transports	51.00 €
Petit matériel – produit entretien	59.45 €		
Fournitures bureau	144.08 €		
Frais financiers	63.55 €		
Publicité	313.20 €		
Assurance	478.20 €		
Frais de déplacement	2 464.83 €		
Total	7 107.11 €		
Résultat	2 450.89€		
Total	9 558.00€	total	9 558.00€

Au titre de l'année 2022, l'association CNJS sollicite une subvention communautaire de 7.000 € et la Communauté de communes demande une subvention départementale au titre des aides CFPPAJ de 3.800€, selon le budget prévisionnel comme suit :

Dépenses		Recettes	
Charges locatives	1.000 €	Subvention Communauté de communes	7.000 €
Electricité	450 €	Subvention CFPPAJ	3.800 €
Eau	150 €	Adhésion	300 €
Abonnement tél. + internet + Affranchissement	900 €	Dons	70 €
Fourniture bureau	500 €		
Produit entretien – Petit matériel	600 €		
Mission réception	1.000 €		
Publicité	1.000 €		
Assurance	500 €		
Frais divers	70 €		
Rbt frais de déplacement	5.000 €		
Total	11.170 €	total	11.170 €

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré à l'unanimité, étant précisé que M. David DUSSOUILLEZ, M. Clément PERNOT, Mme Catherine DAVID-ROUSSSEAU ne prennent pas part au vote,

- **APPROUVE** la demande de subvention départementale dans le cadre de la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie (CFPPA) du Jura pour un montant de 3.800 € pour l'année 2022,
- **APPROUVE** l'attribution d'une subvention de la Communauté de communes pour un montant de 7.000 € à l'association CNJ Seniors, pour l'année 2022,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme.
Le Président,
Clément PERNOT





**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

SEANCE DU 5 MAI 2022

N° 2022.4.12-1

Objet :

Attribution de subvention à
l'Association ArchéoJuraSites pour
l'année 2022

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 64
Pouvoirs : 7
Nombre de votants : 71
Date de la convocation 29 avril 2022
Date d'affichage : 9 mai 2022

Présent(e)s : M. Michel DOLE suppléant, Mme Catherine ROUSSET, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, M. Clément PERNOT, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Ghislaine BENOIT, M. Pascal TISSOT, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOLET, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Philippe CUEVAS, M. Jean-Marie PRIN suppléant, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Michel BOURGEOIS, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Odile DUBOZ suppléante, Mme Geneviève MOREAU, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, M. Emmanuel FERREUX, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, Mme Alexandra LIEGEON suppléante, M. Christian DRECQ, M. Michel BONNET, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gilles CICOLINI, M. Thierry DAVID, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, Mme Anne-Marie MIVELLE, Mme Sandrine BONIN, Mme Karine CORNIER, M. Rémi HUGON, Mme Laurence MOUTENET, M. Dominique CHAUVIN, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain CUBY suppléant, M. Philippe MENETRIER, M. Emile BEZIN

Suppléant(e)s sans voix délibérative : M. Henri HUMBERT

Excusé(e)s : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, M. Daniel MATHIEU, Mme Méline PIERRE, Mme Anne-Lise MARTIN, Mme Véronique DELACROIX, M. Victor POUX, Mme Marine LACROIX, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Philippe WERMELLE, M. Alexandre GOBET, M. Gérard CART-LAMY, M. Florent SERRETTE, M. Patrice MAIRE, M. Gilles GRANDVUINET, Mme Véronique CASSUS, M. Alexandre DELIAVAL, M. Frédéric VERJUS, M. Pascal GREFFET, M. Alain GAVIGNET, Mme Nicole DACLIN, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : M. Victor POUX donne pouvoir à M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX donne pouvoir à Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Daniel MATHIEU donne pouvoir à Mme Catherine ROUSSET, Mme Marine LACROIX donne pouvoir à M. Philippe CUEVAS, M. Gérard CART-LAMY donne pouvoir à M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Florent SERRETTE donne pouvoir à Mme Anne-Marie MIVELLE, Mme Anne-Lise MARTIN donne pouvoir à M. Clément PERNOT

Secrétaire de Séance : M. Patrick VUITTENEZ

Présent(e)s à titre consultatif : M. Olivier BAUNE, Mme Bérengère COURTOIS, M. Antoine GINDRE

Rapporteur : M. Sébastien BONJOUR

Dans le cadre de sa compétence en matière de développement touristique et de promotions de sites archéologiques et fouilles historiques, la Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura soutient l'association Archéojurasites. Celle-ci est connue pour ses nombreux travaux de fouilles archéologiques sur le Territoire intercommunal.

À partir de 2011, une aide de fonctionnement annuelle, à hauteur de 3 000 €, a été accordée à l'association dans le cadre de conventions triennales. Depuis 2020, il a été convenu qu'il serait préférable que l'attribution de cette subvention soit à présent renouvelée chaque année et non plus octroyée pour 3 années.

Il est ainsi proposé de réitérer le soutien financier de la Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura à l'association Archéojurasites pour les activités qu'elle conduit (soutien aux charges récurrentes notamment en matière de fonctionnement des locaux et des frais de communication) à hauteur de 3 000 € au titre de l'année 2022.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré à l'unanimité, étant précisé que M. Michel BOURGEOIS ne prend pas part au vote,

- **APPROUVE**, dans le but de soutenir l'association pour son action culturelle sur le territoire intercommunal et après avis favorable émis par la commission réunie le 21 avril dernier, le renouvellement du soutien financier à l'association Archéojurasites d'un montant de 3 000 € pour l'année 2022,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme.
Le Président,

Clément PERNOT



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

SEANCE DU 5 MAI 2022

N° 2022.4.12-2

Objet :

Attribution de subvention à
l'Association Biz'Art Biz'Art



Nombre de délégués : 92

Nombre de présents : 64

Pouvoirs : 7

Nombre de votants : 71

Date de la convocation 29 avril 2022

Date d'affichage : 9 mai 2022

Présent(e)s : M. Michel DOLE suppléant, Mme Catherine ROUSSET, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, M. Clément PERNOT, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Ghislaine BENOIT, M. Pascal TISSOT, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOLET, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Philippe CUEVAS, M. Jean-Marie PRIN suppléant, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Michel BOURGEOIS, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Odile DUBOZ suppléante, Mme Geneviève MOREAU, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, M. Emmanuel FERREUX, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, Mme Alexandra LIEGEON suppléante, M. Christian DRECQ, M. Michel BONNET, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gilles CICOLINI, M. Thierry DAVID, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, Mme Anne-Marie MIVELLE, Mme Sandrine BONIN, Mme Karine CORNIER, M. Rémi HUGON, Mme Laurence MOUTENET, M. Dominique CHAUVIN, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain CUBY suppléant, M. Philippe MENETRIER, M. Emile BEZIN

Suppléant(e)s sans voix délibérative : M. Henri HUMBERT

Excusé(e)s : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, M. Daniel MATHIEU, Mme Mélinda PIERRE, Mme Anne-Lise MARTIN, Mme Véronique DELACROIX, M. Victor POUX, Mme Marine LACROIX, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Gérard CART-LAMY, M. Florent SERRETTE, M. Patrice MAIRE, M. Gilles GRANDVUINET, Mme Véronique CASSUS, M. Alexandre DELIAVAL, M. Frédéric VERJUS, M. Pascal GREFFET, M. Alain GAVIGNET, Mme Nicole DACLIN, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : M. Victor POUX donne pouvoir à M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX donne pouvoir à Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Daniel MATHIEU donne pouvoir à Mme Catherine ROUSSET, Mme Marine LACROIX donne pouvoir à M. Philippe CUEVAS, M. Gérard CART-LAMY donne pouvoir à M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Florent SERRETTE donne pouvoir à Mme Anne-Marie MIVELLE, Mme Anne-Lise MARTIN donne pouvoir à M. Clément PERNOT

Secrétaire de Séance : M. Patrick VUITTENEZ

Présent(e)s à titre consultatif : M. Olivier BAUNE, Mme Bérengère COURTOIS, M. Antoine GINDRE

Rapporteur : M. Sébastien BONJOUR

Biz'Art Biz'Art est une galerie d'art associative créée en 2003 par Dominique et Françoise Sablons. Elle est située sur le territoire intercommunal, dans la commune de Le Vaudioux. Chaque année au cours de la saison estivale, la galerie présente une exposition d'artistes internationaux, en plein cœur du Jura, dans une ancienne ferme, typiquement jurassienne, datant du 18^{ème} siècle.

À travers son action, Biz'Art Biz'Art contredit l'idée selon laquelle l'art contemporain n'a d'existence ou ne peut se produire qu'en milieu urbain. Cette initiative démontre que la diffusion de l'art contemporain est possible en milieu rural. Depuis l'été 2003, ce sont entre 1 000 et 2 000 personnes qui découvrent, chaque année, de nombreuses productions artistiques inédites, venues des quatre coins du monde.

Parallèlement, des échanges ou des rencontres à destination de tous les publics (comme les scolaires) peuvent être organisés au cours de l'année. Ces actions de médiation permettent de rendre l'art accessible et compréhensible au plus grand nombre. Pour cette 20^{ème} saison, la galerie Biz'Art Biz'Art est ouverte du 1^{er} juin au 2 octobre 2022.

L'association sollicite auprès de la Communauté de communes une subvention pour son fonctionnement et son exposition estivale annuelle à hauteur de 2 500€.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **APPROUVE**, dans le but de soutenir l'association pour son action culturelle en milieu rural et après avis favorable de la commission réunie le 21 avril dernier, une subvention de 2 500 € à l'association Biz'Art Biz'Art. L'octroi de la subvention est conditionné à la tenue de l'exposition.
- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme.
Le Président,

Clément PERNOT





**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

SEANCE DU 5 MAI 2022

N° 2022.4.12-3

Objet :

Attribution de subvention à
l'Association Jouef 39

Nombre de délégués : 92

Nombre de présents : 64

Pouvoirs : 7

Nombre de votants : 71

Date de la convocation 29 avril 2022

Date d'affichage : 9 mai 2022

Présent(e)s : M. Michel DOLE suppléant, Mme Catherine ROUSSET, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, M. Clément PERNOT, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Ghislaine BENOIT, M. Pascal TISSOT, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOLET, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Philippe CUEVAS, M. Jean-Marie PRIN suppléant, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Michel BOURGEOIS, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Odile DUBOZ suppléante, Mme Geneviève MOREAU, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, M. Emmanuel FERREUX, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, Mme Alexandra LIEGEON suppléante, M. Christian DRECQ, M. Michel BONNET, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gilles CICOLINI, M. Thierry DAVID, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, Mme Anne-Marie MIVELLE, Mme Sandrine BONIN, Mme Karine CORNIER, M. Rémi HUGON, Mme Laurence MOUTENET, M. Dominique CHAUVIN, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain CUBY suppléant, M. Philippe MENETRIER, M. Emile BEZIN

Suppléant(e)s sans voix délibérative : M. Henri HUMBERT

Excusé(e)s : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, M. Daniel MATHIEU, Mme Mélinda PIERRE, Mme Anne-Lise MARTIN, Mme Véronique DELACROIX, M. Victor POUX, Mme Marine LACROIX, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Gérard CART-LAMY, M. Florent SERRETTE, M. Patrice MAIRE, M. Gilles GRANDVUINET, Mme Véronique CASSUS, M. Alexandre DELIAVAL, M. Frédéric VERJUS, M. Pascal GREFFET, M. Alain GAVIGNET, Mme Nicole DACLIN, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : M. Victor POUX donne pouvoir à M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX donne pouvoir à Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Daniel MATHIEU donne pouvoir à Mme Catherine ROUSSET, Mme Marine LACROIX donne pouvoir à M. Philippe CUEVAS, M. Gérard CART-LAMY donne pouvoir à M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Florent SERRETTE donne pouvoir à Mme Anne-Marie MIVELLE, Mme Anne-Lise MARTIN donne pouvoir à M. Clément PERNOT

Secrétaire de Séance : M. Patrick VUITTENEZ

Présent(e)s à titre consultatif : M. Olivier BAUNE, Mme Bérengère COURTOIS, M. Antoine GINDRE

Rapporteur : M. Sébastien BONJOUR

L'association Jouef 39, créée en 2015 à l'initiative d'anciens salariés de l'entreprise éponyme, a pour objectif de promouvoir la culture « Jouef », de recenser des documents relatifs à l'histoire de l'entreprise et d'organiser des rencontres entre sympathisants, collectionneurs et modélistes : bourses d'échange, expositions, temps d'échange...

L'association Jouef 39 fait vivre le patrimoine de la marque « Jouef », grâce à une soixantaine de membres, et entretient la mémoire d'une partie incontournable de l'histoire industrielle du territoire intercommunal sur lequel l'entreprise s'était largement développée dès les années 1950 (Champagnole, Sirod, Foncine...).

L'association a organisé une exposition-bourse les 16 et 17 avril derniers à L'Oppidum de Champagnole avec une exposition de modélisme ferroviaire, des circuits didactiques, des animations et une bourse de modélisme de plus de 20 exposants.

L'association Jouef 39 sollicite l'attribution d'une subvention à hauteur de 1000 € auprès de la Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura pour l'organisation de cette manifestation.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré à l'unanimité, étant précisé que Monsieur Michel BOURGEOIS ne prend pas part au vote,

- **APPROUVE**, dans le but de soutenir l'association Jouef 39 et son action d'animation du territoire et après avis favorable de la Commission réunie le 21 mai dernier, l'attribution d'une subvention d'un montant de 1000 € à l'association Jouef 39 pour l'organisation de son exposition-bourse,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme.

Le Président,


Clément PERNOT



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

SEANCE DU 5 MAI 2022

N° 2022.4.12-4

Objet :

Attribution de subvention à
l'association PROMODEGEL
Concert de fin d'année



Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 64
Pouvoirs : 7
Nombre de votants : 71
Date de la convocation 29 avril 2022
Date d'affichage : 9 mai 2022

Présent(e)s : M. Michel DOLE suppléant, Mme Catherine ROUSSET, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, M. Clément PERNOT, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Ghislaine BENOIT, M. Pascal TISSOT, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOLET, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Philippe CUEVAS, M. Jean-Marie PRIN suppléant, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Michel BOURGEOIS, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Odile DUBOZ suppléante, Mme Geneviève MOREAU, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, M. Emmanuel FERREUX, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, Mme Alexandra LIEGEON suppléante, M. Christian DRECO, M. Michel BONNET, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gilles CICOLINI, M. Thierry DAVID, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, Mme Anne-Marie MIVELLE, Mme Sandrine BONIN, Mme Karine CORNIER, M. Rémi HUGON, Mme Laurence MOUTENET, M. Dominique CHAUVIN, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain CUBY suppléant, M. Philippe MENETRIER, M. Emile BEZIN

Suppléant(e)s sans voix délibérative : M. Henri HUMBERT

Excusé(e)s : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, M. Daniel MATHIEU, Mme Mélinda PIERRE, Mme Anne-Lise MARTIN, Mme Véronique DELACROIX, M. Victor POUX, Mme Marine LACROIX, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Gérard CART-LAMY, M. Florent SERRETTE, M. Patrice MAIRE, M. Gilles GRANDVUINET, Mme Véronique CASSUS, M. Alexandre DELIAVAL, M. Frédéric VERJUS, M. Pascal GREFFET, M. Alain GAVIGNET, Mme Nicole DACLIN, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : M. Victor POUX donne pouvoir à M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX donne pouvoir à Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Daniel MATHIEU donne pouvoir à Mme Catherine ROUSSET, Mme Marine LACROIX donne pouvoir à M. Philippe CUEVAS, M. Gérard CART-LAMY donne pouvoir à M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Florent SERRETTE donne pouvoir à Mme Anne-Marie MIVELLE, Mme Anne-Lise MARTIN donne pouvoir à M. Clément PERNOT

Secrétaire de Séance : M. Patrick VUITTENEZ

Présent(e)s à titre consultatif : M. Olivier BAUNE, Mme Bérengère COURTOIS, M. Antoine GINDRE

Rapporteur : M. Sébastien BONJOUR

Depuis plusieurs années, la Communauté de communes est partenaire avec le Moulin de Brainans géré par l'association Promodégel. Cette dernière, créée en 1979 par des Polinois, a vocation à organiser des concerts sur l'ensemble du département du Jura.

Depuis 1995, l'association a investi le Moulin de Brainans et a diversifié ses activités en développant l'accompagnement d'artistes et la mise en place d'actions de sensibilisation autour des musiques actuelles.

Depuis le 19 octobre 2014, Le Moulin de Brainans détient le label SMAC « Scène de Musiques Actuelles ». Créé en 1998, ce label est délivré par le ministère de la Culture et de la Communication. Il désigne environ 150 lieux musicaux de petite et moyenne capacité, dédiés aux musiques actuelles. Les SMAC jouent un rôle essentiel en termes de diffusion (concerts), d'actions culturelles et de développement des pratiques artistiques professionnelles et amateurs sur un territoire.

Outre l'évènement itinérant « Les Nuits (Re)belles » proposé tous les ans, l'association organise également, en fin d'année, un concert à l'Oppidum de Champagnole. L'objectif de cet évènement est de proposer un concert de qualité et a vocation à favoriser la découverte artistique et l'accessibilité à la culture pour tous.

Pour l'organisation de ce concert qui se déroulera le 26 novembre, la Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura est sollicitée à hauteur de 7.000 € par Promodégel.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **APPROUVE**, dans le but de soutenir l'association pour son action culturelle sur le territoire intercommunal et après avis favorable de la Commission réunie le 21 avril dernier, une subvention d'un montant de 7.000 € au Moulin de Brainans (Promodégel) pour son concert de fin d'année.
L'octroi de la subvention est conditionné à la tenue de l'évènement.
- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme.
Le Président,

Clément PERNOT



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

SEANCE DU 5 MAI 2022

N° 2022.4.12-5

Objet :

Attribution de subvention à
l'association PROMODEGEL
Festival des Nuits (Re)Belles 2022



Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 64
Pouvoirs : 7
Nombre de votants : 71
Date de la convocation 29 avril 2022
Date d'affichage : 9 mai 2022

Présent(e)s : M. Michel DOLE suppléant, Mme Catherine ROUSSET, M. Gérard COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, M. Clément PERNOT, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Ghislaine BENOIT, M. Pascal TISSOT, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOLET, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Philippe CUEVAS, M. Jean-Marie PRIN suppléant, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Michel BOURGEOIS, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Odile DUBOZ suppléante, Mme Geneviève MOREAU, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, M. Emmanuel FERREUX, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, Mme Alexandra LIEGEON suppléante, M. Christian DRECQ, M. Michel BONNET, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gilles CICOLINI, M. Thierry DAVID, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, Mme Anne-Marie MIVELLE, Mme Sandrine BONIN, Mme Karine CORNIER, M. Rémi HUGON, Mme Laurence MOUTENET, M. Dominique CHAUVIN, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain CUBY suppléant, M. Philippe MENETRIER, M. Emile BEZIN

Suppléant(e)s sans voix délibérative : M. Henri HUMBERT

Excusé(e)s : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, M. Daniel MATHIEU, Mme Mélinda PIERRE, Mme Anne-Lise MARTIN, Mme Véronique DELACROIX, M. Victor POUX, Mme Marine LACROIX, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Gérard CART-LAMY, M. Florent SERRETTE, M. Patrice MAIRE, M. Gilles GRANDVUINET, Mme Véronique CASSUS, M. Alexandre DELIAVAL, M. Frédéric VERJUS, M. Pascal GREFFET, M. Alain GAVIGNET, Mme Nicole DACLIN, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : M. Victor POUX donne pouvoir à M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX donne pouvoir à Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Daniel MATHIEU donne pouvoir à Mme Catherine ROUSSET, Mme Marine LACROIX donne pouvoir à M. Philippe CUEVAS, M. Gérard CART-LAMY donne pouvoir à M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Florent SERRETTE donne pouvoir à Mme Anne-Marie MIVELLE, Mme Anne-Lise MARTIN donne pouvoir à M. Clément PERNOT

Secrétaire de Séance : M. Patrick VUITTENEZ

Présent(e)s à titre consultatif : M. Olivier BAUNE, Mme Bérengère COURTOIS, M. Antoine GINDRE

Rapporteur : M. Sébastien BONJOUR

Depuis plusieurs années, la Communauté de communes est partenaire avec le Moulin de Brainans géré par l'association Promodégel.

L'association Promodégel, créée en 1979 par des Polinois a, dès sa création, eu la vocation d'organiser des concerts dans le Jura. Depuis 1995, l'association a investi le Moulin de Brainans et a diversifié ses activités autour de l'accompagnement d'artistes et la mise en place d'actions de sensibilisation autour des musiques actuelles dans le département.

Depuis le 19 octobre 2014, Le Moulin a obtenu le label SMAC « Scène de Musiques Actuelles ». Créé en 1998, ce label est délivré par le ministère de la Culture et de la Communication. Il désigne environ 150 lieux musicaux de petite et moyenne capacité, dédiés aux musiques actuelles. Les SMAC jouent un rôle essentiel en termes de diffusion (concerts), d'actions culturelles et de développement des pratiques artistiques professionnelles et amateurs sur un territoire.

L'association propose, entre autres, un événement itinérant appelé « Les Nuits (Re)Belles ». L'objectif de ce festival est d'apporter des concerts là où il n'y en a pas (ou peu) en présentant des artistes de qualité souvent méconnus du grand public.

Cette année, le festival se déroulera du 24 juin au 10 juillet avec un concert prévu à Marigny, le samedi 2 juillet, et un concert prévu à Arsure-Arsurette, le dimanche 10 juillet. La commune de Marigny accueillera le groupe « La Mossa » (voix et percussions) et celle d'Arsure-Arsurette le groupe « Francoeur » (chanson pop, harpe). Ainsi, comme lors des précédentes éditions, le principe est de proposer un concert différent chacun des deux soirs et de mettre en place un partenariat avec une ou plusieurs associations locales afin de créer un lien entre les habitants du village et la proposition artistique.

Pour l'organisation de ces deux concerts sur le territoire intercommunal, l'association sollicite une subvention de 3 000 € auprès de la Communauté de communes.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **APPROUVE**, dans le but de soutenir l'association pour son action culturelle sur le territoire intercommunal et après avis favorable de la Commission culture et événementiel réunie le 21 avril dernier, une subvention de 3 000 € au Moulin de Brainans pour les concerts organisés dans le cadre du festival des Nuits (Re)Belles 2022. L'octroi de la subvention est conditionné à la tenue de l'événement.
- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme.
Le Président,

Clément PERNOT





**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

SEANCE DU 5 MAI 2022

N° 2022.4.12-6

Objet :

Attribution de subvention à
l'association Les Rois Vagabonds

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 64
Pouvoirs : 7
Nombre de votants : 71
Date de la convocation 29 avril 2022
Date d'affichage : 9 mai 2022

Présent(e)s : M. Michel DOLE suppléant, Mme Catherine ROUSSET, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, M. Clément PERNOT, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Ghislaine BENOIT, M. Pascal TISSOT, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOLET, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Philippe CUEVAS, M. Jean-Marie PRIN suppléant, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Michel BOURGEOIS, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Odile DUBOZ suppléante, Mme Geneviève MOREAU, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, M. Emmanuel FERREUX, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, Mme Alexandra LIEGEON suppléante, M. Christian DRECQ, M. Michel BONNET, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gilles CICOLINI, M. Thierry DAVID, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, Mme Anne-Marie MIVELLE, Mme Sandrine BONIN, Mme Karine CORNIER, M. Rémi HUGON, Mme Laurence MOUTENET, M. Dominique CHAUVIN, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain CUBY suppléant, M. Philippe MENETRIER, M. Emile BEZIN

Suppléant(e)s sans voix délibérative : M. Henri HUMBERT

Excusé(e)s : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, M. Daniel MATHIEU, Mme Mélinda PIERRE, Mme Anne-Lise MARTIN, Mme Véronique DELACROIX, M. Victor POUX, Mme Marine LACROIX, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Gérard CART-LAMY, M. Florent SERRETTE, M. Patrick MAIRE, M. Gilles GRANDVUINET, Mme Véronique CASSUS, M. Alexandre DELIAVAL, M. Frédéric VERJUS, M. Pascal GREFFET, M. Alain GAVIGNET, Mme Nicole DACLIN, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : M. Victor POUX donne pouvoir à M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX donne pouvoir à Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Daniel MATHIEU donne pouvoir à Mme Catherine ROUSSET, Mme Marine LACROIX donne pouvoir à M. Philippe CUEVAS, M. Gérard CART-LAMY donne pouvoir à M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Florent SERRETTE donne pouvoir à Mme Anne-Marie MIVELLE, Mme Anne-Lise MARTIN donne pouvoir à M. Clément PERNOT

Secrétaire de Séance : M. Patrick VUITTENEZ

Présent(e)s à titre consultatif : M. Olivier BAUNE, Mme Bérengère COURTOIS, M. Antoine GINDRE

Rapporteur : M. Sébastien BONJOUR

La compagnie des Rois Vagabonds est née de la rencontre entre Julia Moa Caprez, violoniste, danseuse et contorsionniste et Igor Sellem, acrobate et trompettiste. Depuis 2008, ils développent l'histoire de leur duo à travers la recherche d'un langage universel, sans parole et s'inscrivent dans la tradition des clowns qui font évoluer leur spectacle tout au long de leur vie. Entre 2010 et 2020, Les Rois Vagabonds ont joué plus de 800 représentations de leur spectacle « Concerto pour deux Clowns ». Les tournées se sont enchaînées dans le monde entier (Barcelone, New Delhi, Alger, Quito, Buenos Aires, Salzbourg, Marseille...).

La compagnie des Rois Vagabonds souhaite aller à la rencontre des publics les plus divers en proposant un spectacle original, et unique sur le territoire intercommunal. Cette année, il est prévu que la compagnie installe à Chaux-des-Crotenay son « grand théâtre éphémère » (sous chapiteau) du 13 juillet au 6 août 2022. Les représentations auront lieu du mercredi au samedi. Le but de ce « grand théâtre » est de rester plusieurs semaines dans un même endroit et d'offrir à tous les publics la possibilité de venir partager un moment festif et poétique, se rencontrer et se rassembler autour de l'art du clown. Mime, acrobaties, musique et quelques mots à peine : Les Rois Vagabonds parlent un langage universel pour émerveiller, faire rire et émouvoir les adultes comme les enfants.

Pour l'organisation de ces représentations, l'association Les Rois Vagabonds sollicite le soutien de la Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura à hauteur de 3 000 €.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **APPROUVE**, dans le but de soutenir l'association pour son action culturelle originale sur le territoire intercommunal et après avis favorable de la Commission culture et événementiel réunie le 21 avril dernier, une subvention de 3 000 € à l'association Les Rois Vagabonds pour l'organisation de son grand théâtre éphémère à Chaux-des-Crotenay. L'octroi de la subvention est conditionné à la tenue de l'évènement,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme.
Le Président,

Clément PERNOT



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

SEANCE DU 5 MAI 2022

N° 2022.4.12-7

Objet :

Attribution de subvention à
l'association CNJ Organisation



Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 64
Pouvoirs : 7
Nombre de votants : 71
Date de la convocation 29 avril 2022
Date d'affichage : 9 mai 2022

Présent(e)s : M. Michel DOLE suppléant, Mme Catherine ROUSSET, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, M. Clément PERNOT, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Ghislaine BENOIT, M. Pascal TISSOT, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Philippe CUEVAS, M. Jean-Marie PRIN suppléant, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Michel BOURGEOIS, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Odile DUBOZ suppléante, Mme Geneviève MOREAU, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, M. Emmanuel FERREUX, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, Mme Alexandra LIEGEON suppléante, M. Christian DRECQ, M. Michel BONNET, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gilles CICOLINI, M. Thierry DAVID, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, Mme Anne-Marie MIVELLE, Mme Sandrine BONIN, Mme Karine CORNIER, M. Rémi HUGON, Mme Laurence MOUTENET, M. Dominique CHAUVIN, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain CUBY suppléant, M. Philippe MENETRIER, M. Emile BEZIN

Suppléant(e)s sans voix délibérative : M. Henri HUMBERT

Excusé(e)s : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, M. Daniel MATHIEU, Mme Mélinda PIERRE, Mme Anne-Lise MARTIN, Mme Véronique DELACROIX, M. Victor POUX, Mme Marine LACROIX, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Philippe WERMILLE, M. Alexandre GOBET, M. Gérard CART-LAMY, M. Florent SERRETTE, M. Patrice MAIRE, M. Gilles GRANDVUINET, Mme Véronique CASSUS, M. Alexandre DELIAVAL, M. Frédéric VERJUS, M. Pascal GREFFET, M. Alain GAVIGNET, Mme Nicole DACLIN, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : M. Victor POUX donne pouvoir à M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX donne pouvoir à Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Daniel MATHIEU donne pouvoir à Mme Catherine ROUSSET, Mme Marine LACROIX donne pouvoir à M. Philippe CUEVAS, M. Gérard CART-LAMY donne pouvoir à M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Florent SERRETTE donne pouvoir à Mme Anne-Marie MIVELLE, Mme Anne-Lise MARTIN donne pouvoir à M. Clément PERNOT

Secrétaire de Séance : M. Patrick VUITTENEZ

Présent(e)s à titre consultatif : M. Olivier BAUNE, Mme Bérengère COURTOIS, M. Antoine GINDRE

Rapporteur : M. Sébastien BONJOUR

Créée en 2018, l'association CNJ Organisation a pour but d'organiser des activités sportives et/ou culturelles, des manifestations sportives, culturelles et événementielles.

En 2019, l'association CNJ Organisation a repris, et avec succès, l'organisation de la Tramjurassienne (randonnée pédestre, cyclo et VTT et l'Handi'tram), avec le soutien de la Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura.

Après deux années d'interruption due à la pandémie, l'association dorénavant porteuse de cette événement, reconduit la manifestation Tramjurassienne le dimanche 26 juin 2022. 3 circuits de randonnée pédestre, 2 circuits de randonnée cyclo et 3 circuits de randonnée VTT, seront proposés pour lequel plus de 3 000 personnes sont attendues. Les personnes en situation de handicap auront quant à elles la possibilité de participer au parcours Handi'Tram.

Cet 31^{ème} édition, dont l'ensemble des parcours traverse différents secteurs de la Communauté de communes, contribue pleinement à la promotion touristique du territoire et lui apporte des retombées économiques (repas, nuitées...) non négligeables. L'association CNJ Organisation sollicite, auprès de la Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura, l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 15 000 € permettant de l'aider à la relance de cette édition.

Par ailleurs, elle sollicite également la caution de la Communauté de Communes pour un prêt de trésorerie de 30.000 € souscrit auprès du Crédit Mutuel et qui sera remboursé au plus tard le 31 juillet 2022.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré avec 70 pour et 1 abstention (Anne-Marie MIVELLE), étant précisé que MM. Clément PERNOT, David DUSSOUILLEZ, Patrick VUITTENEZ, Mmes Catherine DAVID-ROUSSEAU et Ghislaine BENOIT ne prennent pas part au vote,

- **APPROUVE** une subvention d'un montant de 15 000 € pour l'association CNJ Organisation,
- **ACCEPTE** de se porter caution pour le prêt souscrit au Crédit Mutuel,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme.
Le Président,

Clément PERNOT





**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

SEANCE DU 5 MAI 2022

N° 2022.4.13

Objet :

Préau Groupe Scolaire de
Mignovillard
Marchés de travaux

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 64
Pouvoirs : 7
Nombre de votants : 71
Date de la convocation 29 avril 2022
Date d'affichage : 9 mai 2022

Présent(e)s : M. Michel DOLE suppléant, Mme Catherine ROUSSET, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, M. Clément PERNOT, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Ghislaine BENOIT, M. Pascal TISSOT, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Bénédicte RIGOLET, Mme Michèle GIROD, M. Laurent OLIVIER, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Philippe CUEVAS, M. Jean-Marie PRIN suppléant, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Michel BOURGEOIS, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Odile DUBOZ suppléante, Mme Geneviève MOREAU, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, M. Emmanuel FERREUX, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, Mme Alexandra LIEGEON suppléante, M. Christian DRECO, M. Michel BONNET, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gilles CICOLINI, M. Thierry DAVID, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, Mme Anne-Marie MIVELLE, Mme Sandrine BONIN, Mme Karine CORNIER, M. Rémi HUGON, Mme Laurence MOUTENET, M. Dominique CHAUVIN, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain CUBY suppléant, M. Philippe MENETRIER, M. Emile BEZIN

Suppléant(e)s sans voix délibérative : M. Henri HUMBERT

Excusé(e)s : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, M. Daniel MATHIEU, Mme Mélinda PIERRE, Mme Anne-Lise MARTIN, Mme Véronique DELACROIX, M. Victor POUX, Mme Marine LACROIX, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Gérard CART-LAMY, M. Florent SERRETTE, M. Patrice MAIRE, M. Gilles GRANDVUINET, Mme Véronique CASSUS, M. Alexandre DELIAVAL, M. Frédéric VERJUS, M. Pascal GREFFET, M. Alain GAVIGNET, Mme Nicole DACLIN, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : M. Victor POUX donne pouvoir à M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX donne pouvoir à Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Daniel MATHIEU donne pouvoir à Mme Catherine ROUSSET, Mme Marine LACROIX donne pouvoir à M. Philippe CUEVAS, M. Gérard CART-LAMY donne pouvoir à M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Florent SERRETTE donne pouvoir à Mme Anne-Marie MIVELLE, Mme Anne-Lise MARTIN donne pouvoir à M. Clément PERNOT

Secrétaire de Séance : M. Patrick VUITTENEZ

Présent(e)s à titre consultatif : M. Olivier BAUNE, Mme Bérengère COURTOIS, M. Antoine GINDRE

Rapporteur : M. Gérard AUTHIER

Le projet consiste à la création d'un préau pour le groupe scolaire de Mignovillard, le préau actuel ayant été transformé, par nécessité, en réfectoire afin d'accueillir plus de petits convives.

Si l'agrandissement de l'espace réfectoire est assuré et financé par la commune de Mignovillard. La construction du Préau est de compétence communautaire. Le principe de fonds de concours sera alors régularisé en accord avec les communes concernées pour la partie Préau selon le principe de l'investissement.

Une maîtrise d'œuvre a été désignée et a réalisé un projet de Préau de 120 m² en bois avec étanchéité en toiture et coupe-vent sur les côtés. Le permis de construire a été accepté le 23 février 2022.

Une consultation d'entreprises travaux a été lancée le 15 février 2022. Les entreprises avaient alors la possibilité de remettre une offre avant le 08 mars 2022 à 12h00. 5 entreprises ont déposé une offre dans les délais en version dématérialisée aux 4 lots proposés. L'ouverture des plis a été réalisée le 8 mars 2022 à 15h30.

L'analyse des offres a été effectuée par la maîtrise d'ouvrage et par la maîtrise d'œuvre.

Lot 1 : Terrassement gros œuvre
Lot 2 : Charpente
Lot 3 : Etanchéité
Lot 4 : Electricité

Suite à une première analyse des offres, les Lots 1 et 4 ont fait l'objet d'une négociation, le Lot 2 Charpente étant infructueux par manque d'offre, a été relancé en consultation.

Après analyse et synthèse de l'ensemble des offres, il est proposé de retenir les entreprises suivantes :

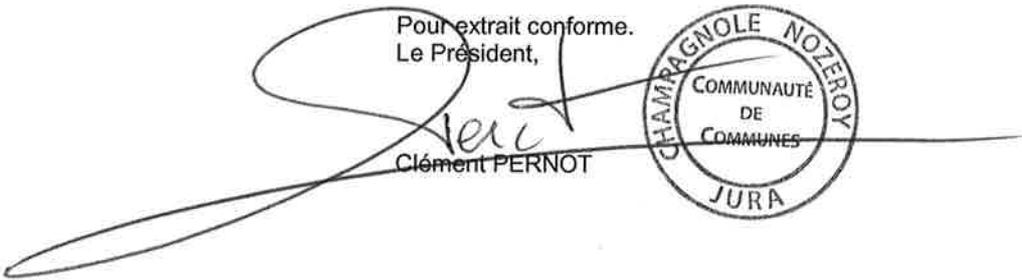
Lot 1 : Entreprise GCBAT pour un montant de 57 500 € HT
Lot 2 : Entreprise Charpente PONTARLIER pour un montant de 50 627,36 € HT
Lot 3 : Entreprise SFCA pour un montant de 7 735 € HT
Lot 4 : Entreprise GRAPPE pour un montant de 1 357 € HT
Pour un montant de marché travaux de 117 219,36 € HT soit 140 663,23 € TTC

Au regard des honoraires déjà engagés pour un montant de 10.092 € HT, le coût total du projet s'élève à 127.311,36 € HT

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **APPROUVE** le projet de Préau ainsi que le principe des fonds de concours qui seront régularisé en accord avec les communes concernées,
- **APPROUVE** l'ensemble des marchés de travaux et autorise le Président à signer les marchés avec les entreprises retenues,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme.
Le Président,


Clément PERNOT



Arrêtés



Le Président de la Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura,

Vu l'article L 5211-10 du CGCT,

Vu la délibération du 16 Juillet 2020, portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Président,

Vu les propositions des quatre banques consultées (CRCA, CCM, BPBFC et CEBFC),

ARRETE :

Article 1^{er} :

Le contrat de la ligne de trésorerie arrive à échéance le 31 Janvier 2022. Afin de pallier les délais de versement des subventions et du FCTVA et en prévision de nouveaux projets qui pourraient se concrétiser en 2022, il convient de renouveler cette ligne de trésorerie. Quatre établissements bancaires ont été consultés. Les quatre établissements ont transmis une offre.

Après analyse il convient de retenir l'offre de la CEBFC dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Ligne de trésorerie Interactive
- Montant : 3.000.000 €
- Durée : 1 an maximum
- Taux d'intérêt applicable : €ster + marge de 0.29 €
- Calcul des intérêts : effectué en tenant compte du nombre exact de jours d'encours durant le mois rapporté à une année de 360 jours
- Périodicité de facturation des intérêts : Trimestriel
- Frais de dossier : Néant
- Commission d'engagement : 0,07 %
- Commission de mouvement : Néant
- Commission de non utilisation : 0,0300 % de la différence entre le montant de la LTI et l'encours moyen périodique identique aux intérêts
- Autres : si taux indexe, index floore à 0

Article 2 :

Ampliation du présent arrêté sera adressé à :

- Monsieur le Préfet du Jura
- Monsieur le Comptable de la collectivité

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

039-200069623-20220127-202201FINAR01-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/01/2022

Notification : 28/01/2022

Le Président, Clément PERNOT



Fait à Champagnole, le 25 Janvier 2022,

Le Président,


Clément PERNOT



**ARRETE CONCERNANT UN EMPRUNT
COMPLEMENTAIRE DE 400 000 € POUR LES
TRAVAUX D'UN BATIMENT COMMERCIAL
(KEYSTONE)**

Le Président de la Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura,

Vu l'article L 5211-10 du CGCT,

Vu la délibération du 16 Juillet 2020, portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Président,

Vu les propositions des banques consultées (CRCA, CDC, BPBFC et CEBFC – le CCM n'ayant pas remis d'offre),

ARRETE :

Article 1^{er} :

Des travaux supplémentaires doivent être réalisés dans un bâtiment à usage commercial pour mise en location en crédit bail (bâtiment Keystone). Il convient donc de contracter un emprunt pour les financer. Cinq établissements bancaires ont été consultés et quatre ont transmis une offre.

Après analyse et avis de la commission finances réunie le 17 février 2022, il convient de retenir l'offre de la BPBFC dont les caractéristiques sont les suivantes :

Montant du prêt : 420 000 €

Durée : 18 ans

Taux fixe à 0.89 %

Echéances trimestrielles

Frais de dossier : 420 €

Pas de pénalité en cas de remboursement anticipé

Remboursement annuité : 25 278.12 €

Article 2 :

Ampliation du présent arrêté sera adressé à :

- Monsieur le Préfet du Jura
- Monsieur le Comptable de la collectivité

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

039-200069623-20220225-202202FIN03-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/02/2022

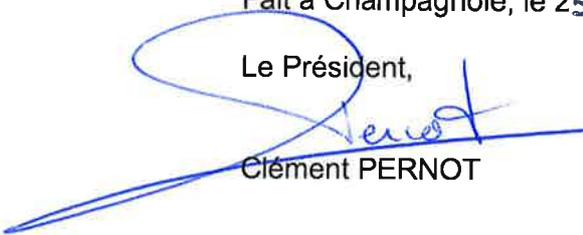
Notification : 28/02/2022

Le Président, Clément PERNOT



Fait à Champagnole, le 25 Février 2022

Le Président,


Clément PERNOT





Arrêté portant délégation temporaire de fonction et de signature pour la présidence de la Commission d'Appel d'Offres

Le Président de la Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 5211-9 qui dispose que le président de l'établissement public de coopération intercommunale peut déléguer par arrêté, sous sa surveillance et sa responsabilité, l'exercice d'une partie de ses fonctions aux vice-présidents et, en l'absence ou en cas d'empêchement de ces derniers ou dès lors que ceux-ci sont tous titulaires d'une délégation, à d'autres membres du bureau ;

Vu les articles L.1414-2 et suivants du Code général des collectivités territoriales;

Vu la délibération N°2021.8.02 en date du 23 novembre 2021 portant désignation des membres de la CAO ;

Vu l'article 1.1 du règlement intérieur de la Commission d'appel d'offres (CAO) approuvé par la délibération N°2021.8.02 en date du 23 novembre 2021 ;

Considérant que le président de la Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura sera absent pour présider la Commission d'appel d'offres du 25 mai 2022, il convient alors, dans un souci de bonne administration, de déléguer temporairement la présidence de la CAO à un nouvel élu pour cette réunion ;

ARRETE :

Article 1 : Délégation de fonction et de signature à Monsieur Gérard CART LAMY, Vice-président

Monsieur Gérard CART LAMY, Vice-président reçoit délégation temporaire de fonction et de signature pour la présidence de la Commission d'appel d'offres du 25 mai 2022

A ce titre, Monsieur Gérard CART LAMY peut donner toutes les instructions nécessaires aux services concernés et signer tous les documents, tels que comptes rendus, convocations ou courriers, afférents au fonctionnement de cette commission.

Article 2 : Communication et transcription du présent arrêté

Le présent arrêté sera transcrit au registre des arrêtés du président, transmis au représentant de l'Etat dans le département, affiché, publié et notifié aux intéressés.

Article 3 : Voies et délais de recours

Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Besançon dans un délai de deux mois à compter de sa publication, sa notification et de sa transmission aux services de l'Etat.

Notifié le 19 mai 2022

Signature

Fait à Champagnole, le 13 mai 2022

Le Président,

Clément PERNOT

